



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Etat-major de direction

Evaluation de la Stratégie de Coopération au Burkina Faso 2017 – 2020

Section Evaluation et Contrôle de Gestion





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction du développement et de la coopération (DDC) Section
Evaluation et Contrôle de Gestion

Evaluation de la Stratégie de Coopération

Burkina Faso 2017 – 2020

Contenu:

- I Management Response / Prise de position**
- II Report final de l'évaluateur**

Annexes

Berne, Avril 2020

Pourquoi mener des évaluations de stratégies de coopération pays ou région?

Depuis 2010, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a développé, grâce à un processus pilote, une nouvelle approche pour évaluer les stratégies de coopération pays ou région. La particularité principale de cette nouvelle approche est la promotion de l'échange et du partage du savoir au sein de l'institution et de l'équipe d'évaluation qui est guidée par un consultant externe. La différence principale entre les évaluations des stratégies de coopération pays ou région et d'autres évaluations externes gérées par la Section Evaluation et contrôle de gestion (E+C) est que du personnel de la DDC est impliqué au sein de l'équipe d'évaluation en tant qu'évaluateur, mais avec une connaissance de l'intérieur des enjeux et des débats institutionnels.

Les évaluations des stratégies de coopération ont pour but d'analyser la pertinence et la cohérence de la coopération au développement de la Suisse par rapport aux priorités nationales de développement et au Message parlementaire sur la coopération internationale de la Suisse. Elles analysent les résultats obtenus au niveau du portefeuille des domaines d'intervention de la stratégie de coopération. Ce faisant, elles contribuent au pilotage stratégique et opérationnel des interventions de la DDC et à améliorer l'efficacité de l'aide. Les évaluations des stratégies de coopération pays ou région appuient la définition des nouvelles stratégies de coopération et stimulent l'apprentissage.

Les évaluations des stratégies de coopération pays ou région sont définies comme des évaluations hybrides car elles sont menées par des équipes d'évaluation mixtes composées d'un consultant externe et de 2 pairs de la DDC (ou, si pertinent, d'autres offices de la Confédération). E+C a décidé de développer cette approche pour valoriser le savoir et les compétences du personnel de la DDC et pour renforcer l'apprentissage interne tout en bénéficiant d'un point de vue d'un consultant externe.

Le programme d'évaluation de E+C est approuvé chaque année par la Direction de la DDC. Les évaluations des stratégies de coopération pays ou région, menées sur demande des Divisions et des Bureaux de coopération concernés, font partie intégrante du programme d'évaluation. Les évaluations mandatées par la DDC lui servent d'outil d'apprentissage organisationnel et lui permettent de définir des orientations stratégiques et de rendre compte de ses activités.

Les évaluations des stratégies de coopération pays ou région sont réalisées conformément aux standards d'évaluation du CAD de l'OCDE. Les responsables au niveau des Domaines de la DDC répondent aux recommandations de l'évaluation en rédigeant une prise de position (« Management Response »).

Calendrier de l'évaluation de la stratégie de coopération Burkina Faso 2017-2020

Etape	Période
Phase préliminaire : Analyse documentaire et « Inception report »	Mars 2019 – Mai 2019
Phase de terrain / mission au Mali	Juin 2019
Elaboration du rapport d'évaluation	Juillet 2019 – Septembre 2019
Rapport d'évaluation final	Septembre 2019
Réponse de la DDC (« Management Response »)	Avril 2020

I Management Response

Management Response de l'Evaluation de la Stratégie de Coopération de la Suisse au Burkina Faso 2017-2020

1. Appréciation du processus et du rapport de l'évaluation

Le processus est jugé pertinent et considéré comme utile dans la perspective de l'élaboration de la prochaine stratégie pays.

En ce qui concerne les recommandations, nous notons que dans certains cas, leur formulation manque de clarté et le fond du message ne ressort pas (noyé dans le texte). Cela rend l'évaluation des recommandations et leur implémentation, le cas échéant, plus difficile. Il existe en outre une certaine redondance entre certaines d'entre elles.

Finalement, en ce qui concerne la structure du rapport, il aurait été utile de mieux distinguer les constats des conclusions (ainsi que cela a été fait pour le rapport d'évaluation pour le Mali).

2. Recommandations spécifiques

Veuillez consulter le tableau en annexe.

Berne, avril 2020



Thomas Gass

Chef Domaine Coopération Sud
DDC / DFAE

Annexe : Recommandations spécifiques et Management Response / Prise de position

Au niveau de la stratégie de coopération complète

Au niveau des volets d'évaluation

RECOMMANDATIONS				MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS				
Recommandation 1*	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord					
	<u>Prise de position :</u>		Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation. La DAO, l'AH, la DSH et la DASF partagent également ce point de vue. La fragilisation du contexte sécuritaire nécessite un renforcement de la gestion de la sécurité dans l'ensemble des interventions. Le bureau de coopération a déjà pris plusieurs mesures en ce sens : analyse CSPM du portefeuille (mené par Swisspeace, mai 2018) ; renforcement de la communication interne à différents niveaux (bureau de coopération, PTF et mandataires) sur les questions sécuritaires et l'évolution du contexte, adaptation des comportements (déplacements sur le terrain, réunions, proximité des acteurs) et renforcement des mandataires et partenaires opérationnels via des ateliers CSPM.					
<u>Mesures</u>					Répons.	Délai		
<ul style="list-style-type: none"> - Développer un mécanisme de suivi à distance des projets/programmes ; - Renforcer la mise en œuvre de l'approche CSPM dans l'ensemble des interventions ; - Renforcer les partenariats au niveau local (collectivités territoriales, ONG et associations, services déconcentrés) ; - Renforcer la logique de nexus élargi dans les différents programmes ; - Prendre en compte la thématique <i>prévention de l'extrémisme violent</i> ; - Renforcer le dialogue avec les différents acteurs présents (notamment humanitaires) ; - Approfondir la réflexion sur une gestion de la sécurité au niveau régional (en collaboration avec les autres bucos (Mali/Niger)) 					Bureau de coop. et à Berne : AH et DSH	2020 - 2021		
Recommandation 2*	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord					
<u>Prise de position</u>			En adéquation avec les Lignes directrices de la Division Afrique de l'Ouest, la stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2017 – 2020 se concentre sur trois thèmes prioritaires : éducation de base/formation professionnelle, développement économique local et gouvernance/démocratie (lequel inclut la question des matières premières). Le genre et la gouvernance constituent des thèmes transversaux. Une thématique complémentaire tel que l'appui macroéconomique est propre à d'autres outils de la politique étrangère suisse (SECO). L'appui macroéconomique se					

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS						
<p>développement appuyées par la Suisse toutes les autres interventions de la Suisse, déjà dans la phase de planification. La cohérence du programme peut aussi être augmentée avec une plus grande coïncidence géographique de l'engagement dans les différents domaines. Et les programmes régionaux, quand ils touchent le Burkina Faso, devraient figurer dans le cadre des domaines correspondants dans la SC future, ce qui implique une planification unifiée de la stratégie de coopération dans la région de l'Afrique de l'Ouest (par la Division de l'Afrique de l'Ouest DAO) et dans les pays pour la prochaine phase.</p>	<p>réalise en complémentarité et contribue aux objectifs de la SC au BF. L'aide humanitaire est une modalité d'intervention qui s'applique dans le cadre des trois thématiques prioritaires dans un esprit de nexus. Dans une logique WOGA, des synergies et complémentarités se développent où il est cohérent et pertinent, avec les modalités propres à la mise en œuvre et de suivi de leurs programmes. Cela vaut notamment pour l'appui macroéconomique, ce qui justifie un domaine dédié. Ainsi, la proposition de son intégration dans les trois domaines prioritaires est rejetée.</p> <p>Sur le plan géographique, on observe déjà une coïncidence dans les faits des zones d'intervention, sans exclure les spécificités selon les programmes, et des réflexions sont continuellement menées pour renforcer les potentiels de synergies observés sur le terrain.</p> <p>La complémentarité et les liens entre les programmes régionaux et bilatéraux existent, mais doivent être renforcés. Les objectifs des programmes régionaux sont intégrés dans la SC lorsqu'ils concernent le BF mais une planification unifiée n'est pas souhaitable – les programmes régionaux ont leur propre processus de planification.</p>						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="631 605 1776 636">Mesures</th><th data-bbox="1776 605 1933 636">Respons.</th><th data-bbox="1933 605 2115 636">Délai</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="631 636 1776 1044"> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réflexion sur le plan thématique et par rapport aux futurs « Portfolio Outcomes » pour renforcer la transversalité des thèmes complémentaires et spécifiques (notamment la migration, la démographie, les changements climatiques, etc.); - Renforcer les synergies et les complémentarités entre les programmes et axes thématiques existants (notamment SECO, DSH et AH); - Poursuivre une logique de concentration thématique autour de « Portfolio Outcome » et d'alignement aux 10 objectifs de la nouvelle stratégie Coopération Internationale 21-24 ; - Poursuivre la réflexion sur la possibilité d'élaborer un Programme de coopération conjoint (WOGA) avec l'implication d'autres acteurs de la politique étrangère suisse (SECO, DSH, AH); - Poursuivre la réflexion et les échanges avec les conseillers régionaux et la DAO afin de renforcer les liens et les synergies entre programmes régionaux et bilatéraux. </td><td data-bbox="1776 636 1933 1044">Bureau de coop. AH, DSH et SECO (pr élab. nouveau Progr.de Coop.)</td><td data-bbox="1933 636 2115 1044">2020 et continu</td></tr> </tbody> </table>	Mesures	Respons.	Délai	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réflexion sur le plan thématique et par rapport aux futurs « Portfolio Outcomes » pour renforcer la transversalité des thèmes complémentaires et spécifiques (notamment la migration, la démographie, les changements climatiques, etc.); - Renforcer les synergies et les complémentarités entre les programmes et axes thématiques existants (notamment SECO, DSH et AH); - Poursuivre une logique de concentration thématique autour de « Portfolio Outcome » et d'alignement aux 10 objectifs de la nouvelle stratégie Coopération Internationale 21-24 ; - Poursuivre la réflexion sur la possibilité d'élaborer un Programme de coopération conjoint (WOGA) avec l'implication d'autres acteurs de la politique étrangère suisse (SECO, DSH, AH); - Poursuivre la réflexion et les échanges avec les conseillers régionaux et la DAO afin de renforcer les liens et les synergies entre programmes régionaux et bilatéraux. 	Bureau de coop. AH, DSH et SECO (pr élab. nouveau Progr.de Coop.)	2020 et continu
Mesures	Respons.	Délai					
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réflexion sur le plan thématique et par rapport aux futurs « Portfolio Outcomes » pour renforcer la transversalité des thèmes complémentaires et spécifiques (notamment la migration, la démographie, les changements climatiques, etc.); - Renforcer les synergies et les complémentarités entre les programmes et axes thématiques existants (notamment SECO, DSH et AH); - Poursuivre une logique de concentration thématique autour de « Portfolio Outcome » et d'alignement aux 10 objectifs de la nouvelle stratégie Coopération Internationale 21-24 ; - Poursuivre la réflexion sur la possibilité d'élaborer un Programme de coopération conjoint (WOGA) avec l'implication d'autres acteurs de la politique étrangère suisse (SECO, DSH, AH); - Poursuivre la réflexion et les échanges avec les conseillers régionaux et la DAO afin de renforcer les liens et les synergies entre programmes régionaux et bilatéraux. 	Bureau de coop. AH, DSH et SECO (pr élab. nouveau Progr.de Coop.)	2020 et continu					
<p>Recommandation 3*</p> <p>Poursuivre le dialogue politique avec les autorités et la coordination et coopération entre les PTF.</p> <p>Procéder à une « mise à niveau » de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso qui corresponde au poids de l'engagement suisse dans ce pays</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="631 1044 1057 1097">Complètement d'accord</th><th data-bbox="1057 1044 1551 1097">Partiellement d'accord</th><th data-bbox="1551 1044 2115 1097">Pas d'accord</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="631 1097 1057 1391"> <u>Prise de position :</u> <p>Le bureau de coopération est déjà très actif dans le dialogue politique au niveau national dans ses différents domaines d'intervention (à travers les cadres sectoriels de dialogues notamment), ce qui lui permet d'exprimer et d'influencer les politiques publiques au niveau national. La Suisse occupe notamment la position de chef de fil suppléant dans le cadre sectoriel de dialogue de la gouvernance locale et administrative. La Suisse pourrait toutefois se positionner sur de nouvelles thématiques, y compris humanitaires. Afin de renforcer le dialogue politique avec les autorités burkinabè et avec les autres PTF et de pouvoir valoriser au mieux l'ensemble des acteurs suisses présents au Burkina Faso. Les discussions quant à une <i>mise à niveau de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso</i> vont être poursuivies (ressources, timing, stratégie pour la région sahélienne cohérente et équilibrée) dans le sens d'élever le</p> </td><td data-bbox="1057 1044 1551 1097"></td><td data-bbox="1551 1044 2115 1097"></td></tr> </tbody> </table>	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	<u>Prise de position :</u> <p>Le bureau de coopération est déjà très actif dans le dialogue politique au niveau national dans ses différents domaines d'intervention (à travers les cadres sectoriels de dialogues notamment), ce qui lui permet d'exprimer et d'influencer les politiques publiques au niveau national. La Suisse occupe notamment la position de chef de fil suppléant dans le cadre sectoriel de dialogue de la gouvernance locale et administrative. La Suisse pourrait toutefois se positionner sur de nouvelles thématiques, y compris humanitaires. Afin de renforcer le dialogue politique avec les autorités burkinabè et avec les autres PTF et de pouvoir valoriser au mieux l'ensemble des acteurs suisses présents au Burkina Faso. Les discussions quant à une <i>mise à niveau de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso</i> vont être poursuivies (ressources, timing, stratégie pour la région sahélienne cohérente et équilibrée) dans le sens d'élever le</p>		
Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord					
<u>Prise de position :</u> <p>Le bureau de coopération est déjà très actif dans le dialogue politique au niveau national dans ses différents domaines d'intervention (à travers les cadres sectoriels de dialogues notamment), ce qui lui permet d'exprimer et d'influencer les politiques publiques au niveau national. La Suisse occupe notamment la position de chef de fil suppléant dans le cadre sectoriel de dialogue de la gouvernance locale et administrative. La Suisse pourrait toutefois se positionner sur de nouvelles thématiques, y compris humanitaires. Afin de renforcer le dialogue politique avec les autorités burkinabè et avec les autres PTF et de pouvoir valoriser au mieux l'ensemble des acteurs suisses présents au Burkina Faso. Les discussions quant à une <i>mise à niveau de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso</i> vont être poursuivies (ressources, timing, stratégie pour la région sahélienne cohérente et équilibrée) dans le sens d'élever le</p>							

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
et facilite la mise en valeur de toutes ses contributions respectives.		rang de la cheffe de coopération au rang de chargées d'affaires. A noter qu'il aurait été utile que la recommandation soit plus claire quant à ce qu'il est entendu par « mise à niveau ».		
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique de participation aux concertations nationales et de dialogue politique avec les ministères sectoriels ; - Renforcer les capacités des acteurs locaux dont la société civile pour la représentativité, le suivi des politiques publiques et le plaidoyer ; - Implication dans le HCT et intensifier les échanges avec la conseillère humanitaire (Mali) ; - Analyser la plus-value et les implications d'une mise à niveau de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso (élever le rang de la cheffe de coopération au titre de chargée d'affaires). 		
Recommandation 4*		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
		<u>Prise de position :</u> La faisabilité de cette recommandation est à vérifier avec les institutions multilatérales qui développent des instruments globaux. À noter également qu'à la lumière d'expériences passées, le domaine de la production de statistique est un domaine demandant un investissement coûteux dont les résultats n'ont pour lors pas été à la hauteur des attentes. En ce sens, il est important de clarifier la relation entre la mesure des contributions suisses au développement du pays, l'engagement de la Suisse pour la mesure d'indicateurs nationaux (INSD, PNDES, etc.) ou l'engagement de la Suisse pour la mesure d'indicateurs globaux (ODD, Paris 21, OCDE).		
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le renforcement des capacités nationales de collecte et de traitement des données pour le suivi des politiques au niveau national (base de données, situations de référence, capitalisation et diffusion des données désagrégés, cartographie, etc.) ; - Rechercher des partenariats en ce sens (INSD, P20, etc.) ; - Analyser la possibilité d'un financement via un programme global (multilatéral). 		

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

Au niveau des volets d'évaluation (les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation)

Volet d'évaluation 1: Analyse du contexte

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS				
		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord		
Recommandation 1.1 * La Suisse a acquis de nombreuses connaissances et une certaine reconnaissance grâce à un engagement cohérent et pragmatique dans les secteurs thématiques et géographiques de son intervention passée et en cours. La Suisse devrait par conséquent poursuivre son articulation sur ce positionnement tant thématique que géographique. Une adaptation des modalités de mise en œuvre et une collaboration avec d'autres PTF actifs dans les mêmes régions peuvent être envisagées.		<u>Prise de position :</u> La cohérence thématique et géographique est affirmée et le besoin de renforcement continual est pertinent. Des dispositions sont prises en ce sens au niveau de chaque domaine.				
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'analyse et la coordination des interventions entre les PTF ; - Renforcer la participation dans les cadres de concertation des PTF et dans les cadres de dialogue sectoriels ; - Développer, finaliser et mettre en œuvre la note de cadrage pour les échanges et les synergies inter-domaines (ex. DEL et G&D) ; - Poursuivre et renforcer les synergies stratégiques entre les programmes SECO et DDC (ex. indicateurs/leviers d'appui budgétaire dans les différents domaines). 		<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>	
Recommandation 1.2* Amélioration des modalités de participation et d'implémentation des diverses entités suisses impliquées renforçant le rôle de la direction du Buco déjà dans la phase de planification des activités.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord		
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation.				
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> Intensifier les échanges avec les représentants des différentes entités suisses actives au Burkina Faso. 		<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>	
				Buco et Berne	2020 et continu	

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

Volet d'évaluation 2: Pertinence du portefeuille de projets par rapport aux domaines thématiques de la stratégie de coopération / Pertinence et cohérence du portefeuille

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS			
		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
Recommandation 2.1* Engagement accru de la coopération suisse en étroite collaboration avec les PTF concernés sur la décentralisation fiscale, pour engager les autorités, mais aussi pour trouver une manière viable de mobiliser les moyens financiers avec un mécanisme d'appui technique et une méthodologie participative performante et durable.		<u>Prise de position :</u> La vision stratégique du gouvernement pour la décentralisation est connue et des avancées sont notables bien qu'encore largement insuffisantes. Malgré le fait que la Suisse est l'un des PTF les plus actifs dans ses interventions (CIDEM, DEPAC) et dans le dialogue avec les autorités sur la problématique de la décentralisation, il reste pertinent de poursuivre et d'intensifier ce dialogue politique pour obtenir plus de mesures favorables à l'effectivité de la décentralisation. À noter que ce dialogue mené dans le cadre sectoriel de dialogue utilise également le canal de l'appui budgétaire général pour obtenir des engagements précis du gouvernement pour trouver des sources de financement satisfaisantes pour les collectivités territoriales.			
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et renforcer les appuis dans le secteur de la décentralisation (y compris pour le Fonds permanent de développement des collectivités territoriales), en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources financières ; - Soutenir et participer au dialogue politique pour l'appui à la décentralisation en relation avec la relecture et la mise en œuvre des référentiels du cycle 3 de la décentralisation. (Contribuer au financement du plan d'action quinquennal de la décentralisation) ; - Maintenir des leviers pour l'Aide Budgétaire Générale (ex : Loi de programmation budgétaire pour le transfert des ressources aux collectivités) ; - Développer des synergies et complémentarités avec le programme de décentralisation financière en cours d'établissement (PADREF) (par ex. négociations au niveau de l'UEMOA sur critères de convergence pour 20% de décentralisation financière). 		<u>Répons.</u> Buco / SECO	<u>Délai</u> continu
Recommandation 2.2* Informatisation du cadastre fiscal et des registres fonciers.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
		<u>Prise de position :</u> Un des objectifs des nouveaux référentiels de la décentralisation est la diversification des sources de revenus des collectivités. Des potentialités locales existent mais demeurent non exploitées. En effet, le foncier est un domaine de compétence transféré aux CT, mais l'absence d'un cadastre fiscal informatisé ne permet pas d'apprécier le potentiel de ressources fiscales mobilisables à ce niveau. Cependant, au vu du nombre de communes (352) et considérant la nécessité d'installer une unité informatisée au niveau de chaque CT, une appropriation au niveau national sera nécessaire pour une mise à l'échelle. Toutefois, l'informatisation du cadastre fiscal est une opération qui ne peut être envisagée sereinement à ce stade compte tenu des défis qui restent importants en matière de stabilisation ou maîtrise			

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS														
	<p>du registre cadastral au Burkina Faso. Un projet de construction et de mise en place d'une base de données cadastrale, domaniale et foncière ainsi que la mise à jour des données cartographiques et de l'adressage est en cours. Ce projet devrait contribuer à une meilleure connaissance des territoires fiscaux et à un meilleur rendement fiscal tant au plan national que local. Cependant, ce projet peine à trouver des financements en raison de son coût élevé et d'une hésitation des PTF à s'engager dans un domaine où la coordination institutionnelle du projet pose des problèmes de leadership entre trois départements ministériels : économie et finance, urbanisme et habitat et administration territoriale et décentralisation.</p>														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Mesures</th><th>Répons.</th><th>Délai</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Engager des réflexions sur les possibilités d'une intervention pour le renforcement des collectivités territoriales à diversifier leurs sources de revenus et potentiellement à générer des revenus additionnels (DEPAC 3) ; - Synergies avec le PADREF (capitalisation et diffusion des pratiques inspirantes de l'espace UEMOA). </td><td>Buco-SECO</td><td>2020-2021</td></tr> </tbody> </table>			Mesures	Répons.	Délai	<ul style="list-style-type: none"> - Engager des réflexions sur les possibilités d'une intervention pour le renforcement des collectivités territoriales à diversifier leurs sources de revenus et potentiellement à générer des revenus additionnels (DEPAC 3) ; - Synergies avec le PADREF (capitalisation et diffusion des pratiques inspirantes de l'espace UEMOA). 	Buco-SECO	2020-2021						
Mesures	Répons.	Délai													
<ul style="list-style-type: none"> - Engager des réflexions sur les possibilités d'une intervention pour le renforcement des collectivités territoriales à diversifier leurs sources de revenus et potentiellement à générer des revenus additionnels (DEPAC 3) ; - Synergies avec le PADREF (capitalisation et diffusion des pratiques inspirantes de l'espace UEMOA). 	Buco-SECO	2020-2021													
Recommandation 2.3 Poursuite et intensification des efforts de coopération à plusieurs niveaux : 1. Pour une répartition équitable de l'appui des PTF à toutes les régions du pays ; 2. Pour faire en sorte que les différents fonds et sources de financement au bénéfice des CT soient reçus et gérés de manière coordonnée par les régions et les CT ; 3. Pour aligner les différents types d'appui technique et les méthodes participatives et de concertation des multiples acteurs impliqués dans la gouvernance locale vers la création d'un système d'appui et de redevabilité national.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Complètement d'accord</th><th>Partiellement d'accord</th><th>Pas d'accord</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"> <u>Prise de position :</u> La Suisse est tout à fait favorable à une meilleure coordination des actions des PTF en toute synergie et complémentarité sur le plan thématique et géographique. La création de cadre de concertations entre l'Etat et les PTF, dont celui de la décentralisation, permet d'y approfondir les possibilités d'alignement. Il appartient aussi à l'Etat de prendre le lead pour instaurer une dynamique cohérente d'ensemble. </td></tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Mesures</th><th>Répons.</th><th>Délai</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer davantage sur ses interventions et sur ses possibilités de contributions à des actions communes avec l'Etat et les autres PTF ; - Faire un état des lieux sur les possibilités de partenariats dans ses domaines et zones prioritaires ; - Soutenir les initiatives de concertation pour le développement de mécanisme commun de redevabilité entre les acteurs et les autorités locales ; - Poursuite de la contribution au FPDCT pour lequel toutes les CT sont éligibles ; - Suivre l'évolution et la mise en œuvre du projet de construction de la base cadastrale pour une éventuelle extension du réseau SINTAX au cadastre fiscal. </td><td>Buco</td><td>Continu</td></tr> </tbody> </table>	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	<u>Prise de position :</u> La Suisse est tout à fait favorable à une meilleure coordination des actions des PTF en toute synergie et complémentarité sur le plan thématique et géographique. La création de cadre de concertations entre l'Etat et les PTF, dont celui de la décentralisation, permet d'y approfondir les possibilités d'alignement. Il appartient aussi à l'Etat de prendre le lead pour instaurer une dynamique cohérente d'ensemble.			Mesures	Répons.	Délai	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer davantage sur ses interventions et sur ses possibilités de contributions à des actions communes avec l'Etat et les autres PTF ; - Faire un état des lieux sur les possibilités de partenariats dans ses domaines et zones prioritaires ; - Soutenir les initiatives de concertation pour le développement de mécanisme commun de redevabilité entre les acteurs et les autorités locales ; - Poursuite de la contribution au FPDCT pour lequel toutes les CT sont éligibles ; - Suivre l'évolution et la mise en œuvre du projet de construction de la base cadastrale pour une éventuelle extension du réseau SINTAX au cadastre fiscal. 	Buco	Continu		
Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord													
<u>Prise de position :</u> La Suisse est tout à fait favorable à une meilleure coordination des actions des PTF en toute synergie et complémentarité sur le plan thématique et géographique. La création de cadre de concertations entre l'Etat et les PTF, dont celui de la décentralisation, permet d'y approfondir les possibilités d'alignement. Il appartient aussi à l'Etat de prendre le lead pour instaurer une dynamique cohérente d'ensemble.															
Mesures	Répons.	Délai													
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer davantage sur ses interventions et sur ses possibilités de contributions à des actions communes avec l'Etat et les autres PTF ; - Faire un état des lieux sur les possibilités de partenariats dans ses domaines et zones prioritaires ; - Soutenir les initiatives de concertation pour le développement de mécanisme commun de redevabilité entre les acteurs et les autorités locales ; - Poursuite de la contribution au FPDCT pour lequel toutes les CT sont éligibles ; - Suivre l'évolution et la mise en œuvre du projet de construction de la base cadastrale pour une éventuelle extension du réseau SINTAX au cadastre fiscal. 	Buco	Continu													

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
Recommandation 2.4*	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position</u> Les actions visant l'amélioration de la connaissance mutuelle entre les acteurs des programmes du domaine gouvernance et démocratie (visite terrain, atelier bilan rapport annuel, etc.) sont initiées et vont se poursuivre. L'appui aux radios locales et l'implication des collectivités locales (CIDEM, DEPAC) font partie des points de synergie majeure qui permettent de développer des possibilités de coordination et de complémentarité pour plus d'efficacité pour l'éducation citoyenne et l'ancrage de la démocratie.			
Recommandation 2.5 *	<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Instituer des rencontres régulières d'échange entre les programmes du domaine ; - Soutenir les initiatives collaboratives de communication/média entre les programmes (échange de programmes, relais et diffusion en réseau, etc.) ; - Continuer à instituer des mesures de prise en compte systématique des jeunes et des femmes dans les appuis des programmes du domaine. 		Répons.	Délai
	<u>Prise de position</u> Cette recommandation est tout à fait pertinente et correspond aux besoins actuels du contexte de fragilité sécuritaire et de conflits intercommunautaires. Le domaine gouvernance et démocratie entend améliorer la stratégie de prise en compte des actions de médiations locales et de promotion de la paix.		Pas d'accord	
Recommandation 2.5 *	<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'expertise de la DSH et de ses partenaires (DCAF, Interpeace, etc.) pour s'engager plus concrètement sur ces thématiques ; - Exploiter les conclusions de l'étude CSPM pour améliorer l'approche de gestion des conflits y compris sur la problématique foncière ; - Explorer un partenariat avec la commission nationale des droits humains ; - Établir une situation de référence sur les mécanismes locaux de médiation : fonctionnement, besoin et possibilité d'appuis à court, moyen et long terme ; - Accompagner le dialogue local pour la promotion de la cohésion sociale fondée sur les valeurs traditionnelles spécifiques à chaque localité (Est, sahel, nord, centre-ouest) ; - Renforcer l'engagement sur l'éducation à la culture de la paix dans le domaine E/FP. 		Répons.	Délai
			Buco-DSH-Ambass	2020 et continu

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
Recommandation 2.6 Les deux nouveaux programmes (FONAENF, formation professionnelle) nécessitent de développer dès à présent un système d'indicateurs et de monitoring qui va au-delà de celui du nombre de participants à des formations. En plus, il faut élargir le programme avec le secteur privé aux régions fragiles et intégrer véritablement les acteurs régionaux. Des synergies avec les programmes DEL sont nécessaires, ainsi qu'avec le fonds genre.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
<u>Prise de position :</u> Le programme de renforcement des capacités des jeunes de 14-18 ans déscolarisés et des sortants des structures d'éducation non formelle, ainsi que le programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage ont mis en place un backstopping en suivi-évaluation auprès des programmes. Ces dispositifs permettent de construire une batterie d'indicateurs prenant en compte l'effet des formations reçues par les jeunes. Le secteur privé est au centre de la mise en œuvre de ces deux programmes : le recours aux opérateurs et promoteurs privés dans le domaine de l'éducation non formelle pour l'un et la mise à contribution des entreprises privées pour la formation professionnelle et l'apprentissage pour l'autre.				
<u>Mesures</u>				<u>Répons.</u> <u>Délai</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens avec les programmes régionaux du domaine éducation de base et de formation professionnelle ; - Suivre les synergies avec les programmes du DEL et avec le Fonds commun genre. 				Buco Continu
Recommandation 2.7 Par rapport à une gestion décentralisée du système éducatif et de l'éducation non-formelle, les requêtes des prestataires devraient à l'avenir passer par les communes (avec l'éducation non-formelle inscrite dans les plans de développement communaux).	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
<u>Prise de position :</u> Le FONAENF est fortement engagé dans ce processus qui est déjà en cours. Avec la communalisation intégrale intervenue en 2006, l'Etat confère aux communes et aux régions (entités désignées collectivités territoriales) les priviléges de maîtres d'ouvrage. A ce titre, les compétences de l'Education formelle et non formelle leur ont été transférées. L'assemblée générale du FONAENF tenue en juillet 2017 a adopté une feuille de route pour la gestion décentralisée de l'éducation non formelle.				
<u>Mesures</u>				<u>Répons.</u> <u>Délai</u>
Travailler à ce que le FONAENF puisse mieux accompagner les communes pour qu'elles puissent répondre aux besoins en alphabétisation et ENF, notamment avec les opérateurs et les centres ENF.				Buco- FONAENF +communes 2020- 2022
Recommandation 2.8 * La réponse de la coopération suisse à la fermeture des écoles devrait continuer pour s'assurer qu'il n'y a pas de structures parallèles qui se créent. Si cette crise s'élargira il est recommandé d'augmenter les	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
<u>Prise de position :</u> Les alternatives éducatives sont reconnues par arrêté du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales et soutenues par les partenaires techniques et financiers, dont la Suisse. En ce sens, la Suisse veille à ne pas créer des structures parallèles. Ces différentes initiatives sont mises en œuvre en soutien à la prise en compte des enfants et adolescents dans le contexte l'éducation et la formation en situation d'urgence.				

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
financements (y compris par exemple via des financements humanitaires). En plus, les initiatives de l'UNICEF avec les écoles franco-arabes et coraniques sont à suivre, notamment au vu de l'expérience de la Suisse dans l'éducation non-formelle et les systèmes de passerelles.		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Entamer des réflexions avec les autres PTF et l'Etat pour que le système éducatif devienne plus résilient aux crises ; - Suivre l'évolution du projet commun DDC/DSH d'arrimage des écoles coraniques au Mali et engager une réflexion sur la possibilité de s'engager sur ce sujet au BF ; - En cas d'augmentation des besoins, accroître le financement pour l'éducation en urgence. 	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>
Recommandation 2.9 L'engagement de longue date de la Suisse en faveur de l'immense défi de la sécurité alimentaire, avec toutes les expériences et contacts acquis, devrait être soutenu, mais dans une perspective croissante d'orientation vers les marchés, tel que prévu dans la stratégie actuelle en accord avec la vision du PNDES.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
		<u>Prise de position :</u> La réorientation de plusieurs programmes va le sens de la diversification du portefeuille DEL, et vers l'orientation sur les marchés, notamment en favorisant l'entrepreneuriat agricole (PAPEA) et en développant la valorisation de produits agro-pastoraux (VALPAPE) et non-ligneux (PFLN).		
		<u>Mesures</u> Poursuivre les réflexions sur les orientations stratégiques du domaine DEL dans le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie.	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>
Recommandation 2.10 Au vu de la dégradation sécuritaire, il est recommandé d'explorer la possibilité de programmes communs entre PTF et de prévoir dès la conception des programmes un mécanisme de réponse commune en cas d'urgence.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
		<u>Prise de position :</u> La recherche de collaborations avec d'autres partenaires / programmes est très positive pour mutualiser les moyens et mettre à l'échelle les résultats. De telles collaborations sont vivement à encourager. Le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) est le dispositif national de gestion des crises alimentaires. Le CNSA regroupe les PTF et l'Etat. Le défi majeur est d'établir un système durable de financement de ce dispositif pour une réponse efficace et coordonnée aux crises alimentaires.		
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - La DDC a déjà cofinancé un programme d'urgence avec d'autres partenaires (ECHO, Suède, FAO, PAM, etc.) et des discussions sont en cours pour des mécanismes durables d'assistance et relèvement des personnes vulnérables victimes des crises alimentaires et sécuritaire ; 	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>
			Buco et AH	2020-2021

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
		<ul style="list-style-type: none"> - Des adaptations sur les modalités de mise en œuvre et collaboration avec d'autres PTF actifs dans les mêmes régions sont envisagées ; - Le Gouvernement a élaboré un Plan d'urgence qui fédère toutes les interventions dont celles des partenaires financiers ; - Poursuite du dialogue politique sur les conditions cadres (environnement favorable) en alliance avec les autres partenaires. 		
Recommandation 2.11 Dans la formulation du futur programme DEL, il faut veiller à la consistance entre l'approche, les indicateurs pertinents et les orientations et objectifs des partenaires nationaux, publics et privés.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position :</u> Les nouvelles orientations (collaboration avec le secteur privé, prise en compte explicite du péri-urbain) du domaine intègrent les aspects de sécurité alimentaire/nutritionnelle, de revenus des ménages vulnérables et les emplois productifs pour les jeunes et femmes. Ce positionnement oriente sur des zones économiquement dynamiques donc permet de sortir d'une approche géographique assez rigide. La disponibilité des indicateurs au niveau national n'est pas souvent effective aussi les périodes de suivi retenues sont en déphasage avec celle de notre stratégie.			
	<u>Mesures</u> Réflexion sur l'amélioration de la consistance entre l'approche, les indicateurs pertinents et les orientations et objectifs des partenaires nationaux, publics et privés, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie.		Répons.	Délai
Recommandation 2.12 Les interventions de l'Aide Humanitaire dans ce domaine devraient s'intégrer dans le programme DEL, si l'on prévoit leur continuation.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation. Cela permettra une bonne cohérence et un meilleur alignement des objectifs et priorités géographiques du pays ce qui augmentera l'efficacité et la pertinence de nos interventions.			
	<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens entre les interventions humanitaires (distribution alimentaire, cash-based transfer, activités de résilience, etc.) et les interventions menées dans le DEL ; - Missions et planification conjointe des propositions. 		Répons.	Délai
Recommandation 2.13 Ce qui semble fondamental, dans un premier temps, c'est de s'assurer que l'État mette à disposition des ressources suffisantes pour les	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position :</u> Le transfert des ressources par l'Etat aux CT pour les infrastructures et les services est un processus qui évolue en dents de scie (5% en 2018 et autour de 4% en 2019). La référence à cet indicateur pour déclencher les appuis de la Coopération, permet d'influencer les actions du gouvernement pour plus de décentralisation des ressources aux CT.			

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
		Mesures	Répons.	Délai
services et les infrastructures du niveau local, que ce soit par les CT ou les Ministères déconcentrés. Dans un deuxième temps, on pourra miser sur une effective décentralisation fiscale, en assurant son fonctionnement par le renforcement des capacités, par des mécanismes de redevabilité horizontale et verticale et grâce à un système performant d'appui technique.		<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les appuis sectoriels au niveau des CT à travers l'approche territoriale. L'appui à la décentralisation fiscale est à envisager sur la base de l'analyse des capacités locales ; - Poursuivre et renforcer le plaidoyer pour l'accroissement du taux de transfert des ressources par l'Etat aux CT dans les délais ; - Synergie avec le PADREF et les actions de l'UEMOA dans ce cadre ; - Mobilisation de l'expérience du SECO au Ghana dans ce domaine. 	Buco-SECO	continu
Recommandation 2.14 * Il est fondamental que la Suisse mène ses contributions au dialogue macro-économique non seulement d'un point de vue technique, mais surtout sur la base de ses expériences et des analyses dans les secteurs où elle est engagée.		<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Prise de position</u></p> <p>C'est le cas actuellement. L'organisation du dialogue autour de l'appui budgétaire général a été faite suivant cette orientation jusque-là. Le choix des déclencheurs et des thèmes de dialogues proposés ont toujours un lien avec les domaines de concentration de la Suisse au Burkina Faso : il s'agit des finances publiques, des secteurs sociaux dont l'éducation, de la décentralisation et du développement économique local.</p>		
Recommandation 2.15 * Des besoins d'appui technique et de renforcement des capacités des autorités en charge du secteur minier pourraient surgir; un soutien dans ce domaine paraît une option à prendre en sérieuse considération.		<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Prise de position</u></p> <p>La Suisse suit avec beaucoup d'attention l'évolution des défis et enjeux du secteur minier au niveau national. En plus du projet pilote sur l'exploitation vertueuse de l'or au Burkina Faso et de l'étude comparative des cadres juridiques de l'espace UEMOA (financé par le programme régional), le bureau de coopération a intégré des actions liées aux enjeux des ressources extractives dans différents programmes (notamment CIDEM et DEPAC). Il a également lancé des études prospectives visant à mieux comprendre la gouvernance du secteur (analyse d'économie politique menée par ECDPM) afin de pouvoir se positionner au mieux et d'orienter ses appuis spécifiques. Les pistes à explorer demeurent toutefois ouvertes et ne se focaliseront pas nécessairement sur le renforcement technique et des capacités des autorités en charge du secteur minier.</p>	Buco-SECO	2019-2020

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS			
		<u>Mesures</u>	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>	
		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et exploiter les leçons apprises du programme pilote ; - Poursuivre la prospection sur les modalités pertinentes d'appui dans le secteur de l'orpaillage au Burkina Faso sans exclure la valorisation explicite d'une approche transversale ; - Poursuivre les discussions avec l'ITIE sur l'éventualité d'un accompagnement dans le cadre du renforcement des capacités. 	Buco	2020-2021	
Recommandation 2.16 Vu les difficultés rencontrées avec la Cour des Comptes, il sera indispensable de vérifier si les conditions pour une reprise seront remplies dans des délais raisonnables. Dans le cas contraire d'autres canaux devraient être identifiés pour éviter de ne pas négliger cet aspect.		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Prise de position :</u></p> <p>La reprise de l'appui à la Cour des Comptes était subordonnée à la réalisation de deux conditions. La première est la mise en œuvre satisfaisant des décisions prises suite aux conclusions de l'audit de gestion 2018 des ressources du plan d'actions 2013-2017 qui avait relevé d'importantes irrégularités de gestion. La seconde est imputable à l'adoption du projet de nouvelle constitution qui devrait faire passer la Cour des Comptes au rang d'institution indépendante. La première condition est maintenant entièrement remplie avec une réorganisation du système de gestion à la Cour des Comptes, des poursuites judiciaires, engagées, une arrestation opérée et le montant des irrégularités entièrement remboursées. Pour la seconde condition, l'agenda politique avec ses incertitudes reste une contrainte majeure. Des réflexions sont en cours et une possible réorientation des ressources pourrait être faite au profit du domaine des marchés publics qui a bénéficié d'une évaluation internationale (MAPS II) financée en partie par la Suisse.</p>			
		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le dialogue avec la Cour des comptes et explorer d'autres options d'appui non contrariées par le projet de nouvelle constitution ; - Poursuivre les échanges dans le domaine des marchés publics en vue d'une éventuelle intervention. 	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>	
Recommandation 2.17 * En matière de gouvernance il faut assurer que les activités soient bien coordonnées et que les résultats des programmes culture et de la stratégie genre soient reflétés directement dans les résultats du domaine et dans les rapports respectifs.		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Prise de position :</u></p> <p>L'effort de description coordonnée des résultats de culture et de genre en relation avec le domaine gouvernance et démocratie est à renforcer à la hauteur des actions synergiques menées. Cela dit, cette analyse intégrée ne doit pas être faite au détriment des points spécifiques à mentionner la culture et du genre.</p>			
		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Complètement d'accord Partiellement d'accord Pas d'accord </div> <p><u>Mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le suivi des résultats culture et genre intégrés dans les programmes du domaine gouvernance et démocratie ; 	<u>Répons.</u>	<u>Délai</u>	
			Buco	continu	

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
	<ul style="list-style-type: none"> - Refléter et mettre en exergue les résultats spécifiques inhérentes aux programmes culture et genre (actions hors domaines, prévues dans le canevas du rapport annuel) ; - Continuer la réflexion sur les potentielles synergies et complémentarités entre le domaine Gouvernance et démocratie et les activités des programmes culture et genre ; - Favoriser la transversalisation des questions de genre/égalité des chances dans les interventions des domaines prioritaires. 		
Recommandation 2.18 * Il existe aussi un potentiel pour un nouvel engagement du fonds commun genre en faveur de l'éducation, en particulier pour l'éducation préscolaire, même si initialement seulement via des activités pilotes mais avec la perspective d'une mise à l'échelle dans les domaines principaux. L'activité économique d'un nombre croissant de femmes devrait être accompagnée par l'offre de services de crèche de qualité stimulant le développement cognitif et social des enfants.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
<u>Prise de position :</u> Le fonds commun genre des partenaires techniques et financiers est un mécanisme indépendant qui a ses propres critères d'appel et d'acceptation des propositions. Le soutien en faveur de l'éducation reste dans ce sens un potentiel mais non un acquis. Il n'est pas possible de prévoir au préalable des services de crèche si le besoin n'est pas formulé par les organisations postulant au fonds commun genre. Un plaidoyer pourra toutefois être mener pour approfondir l'appui à l'autonomisation économique des femmes, priorité qui intéresse l'ensemble des membres du fonds commun genre.			
<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et promouvoir des mesures pertinentes de co-working et d'économie collaborative pour les bénéficiaires des appuis du fonds en vue de l'autonomisation économique ; - Soutenir la mise à l'échelle des actions pilotes dans le cadre de nos programmes si pertinentes. 			Répons. Buco-FCG Délai 2020-2021
Recommandation 2.19* Les synergies entre programmes nationaux et régionaux peuvent et doivent être approfondies, dans l'action comme dans le rapportage. Dans la prochaine SC, les programmes régionaux et nationaux devraient être au moins présentés, si non planifiés, ensemble.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
<u>Prise de position</u> D'accord sur l'approfondissement des synergies entre programmes nationaux et régionaux. Des efforts sont faits dans ce sens et des progrès observés (échanges systématiques sur les programmes régionaux dans les groupes de travail DAO, participation des NPOs pays aux moments forts des programmes régionaux). Les rapports annuels pays rendent mieux compte des résultats et défis des programmes régionaux et les nouvelles SC (ex Niger) intègrent le niveau régional. Les programmes régionaux se planifient en étroite concertation avec les bureaux de coopération. Ils définissent le rôle attendu des différents acteurs régionaux et nationaux. De même, les programmes nationaux se planifient en étroite concertation avec les conseillers régionaux et intègrent la dimension régionale. Pour des raisons pratiques de timing et afin de garder une souplesse, il n'est pas possible de les présenter de manière conjointe.			

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
		Mesures	Répons.	Délai
		Poursuivre et intensifier la recherche de synergies entre programmes régionaux et nationaux.	DAO/Buco	continu
Recommandation 2.20 Même si, dans des projets régionaux et nationaux appuyés par la Suisse, la <i>migration</i> – interne surtout et vers des pays côtiers – des jeunes est souvent un aspect important, celui-ci ne mérite pas une place prépondérante dans les interventions actuelles appuyées par la Suisse au vu du manque d'intérêt des autorités.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position :</u> La thématique de la migration demeure importante au regard des intérêts de la Suisse et de l'agenda politique en Suisse. Elle demeure ainsi une thématique importante pour la coopération au développement. Elle se décline toutefois sous plusieurs formes (migration circulaire, mobilité rurale-urbain, migration irrégulière, etc.) et peut cibler différentes populations (ex. déplacés internes), qui peuvent être d'intérêt et en adéquation avec les interventions de la coopération suisse au Burkina Faso. Comme discuté lors de l'atelier migration/protection/éducation de Bamako (nov. 2019), il est recommandé de considérer les aspects de protection, IDPs, populations mobiles de manière transversale. En outre, l'intégration régionale représente un facteur clé de création d'alternatives à la migration irrégulière.			
Recommandation 2.21 * Par rapport à la <i>prévention de l'extrémisme violent</i> , en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso, un engagement de la DSH devient désirable, surtout pour renforcer des activités de prévention comme la récente analyse GPSC du programme au Burkina Faso le recommande.	Mesures	Répons.	Délai	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion sur la thématique de la migration et le potentiel d'engagement de la coopération suisse au Burkina Faso dans le cadre de la nouvelle stratégie (ex. mobilité rurale-urbaine, déplacés internes, etc.), prise en compte de la migration de manière transversale ; - Recherche de synergies avec le PGMD – suivi de l'atelier migration/protection/éducation de Bamako novembre 2019. 	Buco-PGMD	2020-2021	
	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
	<u>Prise de position :</u> La DDC est engagée sur la PEV dans le cadre de mesures non spécifiques. La DSH est déjà engagée au Burkina Faso à ce jour à travers des actions menées dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent au niveau régional. Durant les 4 dernières années, elle a soutenu plus de 20 conversations régionales dans la région du Sahel-Sahara avec une participation du Burkina Faso. En mai 2019, deux ateliers régionaux sur la PEV (Deuxième Atelier technique régional d'échange d'expériences et d'analyses pour la prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente ») ont été menés à Ouagadougou. Lors du récent séminaire régional Forces de Défense et de Sécurité et PEV (Dakar, octobre 2019), 15 représentants de haut niveau du BF ont participé. L'ensemble de cette dynamique de travail a ouvert des portes et pré-positionné la Suisse pour prolonger le travail avec les acteurs clés au Burkina Faso et des demandes ont été faites dans ce sens. Un programme pays de la DSH avec une présence HSA sur place n'est pas possible actuellement pour des raisons de ressource. L'expérience montre que sans une telle présence un programme pays spécifique n'est pas viable. La			

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
		DSH prévoit de rester engagée dans la région et au BF au travers des activités PEV mais ne pourra pas ouvrir d'autres programmes de politique de paix dans l'immédiat.		
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - L'engagement thématique dans le domaine de la PEV sera poursuivi et potentiellement intensifié en fonction des opportunités nationales. Les compétences de la DSH en matière de PEV continueront à être mobilisées pour la mise en œuvre de telles activités, tout en étant disponibles pour apporter un accompagnement technique aux analyses et à d'autres activités PEV qui y seraient entreprises par la Suisse (DDC) ; - Concernant l'engagement de l'AMS en général, il sera examiné si et dans quelle mesure le détachement d'un expert du SEF au Burkina Faso est possible afin d'appuyer les efforts de la communauté internationale. 		
Recommandation 2.22 * Renforcer l'engagement suisse autour de la thématique des ressources extractives au sein des secteurs actuels de la stratégie plutôt que de développer un programme spécifique. Poursuivre les engagements autour de la gouvernance du secteur/redevabilité/transparence et continuer à inscrire la question de la mise en œuvre du code minier dans le dialogue lié à l'aide budgétaire au Burkina Faso.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
		<u>Prise de position :</u> (Voir commentaire recommandation 2.15) : <i>La Suisse suit avec beaucoup d'attention l'évolution des défis et enjeux du secteur minier au niveau national. En plus du projet pilote sur l'exploitation vertueuse de l'or au Burkina Faso et de l'étude comparative des cadres juridiques de l'espace UEMOA (financé par le programme régional), le bureau de coopération a intégré des actions liées aux enjeux des ressources extractives dans différents programmes (notamment CIDEM et DEPAC). Il a également lancé des études prospectives visant à mieux comprendre la gouvernance du secteur (analyse d'économie politique menée par ECDPM) afin de pouvoir se positionner au mieux et d'orienter ses appuis spécifiques.</i> D'accord de renforcer l'engagement suisse au sein des domaines actuels plutôt que par un programme spécifique.		
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la prospection sur les modalités pertinentes d'appui dans le secteur de l'orpaillage au Burkina Faso sans exclure la valorisation explicite d'une approche transversale dans les différents domaines d'intervention de la coopération suisse (G&D, DEL, EB & FP) ; - Intégrer dans la réflexion les possibilités d'interventions de la part d'autres entités suisses (dont notamment le SECO ou la DSH) dans le secteur extractif. 		
Recommandation 2.23* Renforcer dès à présent les connaissances des chargés de programme sur le		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation.		

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS				
		Mesures		Répons.	Délai	
système/approche humanitaire : L'idée étant de progressivement développer des profils mixtes.		Encourager et faciliter la participation du personnel à des formations dans le domaine de l'aide humanitaire.		Buco-AH	2020 - 2022	
Recommandation 2.24 Intégrer au maximum, en cas de dégradation de la situation, les instruments humanitaires dans les secteurs d'intervention actuels de la coopération suisse, pour une utilisation complémentaire des instruments autour d'objectifs communs. Entretenir un dialogue continu avec les partenaires de mise en œuvre présents dans les zones concernées, non seulement en termes d'analyse de la situation sécuritaire mais aussi des besoins, y compris dans la perspective d'une possible réponse de leur part (et de leurs éventuels besoins en termes de renforcement des capacités).		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord		
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de la coopération suisse est complètement d'accord avec cette recommandation. Elle s'engage à mener ses interventions dans une approche de nexus aide humanitaire – aide au développement afin d'être cohérent et pertinent dans ses interventions. L'Aide Humanitaire relève toutefois qu'un engagement complet (appuis multi-bi, budget cash, détachement d'une personne sur place) demeure peu probable en 2020, mais que l'engagement va peu à peu se renforcer si nécessaire. Dans un premier temps, un appui multi-bi et l'inclusion de composantes d'urgence dans les programmes AH/CS existants sont imaginés.				
		Mesures			Répons.	Délai
		<ul style="list-style-type: none"> - Intégration de composantes humanitaires et nexus dans les programmes en cours ; - Adaptation des modalités d'intervention des programmes en cours ; - Intégration de composantes humanitaires / nexus dans les nouveaux programmes en développement. 		Buco	2020-2021	
Recommandation 2.25 Pour des contextes soumis à une croissante fragilisation, une flexibilisation dans le design des projets permettant une programmation plus ouverte des interventions devrait être envisagée. On peut penser à une structure de décision qui approuve un montant à utiliser sur un certain nombre d'années, et pour laquelle seules des activités d'une phase		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord		
		<u>Prise de position :</u> La Division Afrique de l'Ouest est partiellement d'accord avec cette recommandation qui ouvre une piste intéressante de discussion, mais implique une remise en question des processus et instruments de la DDC. Elle concerne toute l'institution et pas seulement la DAO.				
		Mesures			Répons.	Délai
		<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les réseaux thématiques Assurance qualité et F&CHR pour examiner les options possibles de flexibilisation et leurs implications ; 		DAO	2020-2021	

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
initiale sont fixées, avec une marge d'adaptation et d'élaboration des activités consécutives sur la base de ce qui est possible et recommandable dans l'exécution, avec des procédures d'approbation flexible par le BuCo.	- Parmi les options possibles, le Bureau de coopération au Burkina-Faso et la Division DAO examinent la possibilité, dans le cadre des programmes futurs, de prévoir des lignes d'actions partielles non pré affectées, permettant des réponses d'urgence flexibles.	DAO	
Recommandation 2.26 Des projets du type des deux projets de l'Aide Humanitaire devraient, après une évaluation de leur performance et de leur capacité à répondre à l'objectif de la SC, être inclus dans le portfolio du domaine DEL.	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
	<u>Prise de position :</u> Même si le portefeuille doit progressivement intégrer les dimensions humanitaires, une analyse doit être menée avant de pouvoir s'engager sur une telle recommandation. Par ailleurs, cela nécessite de renforcer la capacité du bureau pour le suivi, avec une ressource humaine complémentaire.		
	<u>Mesures</u>	Répons.	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger avec l'AH sur les modalités d'engagement accru pour le volet humanitaire : multi-bi et cash ; - Recruter un/une collaboratrice supplémentaire pour le suivi des engagements humanitaires et la coordination humanitaire dans les clusters. 	Buco et AH	2020

Volet d'évaluation 3: Mise en œuvre de la stratégie de coopération et de son portefeuille

RECOMMANDATIONS	MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
Recommandation 3.1 On constate l'existence de deux stratégies qui déterminent l'intervention suisse au Burkina Faso: la SC 2017-2020 (doc 3) et les Lignes Directrices de la DAO (doc 32), cette dernière spécifiant aussi des priorités « politiques » qui apparaissent marginalement dans la SC (matières premières, migration). Une congruence pleine entre ces deux stratégies est	Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
	<u>Prise de position</u> La recommandation est bien notée par le bureau de coopération.		
	<u>Mesures</u>	Répons.	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - La congruence et l'alignement avec les documents stratégiques (dont les Lignes Directrices de la DAO) seront intégrés dans la réflexion et l'élaboration de la nouvelle stratégie de coopération ; - Le positionnement et l'engagement sur la thématique des matières premières seront affinés et développés selon les pistes identifiées par les études prospectives menées par ECDPM ; 	Buco et DAO	2020

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
recommandée à partir de la prochaine phase.		- Le positionnement et l'engagement sur la thématique de la migration seront analysés dans le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie de coopération.		
Recommandation 3.2 La tendance dans ce programme pays de financer d'une manière croissante des activités en commun avec des entités gouvernementales et d'autres PTF devrait être thématisée clairement en spécifiant les implications – opportunités, exigences, risques –, soit par rapport à l'appui budgétaire général mais aussi par rapport à des enveloppes sectorielles. La tendance observée entre des PTF multilatérales (UE, BAD, BM) va dans la direction d'un appui budgétaire général (et partiellement sectoriel). Pour un relativement modeste bailleur bilatéral comme la Suisse, la canalisation d'un appui budgétaire général (appui macroéconomique) dans la prochaine phase à travers une institution multilatérale devrait être examinée.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
<u>Prise de position :</u> Le plus important dans la délivrance de l'appui budgétaire général est l'influence qu'on peut exercer sur les politiques. Canaliser l'appui budgétaire suisse vers les institutions multilatérales ôtera à la Suisse cette possibilité d'exercer l'influence suisse sur les politiques et permettre d'avoir des effets systémiques plus solides. L'expérience de la pratique de l'appui budgétaire général au Burkina a montré l'importance de la Suisse et des donateurs bilatéraux. Deux exemples qui illustrent bien que la capacité à influencer ne dépend pas forcément du niveau de ressources allouées à travers l'appui budgétaire général : la loi anti-corruption et le nouveau code minier. Ces deux textes ont été adoptés sur instance de la Suisse après un échec de la banque Mondiale à les faire adopter via son appui budgétaire général.				
<u>Mesures</u> Dans le cadre du nouveau programme pays 2021 – 2025 il sera procédé à une analyse des opportunités, exigences et risques des appuis budgétaires général (SECO) et sectoriels et des mesures de prévention et réduction des risques seront définies.			N/A	N/A
Recommandation 3.3 L'information sur les dépenses du programme au Burkina Faso (système SAP) devrait être structurée d'une manière à faciliter une information statistique financière complète sur tout le		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
<u>Prise de position :</u> La structuration de l'information sur les dépenses du programme au Burkina Faso (SAP) n'est pas propre au bureau de coopération au Burkina Faso. De plus, des appuis hors DDC n'apparaissent pas dans le système, tels que les appuis fournis par le SECO ou la DSH.				

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS			
programme, ce qui ne paraît pas être le cas actuellement.		<u>Mesures</u> Poursuivre le plaidoyer avec les autres partenaires de l'APD pour la mise en place d'un système plus performant pour le suivi et les statistiques de l'APD.		Répons.	Délai
Recommandation 3.4 Il est proposé que le BuCo fasse un exercice de réflexion sur les synergies à concrétiser entre les activités de différents domaines au plan national et régional, en spécifiant la valeur ajoutée à gagner concrètement et à quel coût (un exercice de coût-bénéfice). Il devrait en ressortir dans quelles synergies concrètes (coopération entre projets / programmes) il vaut la peine d'investir des efforts et dans lesquelles ceci n'est pas opportun.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération prend note de cette recommandation. Des exercices dans ce sens ont déjà été menés au niveau national (ex. Synergies entre DEL et G&D). Toutefois, le bureau de coopération estime que les synergies doivent être avant tout pertinentes sur le terrain et ne doivent pas devenir un objectif en soi.			
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser le compte-rendu de l'analyse des synergies entre DEL et G&D auprès des partenaires ; - Mener des analyses sur les potentielles synergies entre les différents programmes, domaines et niveaux (national et régional) si cela est pertinent sur le terrain et bénéficie aux interventions. 		Répons.	Délai
Recommandation 3.5* Renforcer la communication et la capacité d'analyse interne et des partenaires sur les questions de sécurité et l'évolution de la situation.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation. Il a déjà pris des mesures en ce sens (comme le relève l'étude CSPM) et compte prendre d'autres mesures en ce sens.			
		<u>Mesures</u> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un atelier thématique sur la communication et les capacités d'analyse pour les différents partenaires (ex. DEPAC : un atelier est déjà planifié) ; - Mener des échanges réguliers en interne et avec les partenaires sur les questions sécuritaires ; - Maintenir le lien avec le KMZ. 		Répons.	Délai
Recommandation 3.6 A moyen terme, pour la prochaine stratégie, l'analyse GPSC recommande un renforcement:		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord	
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation.			

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS		
		Mesures	Répons.	Délai
<ul style="list-style-type: none"> - des activités liées à la recherche pour l'anticipation et l'adaptation aux changements du contexte ; - des mesures pour la prévention des conflits (mécanismes de résolution des conflits, approche territoriale de la gestion de conflits avec des CT, entre autres) ; - des activités qui appuient la cohésion sociale dans les domaines de la SC ; - des liens entre zones rurales et péri-urbaines et avec les activités liées à la gouvernance du secteur minier. <p>Cette évaluation appuie ces recommandations, particulièrement au niveau régional avec l'implication des programmes suisses dans les pays concernés.</p> <p>En plus, des échanges à l'intérieur des domaines ainsi qu'entre BuCo (dans la sous-région mais aussi dans des pays plus éloignés exposés à des risques comparables comme p.ex. l'Afghanistan) sur les modalités de confrontation avec des situations d'insécurité seraient recommandables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les recommandations de l'analyse GPSC dans les réflexions durant le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie ; - Collaborer avec le conseiller régional sécurité. 	Buco, partenaires de mise en œuvre/conseiller régional sécurité	Continu	

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

Volet d'évaluation 4: Résultats de la stratégie de coopération - en perspective des résultats au niveau pays

RECOMMANDATIONS		MANAGEMENT RESPONSE / PRISE DE POSITIONS					
		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord			
Recommandation 4.1 * Nous proposons pour le futur un cadre de résultats pour le programme suisse qui spécifie, sous une forme séparée, des valeurs de référence nationales effectivement accessibles, même si de cette manière la contribution suisse au développement national pourrait être spécifiée seulement qualitativement. Nous recommandons en général un cadre de résultats plus simple avec moins d'indicateurs, surtout en éducation.		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération est complètement d'accord avec cette recommandation.					
		<u>Mesures</u> Un effort particulier sera réalisé sur le cadre de résultats lors du processus d'élaboration de la nouvelle stratégie pour aboutir à un cadre de résultats plus simple et permettant un suivi et une reddition de comptes sur les résultats plus efficace et simple.					
		Répons.	Délai	Buco	2020		
Recommandation 4.2 Il serait pertinent d'intégrer et de renforcer l'aide budgétaire sectorielle dans les trois domaines principaux, ciblée sur des aspects spécifiques comme le traitement fiscal de la propriété foncière et/ou de l'activité minière industrielle et artisanale.		Complètement d'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord			
		<u>Prise de position :</u> Le bureau de coopération prend note de cette recommandation.					
		<u>Mesures</u> Les différentes options seront évaluées et analysées lors de la réflexion et l'élaboration de la nouvelle stratégie. En effet, l'aide budgétaire sectorielle est un instrument et non un objectif en soi.					
		Répons.	Délai	Buco, SECO	2020 - 2021		

*les recommandations avec une * ont été raccourcie, le texte original se trouve dans l'évaluation

II. Rapport d'évaluation

Ce rapport d'évaluation de la stratégie de coopération Burkina Faso 2017 – 2020 a été élaboré par l'équipe d'évaluation composée de Markus Reichmuth, Innovabridge Foundation, en collaboration avec les deux pairs de la DDC et la section Évaluation et Contrôle de Gestion.

INNOVABRIDGE Foundation
Contrada al Lago 19
6987 Caslano
info@innovabridge.org

Markus Reichmuth
reichmuth@innovabridge.org

Pairs

Véronique Bourquin, DDC veronique.bourquin@eda.admin.ch
Alexander Widmer, DDC alexander.widmer@eda.admin.ch

Septembre 2019

Table des matières

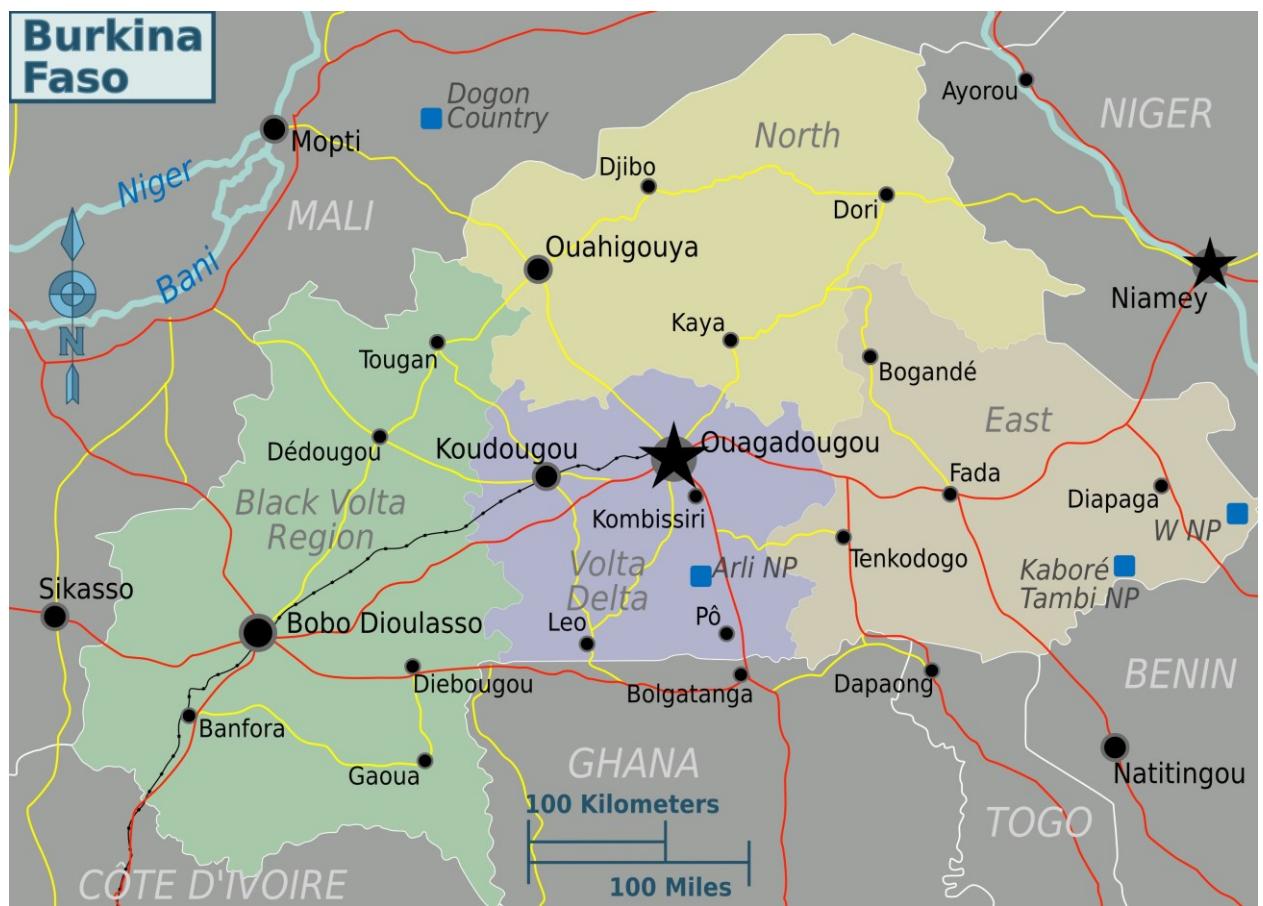
Abréviations	1
Carte du pays	2
Synthèse.....	3
Constats et conclusions	4
Recommandations:.....	5
1. Introduction.....	7
1.1 Objectifs de l'évaluation de la stratégie de coopération.....	7
1.2 Stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso	7
1.3 Méthode et structure du rapport	9
2. Résultats.....	10
2.1 Volet d'évaluation 1: analyse du contexte	10
2.1.1 Positionnement de la SC et adaptation au contexte du pays partenaire et de la région ainsi qu'aux priorités suisses	10
2.1.2 Qualité de l'analyse du contexte.....	11
2.1.3 Recommandations pour le volet 1	11
2.2 Volet d'évaluation 2: pertinence et utilité du portefeuille.....	12
2.2.1 Gouvernance et démocratie (annexe 4)	13
2.2.2 Éducation de base et formation professionnelle (annexe 5)	15
2.2.3 Développement économique local (annexe 6).....	18
2.2.4 Appui macroéconomique (annexe 7).....	19
2.2.5 Culture et genre (annexes 8 et 9).....	20
2.2.6 Programmes régionaux (annexes 11 et 12)	21
2.2.7 Aide humanitaire	24
2.3 Volet d'évaluation 3 : mise en œuvre de la SC et de son portefeuille	25
2.3.1 Performance de gestion	25
2.3.2 Qualité du système de monitorage de la SC	26
2.3.3 Recommandations pour le volet 3	27
2.4 Volet d'évaluation 4 : Résultats obtenus par la SC	28
2.4.1 Résultats.....	28
2.4.2. Durabilité et mise à échelle	29
2.4.3 Recommandations pour le volet 4	30
3. Conclusions et recommandations générales	31
3.1 Conclusions	31
3.2 Recommandations	31

Les annexes mentionnés dans ce rapport sont disponibles seulement électroniquement et sur demande auprès de la section Evaluation et Contrôle de Gestion de la DDC : sektion.evaluation-controlling@eda.admin.ch

Abréviations

BuCo	Bureau de Coopération suisse
CAST	Compte d'Affectation Spécial au Trésor (Fonds de Développement Sectoriel de l'Education de Base)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de Ouest
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CIFOEB	Centre d'Information de Formation et d'Études sur le Budget
CS	Coopération Sud de la DDC
CT	Collectivité territoriale
DAO	Division Afrique de l'Ouest (de la DDC)
DCAF	Centre pour le contrôle des forces armées de Genève
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DEL	Développement économique local
DEPAC	Décentralisation et Participation Citoyenne
DFAE	Département fédéral des Affaires Étrangères
DGI	Direction Générale des Impôts
DSH	Division Sécurité humaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
FONAENF	Fonds d'Appui à l'Éducation Non-Formelle
GPSC	Gestion de Programme Sensible aux Conflits
HIMO	Haute Intensité de Main d'Oeuvre (approche)
IGF	Forum intergouvernemental des mines, des minéraux, des métaux et du développement durable
IISD	Institut international pour le développement durable
ITIE	Initiative relative à la transparence des industries extractives
M4P	Making markets work for the poor (approche économique)
MERV	Monitoring entwicklungsrelevanter Veränderungen (monitoring des changements influant sur le développement)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030
ORCADE	Organisation pour le Renforcement des Capacités de Développement
PAFPA	Programme d'appui à la formation et à l'apprentissage
PAM	Programme Alimentaire Mondiale des Nations Unies
PAPEA	Programme d'appui à la promotion de l'entreprenariat agricole
PFNL	Programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNSR2	Plan National du Secteur Rural 2
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
RA	Rapport annuel
RAO	Réseau Afrique de l'Ouest
REN-LAC	Réseau national de Lutte anti-corruption
SC	Stratégie de Coopération suisse
SECO	Secrétariat d'État à l'Economie
SNMig	Stratégie nationale de migration
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour les Enfants
VALPAPE	Programme de Valorisation du Potentiel Agro-Pastoral dans l'Est du Burkina Faso
VE	Volet d'évaluation

Carte du pays



Source : www.mapsland.com/africa/burkina-faso/large-regions-map-of-burkina-faso

Synthèse

Références bibliographiques

DONATEUR	Département fédéral des affaires étrangères DFAE Direction du développement et de la coopération DDC
TITRE DU RAPPORT	Évaluation des stratégies de coopération Stratégie de coopération Burkina Faso 2017–2020
RÉGION GÉOGRAPHIQUE	Afrique de l'Ouest
SECTEURS	Gouvernance et démocratie; Éducation de base et formation professionnelle; Développement Économique Local; Appui macroéconomique
LANGUE	Français
DATE	Mars – octobre 2019
AUTEURS	Fondation INNOVABRIDGE, Markus Reichmuth Pairs : Véronique Bourquin, DDC Alexander Widmer, DDC Consultant national : Léné Sebgo

Description du sujet

Cette évaluation analyse la stratégie et le programme respectif de la coopération suisse avec le Burkina Faso, telle que définie dans le document „Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2017–2020“ du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Son but est de promouvoir un développement durable permettant à la population, en particulier les plus vulnérables, d'améliorer significativement ses conditions de vie grâce à une éducation de qualité, une économie locale en essor, une bonne gouvernance ainsi que des institutions performantes. Elle poursuit ce but à travers un programme avec plusieurs composantes, en particulier quatre domaines thématiques: gouvernance et démocratie; éducation de base et formation professionnelle; développement économique local; et appui macroéconomique. Ce dernier domaine est réalisé, en complémentarité, par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Le budget prévu pour cette période est de CHF 113 millions.

Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation a suivi la méthodologie définie dans le concept de la DDC (Section Évaluation et Contrôle de Gestion) pour l'évaluation de ses Stratégies de Coopération (DDC, août 2018) et a utilisé des éléments de la boîte à outils correspondante (version août 2018). En accord avec ces instructions, l'évaluation a appliqué un processus d'apprentissage mutuel dans le groupe d'évaluation, en étroit échange avec les chargés de programme, pour évaluer jusqu'à quel degré les objectifs stratégiques sont en train d'être obtenus et si les mécanismes de gestion stratégiques et opérationnels sont en place. Un rapport initial avait été préparé qui a résumé les résultats d'une revue de documents pertinents comme les rapports annuels, les propositions de crédit, les rapports de fin de projet et des appréciations et évaluations thématiques. Il a aussi utilisé des informations sur l'évolution du contexte contenues dans les MERV. Au Burkina Faso, l'évaluation a été conduite entre le 11 et le 21 juin 2019 par le groupe d'évaluation constitué d'un expert externe, de deux pairs de la DDC et d'un consultant national. Ce rapport est structuré selon les quatre volet d'évaluation: V1 – Analyse du contexte, V2 – pertinence et utilité du portefeuille, V3 – mise en oeuvre de la stratégie et du portefeuille, et V4 – résultats obtenus par rapport aux résultats du pays.

Constats et conclusions

Volet 1: Analyse du contexte.

La coopération suisse s'est positionnée au Burkina Faso à partir d'un processus d'analyse continu et d'une longue expérience de collaboration concrète. Deux stratégies marquent l'intervention suisse : La stratégie de coopération suisse 2017–2020 (SC – doc 3), et les Lignes Directrices de la DAO (doc 32). Elles sont en pleine concordance avec les orientations stratégiques du pays, en particulier le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016–2020 et les plans sectoriels correspondants, ainsi qu'avec les directives politiques et thématiques du Message du Conseil fédéral sur la Coopération Internationale et celles des différentes entités suisses impliquées.

Déjà lors de sa conception, le pays se trouvait dans une situation de fragilité croissante et entre-temps, celle-ci s'est dégradée graduellement sur le plan sécuritaire. La SC anticipait la possibilité d'un tel scénario spécifiant d'éventuelles mesures d'adaptation. Elle procédait aussi à des adaptations thématiques importantes dans deux des quatre domaines. Dans le cours des premiers deux ans de la stratégie actuelle, plusieurs projets se sont achevés et de nouveaux engagements ont été initiés, ce qui a permis d'expérimenter de nouvelles approches.

Volet 2: Pertinence et cohérence du portefeuille.

On constate une complexité déjà dans la formulation du but de la SC qui se rapporte avant tout aux domaines principaux, et aussi dans la réponse programmatique de la SC qui inclut une série de composantes thématiques à différents niveaux. Le portefeuille des programmes répond directement au but de la SC et est, dans ce sens, pertinent, mais le choix de la gamme des thématiques adressées reste ouvert au questionnement des aspects qui sont considérés essentiels pour faciliter l'obtention du but.

Les trois domaines gouvernance et démocratie, éducation de base et formation professionnelle et développement économique local forment le 'noyau dur' du programme. D'autres engagements, comme un quatrième domaine appui macroéconomique et une série de thèmes additionnels tels que le genre, la culture, la migration, sont liés au contexte de façon spécifique ou pris en compte dans les domaines prioritaires. Tous appliquent, selon notre appréciation, des approches généralement appropriées. A ceci s'ajoutent des programmes définis et réalisés au niveau régional. Vu dans son ensemble, les thèmes et aspects inclus dans le programme sont justifiés conceptuellement, mais du point de vue de sa réalisation, le programme pose des défis de cohérence.

Volet 3: Mise en oeuvre de la stratégie et du portefeuille.

Cette évaluation a constaté une gestion efficace du portefeuille de la SC basée en grande partie sur des procédures de gestion déterminée par des exigences de la centrale. Le bureau de coopération (BuCo) dispose d'une haute capacité professionnelle et est bien connecté avec les partenaires au niveau national. La coordination avec d'autres acteurs de coopération, nationaux et étrangers, est intense. La Suisse a joué et continue à jouer un rôle apprécié de coordination sectorielle et, à travers l'appui macroéconomique, de participation dans la coordination budgétaire avec le gouvernement. La Suisse est largement reconnue comme actrice, interlocutrice et facilitatrice du développement dans les secteurs où elle est engagée.

Le BuCo a réussi à investir jusqu'à la fin de 2018 la totalité des ressources suisses à disposition malgré de nombreux obstacles dans la réalisation. Le système de monitorage des activités est bien structuré et le rapportage sur l'évolution du contexte a été intensifié. Les défis présentés par les changements du contexte ont déjà conduit à une analyse de la gestion des activités sous l'angle d'une gestion des programmes sensibles aux conflits, en parallèle à ce mandat de révision stratégique. Elle renforce des propositions correspondantes pour la mise en oeuvre de la SC.

Volet 4: Résultats obtenus par rapport aux résultats du pays.

Les activités appuyées par la coopération suisse, mesurées par les indicateurs fixés par et pour le programme suisse, ont en grande partie atteint les résultats intermédiaires ciblés jusqu'à fin 2018, malgré la croissante fragilisation dans le contexte. La contribution aux aspects de développement national visés est moins évidente étant donné que la fixation et la disponibilité d'indicateurs au niveau national ne sont pas souvent effectives ou arrivent en retard par rapport aux périodes de suivis retenues. A l'intérieur du programme suisse, les domaines gérés par la DDC et le SECO se sont bien complétés, déjà au plan de leur *design* et dans la réalisation des programmes.

Par rapport à la durabilité et la mise à niveau, la SC, par sa conception même, implique, à part l'autonomisation des groupes cibles, le renforcement des systèmes nationaux. C'est évident dans le cas de l'aide budgétaire, mais aussi dans les autres trois domaines, soit par la formation et qualification des groupes cibles et des partenaires ou par des éléments permanents (infrastructures, curricula, codes, règles etc). Au niveau des thèmes additionnels, le dialogue politique permet d'influencer les systèmes (mise en œuvre, révision de la politique nationale genre, plaidoyer pour la pérennité du fonds de financement national des opérateurs culturels). Presque tous les outcomes des quatre domaines incluent des aspects systémiques.

Recommandations:

Au niveau de la SC complète, nous préconisons les orientations suivantes:

R1: Nous proposons d'inclure la **sécurité** dans le concept d'intervention comme un élément essentiel de développement. La Suisse s'est distinguée par son engagement consistant à long terme et devrait maintenir sa présence dans les zones caractérisées par des attaques terroristes, en adaptant ses formes d'interventions. La gestion de la sécurité est à développer dans et pour la prochaine SC dans un sens global. Les considérations de sécurité des groupes cibles, des partenaires de développement (régisseurs, partenaires techniques et financiers PTF) et des autorités (p.ex. niveau communal) devront être développées ensemble dans une vision de développement, élaborant et préparant des réponses préventives aux risques identifiés. Cet aspect devrait devenir une dimension essentielle de la gestion de la future stratégie, dans laquelle il faut investir.

R2: Il est recommandé que la SC suisse au Burkina Faso se concentre sur les trois domaines principaux pour ainsi augmenter sa **cohérence**. Il est proposé de subsumer à ses trois grandes orientations de développement appuyées par la Suisse toutes les autres interventions de la Suisse, déjà dans la phase de planification: l'aide budgétaire ciblée sur ces trois secteurs, les aspects de genre, de culture, de gouvernance, d'aide humanitaire, de migration, du secteur extractif, et de la lutte contre l'extrémisme violent. La cohérence du programme peut aussi être augmentée avec une plus grande coïncidence géographique de l'engagement dans les différents domaines. Et les programmes régionaux, quand ils

touchent le Burkina Faso, devraient figurer dans le cadre des domaines correspondants dans la SC future, ce qui implique une planification unifiée de la stratégie de coopération dans la région de l'Afrique de l'Ouest (par la Division de l'Afrique de l'Ouest DAO) et dans les pays pour la prochaine phase.

R3: Au vu des défis au développement et à la sécurité, auxquels le pays est confronté, nous considérons comme impératives la **poursuite du dialogue politique** avec les autorités et également celle de la coordination et coopération entre les PTF. La Suisse dispose d'amples contacts dans le gouvernement et dans les centrales des PTF. Pour répondre d'une manière adéquate à ces exigences dans le pays, nous proposons une « mise à niveau » de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso qui corresponde au poids de l'engagement suisse dans ce pays et facilite la mise en valeur de toutes ses contributions respectives.

R4: Pour permettre dans le futur de mieux mesurer les **contributions suisses au développement du pays**, nous recommandons un appui aux structures et instruments nationaux de statistique via des institutions multilatérales comme la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine du Développement (BAD) et les organisations des Nations Unies impliquées. La Suisse pourrait s'engager à ce que les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) deviennent des références standards pour mesurer les effets de développement et renforcer cette gestion via l'appui de l'initiative Paris 21 de l'Organisation de coopération et développement économiques OCDE (paris21.org).

1. Introduction

1.1 Objectifs de l'évaluation de la stratégie de coopération

L'évaluation de la stratégie de la coopération suisse dans un pays de concentration a pour but de mettre en évidence la *pertinence* et la *cohérence* de sa coopération au développement par rapport aux priorités nationales fixées en termes de développement et au message sur la coopération internationale de la Suisse. Elle fournit des données sur les *résultats obtenus* au moyen du portefeuille des projets et programmes dans les différents domaines d'intervention.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants :

- Évaluer, au moyen d'un processus d'apprentissage réciproque, la réalisation par la DDC et ses partenaires des objectifs définis pour le Burkina Faso et pour la région de l'Afrique de Ouest dans la stratégie et évaluer l'efficacité des mécanismes de pilotage stratégique et opérationnel mis en place par le bureau de coopération (BuCo) ;
- En temps opportun, jeter les bases permettant de définir les éléments clés de la future stratégie;
- Analyser dans quelle mesure la contribution suisse est déterminante pour le développement du Burkina Faso et de la région et identifier les facteurs-clés qui favorisent ou entravent la performance de l'aide et l'obtention de résultats ;
- Repérer les bonnes pratiques et les approches innovantes en matière de gestion de la stratégie, et partager l'expérience acquise.

1.2 Stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso

La Suisse est engagée dans quatre domaines de coopération au Burkina Faso:

Domaine	Objectif	Outcomes
a) Gouvernance et démo-cratie	La démocratie et la gouvernance se consolident et les citoyennes influencent la gestion publique. Ils contribuent au renforcement de l'état de droit et bénéficient de services publics adaptés et de qualité.	1: Il existe des pratiques citoyennes et institutionnelles qui contribuent à la consolidation de la décentralisation et de la démocratie au niveau national et particulièrement dans les collectivités territoriales partenaires. 2: Les citoyennes et citoyens des collectivités territoriales (CT) partenaires accèdent et bénéficient de services publics économiques et sociaux de qualité et contribuent à en garantir la durabilité. 3: Des mécanismes locaux de médiation sociale équitables, plus développés et mieux valorisés améliorent la résolution des conflits et le maintien de la paix sociale.
b) Éducation de base et formation professionnelle	Un système éducatif performant, inclusif et décentralisé permet aux femmes et aux hommes, et particulièrement aux jeunes, de disposer de connaissances et de compétences leur	1: Les enfants et les adolescents (filles et garçons), particulièrement ceux exclus du système éducatif accèdent à une éducation de base de qualité. 2: Les adultes et les jeunes, particulièrement ceux exclus du système éducatif accèdent à des formations adaptées contribuant à leur assurer une insertion professionnelle.

	permettant d'exercer leurs activités économiques et leur citoyenneté.	3: Le pilotage et la gestion du système éducatif du Burkina Faso est plus efficace et permet d'allouer plus de ressources aux collectivités territoriales et aux alternatives éducatives.
c) Développement économique local	Des exploitations familiales plus rentables offrent de nouvelles opportunités économiques aux populations rurales, en particulier les jeunes, leur permettant d'améliorer leur alimentation, leurs revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.	1: Les productrices et producteurs des filières agropastorales et les entreprises rurales ont un meilleur accès à des marchés rémunérateurs (national et exportation) et augmentent leurs revenus. 2: Des services de soutien (finance, intrant, transport, transformation, etc.) aux filières agropastorales se développent et sont sources d'emploi. 3: Les Organisations Paysannes en concertation avec les Collectivités territoriales et l'État central influencent les politiques agricoles dans l'intérêt des exploitations familiales.
d) Appui macro-économique	Contribuer à la stabilité macroéconomique, à la bonne gouvernance et au dialogue entre l'État et les citoyens pour la définition des politiques de développement cohérentes en lien avec l'objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales.	1: Les liens entre les priorités nationales et la définition du budget sont resserrés. 2: La DGI a accru ses capacités de mobilisation des ressources internes avec l'amélioration de la qualité et de la sécurité de son circuit de collecte des recettes. 3: Les institutions représentatives de la société civile ont des bases de données fiables et font des analyses critiques et des propositions alternatives sur l'action publique en matière de développement, de lutte anti-corruption et de prise en compte du genre. 4: Les institutions de contrôle externe remplissent leurs missions.

La stratégie inclut deux thèmes transversaux: genre et gouvernance, ce deuxième étant en même temps un domaine. En plus, la stratégie mentionne deux thèmes complémentaires: la culture et la migration (programme global de la DDC), ce dernier avec deux projets (appui au dialogue national sur la gestion de la migration et du développement; recherche sur les stratégies familiales des migrants à Ouagadougou). Elle inclut aussi la participation et réalisation d'activités dans le cadre de trois programmes régionaux de la DAO qui se réfère aux domaines mentionnés ci-dessus de (a) gestion publique locale; (b) éducation de base et formation professionnelle et (c) sécurité alimentaire et développement rural, reformulé en développement économique local dans la stratégie 2017–2020. De plus, après l'évaluation de l'engagement de l'Aide humanitaire au niveau de la région dans son « programme lait », elle a initié en 2018 deux projets avec de nouveaux partenaires cherchant ainsi à intégrer ces activités plus étroitement dans la stratégie suisse. La Division Sécurité humaine (DSH), de son côté, a initié, sous une forme ad hoc, des visites dans la région sous son mandat afin de contribuer à la prévention de l'extrémisme violent. Toutes ces activités sont coordonnées et suivies par le bureau de coopération suisse à Ouagadougou.

1.3 Méthode et structure du rapport

Cette évaluation a suivi la méthodologie définie dans le concept de la DDC (Section Évaluation et Contrôle de Gestion) pour l'évaluation de ses Stratégies de Coopération (DDC, août 2018) et la boîte à outils correspondante (version août 2018).

Le concept spécifie quatre volets comme structure thématique:

- I. Analyse du contexte
- II. Pertinence et utilité du portefeuille de projets/programmes par rapport aux domaines d'intervention de la stratégie
- III. Mise en œuvre de la stratégie et de son portefeuille de projets
- IV. Résultats de la stratégie par rapport aux résultats enregistrés au niveau du pays

L'évaluation répond à des questions standards spécifiées dans cette structure, auxquelles le BuCo et le SECO ont ajouté diverses questions complémentaires (annexe 1).

La boîte à outil mise à disposition de cette évaluation offre, recommande et partiellement oblige à l'application d'instruments correspondants. Elle spécifie les méthodes courantes d'évaluation comme l'étude de documents, des entretiens avec des personnes de référence à la centrale, une mission de deux semaines pour effectuer des entretiens, des ateliers et des visites de projets, et l'élaboration d'un rapport final. Les structures pour le rapport initial et le rapport final sont largement pré-déterminées dans la boîte à outils. L'évaluation a appliqué, dans la mesure du possible, la triangulation de l'information sur les aspects à évaluer, prenant en compte a) la documentation correspondante, b) les discussions avec les personnes du côté suisse chargées de l'exécution des activités correspondantes, et c) les discussions avec des personnes burkinabés impliquées (responsables, partenaires, bénéficiaires dans la mesure du possible).

Le groupe d'évaluation était constitué par

- Markus Reichmuth, chef du groupe,
et les deux pairs:
 - Véronique Bourquin, Senior Policy Advisor, Division Analyse et politique / Coopération globale et
 - Alexander Widmer, Chargé de programme, Division Amérique Latine et Caraïbes / Coopération Sud
- Un consultant local, M. Léné Sebgo, faisait partie du groupe.

Le chef de l'équipe a eu la responsabilité globale de l'évaluation et traite les domaines économiques (développement économique local (DEL) et appui budgétaire) avec la paire respective. Véronique Bourquin a concentré son attention sur les deux domaines d'Education de base et formation professionnelle, et Développement économique local ainsi que sur les liens avec le secteur extractif. Alexander Widmer était co-responsable de l'évaluation des domaines Gouvernance et démocratie et appui macroéconomique ainsi que des thèmes de culture et de genre. Les deux pairs ont participé à la mission (échange entre pairs, préparation de questionnaires, conduite d'entretiens avec les partenaires et co-animation des ateliers) et élaboré des fiches de synthèse pour les quatre volets d'évaluation par domaine (principaux constats, conclusions, recommandations) comme contribution au rapport d'évaluation. Le consultant local a appuyé la mission dans l'analyse du portefeuille et à travers des contacts avec des interlocuteurs centraux dans le pays.

La structure de ce document a suivi le modèle proposé dans la boîte à outils. Les documents consultés sont présentés et, pour référence dans ce texte, numérotés dans l'annexe 3 (référence dans le texte: doc.).

2. Résultats

2.1 Volet d'évaluation 1: analyse du contexte

2.1.1 Positionnement de la SC et adaptation au contexte du pays partenaire et de la région ainsi qu'aux priorités suisses

La référence stratégique nationale: Dans le cas du Burkina Faso, la coopération externe au développement, y compris celle de la Suisse, a été invitée à orienter ses engagements dans le cadre de référence national pour les efforts de développement du pays: le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016–2020 (doc 2), élaboré par un Secrétariat Permanent avec la participation de divers acteurs, adopté par le Gouvernement et placé sous la tutelle du Premier Ministre. Ce plan spécifie trois axes stratégiques d'intervention ainsi que 14 cadres sectoriels et 13 cadres régionaux. La SC suisse s'est inscrite dans ce cadre et de plus a contribué à la formulation de politiques sectorielles (genre, décentralisation, éducation, formation professionnelle). Néanmoins, selon un expert national haut placé de la coopération internationale avec le gouvernement, les grandes stratégies de coopération des bailleurs y compris celle de la Suisse ne bénéficient pas toujours suffisamment de contributions d'orientation stratégique de la part du gouvernement pendant leur élaboration.

Les références stratégiques suisses: Du côté de la Suisse, toutes les entités concernées par la coopération internationale avec l'Afrique de l'Ouest, soient le DFAE ou le SECO, ont formulé et publié des politiques et stratégies de coopération globales, sectorielles et/ou régionales dans le laps de temps de la SC sous considération (voir annexe 3), à l'exception de l'Aide humanitaire et du domaine Emploi et Revenus (e+i selon les sigles en anglais). L'évolution de la vision stratégique et des priorités de la centrale sont partagées et prises en considération dans la formulation et l'application de la SC. Dans le cas de l'Aide humanitaire, deux nouveaux projets initiés en 2018 (phase unique de 3 ans chacun) dans des régions bénéficiant de son "programme lait" de longue date montrent la volonté de promouvoir de nouvelles approches intégrant les instruments de l'aide humanitaire et du développement dans une perspective de renforcement de la résilience des populations. Le domaine e+i, de l'autre côté, met à disposition dans son shareweb des directives et approches détaillées qui portent aussi sur le développement économique local et la coopération économique dans des contextes fragiles. La coopération suisse est donc bien munie d'orientations stratégiques et thématiques.

Positionnement et adaptation de la SC: Le document de la stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2017–2020 (doc 3) se distingue par une caractérisation précise de la situation du pays et du programme au début de la phase. Il spécifie les résultats obtenus dans le programme précédent et les implications de l'analyse pour la stratégie à définir, y compris les adaptations thématiques dans deux domaines d'engagement. Le domaine "réforme de l'État et décentralisation" devient "gouvernance et démocratie" afin de mettre un nouvel accent sur la consolidation du processus démocratique et la construction de la citoyenneté, sur le renforcement de la société civile et sur les mécanismes locaux de redevabilité, de résolution de conflits et d'accès à la justice. Le domaine "développement

rural et sécurité alimentaire" devient "développement économique local" pour intégrer explicitement les zones péri-urbaines, lieu important de transformation et commercialisation des produits agricoles. Dans le cours des premières deux années de la stratégie actuelle, plusieurs projets se sont achevés et de nouveaux engagements ont été initiés, ce qui a permis de réaliser les adaptations stratégiques décidées et aussi d'expérimenter de nouvelles approches comme p.ex. les deux projets de l'aide humanitaire depuis 2018.

2.1.2 Qualité de l'analyse du contexte

Le contexte à mi-parcours de la stratégie: Une récente analyse du programme suisse sous l'angle d'une gestion de programme sensible aux conflits (GPSC) (doc 24, Mai 2019 p.4) résume les principales sources de tension qui sous-tendent les lignes de conflit émergentes:

- "La concurrence pour l'accès et l'utilisation des ressources naturelles et de la propriété foncière dans les zones rurales et dans les zones péri-urbaines, entre autres l'usage des pâturages le long des routes migratoires des populations transhumantes, et l'orpaillage.
- Des chocs externes et l'instabilité régionale qui, en conjonction avec des frontières poreuses et la prolifération des armes, se manifestent par la présence et les attaques de groupes extrémistes dont le rayon d'action s'élargit de plus en plus sur le territoire burkinabè.
- La faiblesse des institutions et des processus politiques, en particulier la faible capacité de l'État à fournir des services et des fonctions de base et l'insuffisance de volonté politique de mener à bien des processus de transition politique (par exemple, la décentralisation)."

Radio France International a résumé dans une récente émission le phénomène des attaques djihadistes dans la région de l'Afrique de l'Ouest (voir annexe 2). Sur la base des discussions de la présente évaluation, il nous paraît que *les perspectives pour les jeunes dans les communes rurales* (collectivités territoriales) jouent un rôle central dans la recrudescence de la situation sécuritaire. La disponibilité croissante d'informations transmises par téléphonie mobile a augmenté leur accessibilité et leur mise en réseau, ouvrant des possibilités de contact et des alternatives d'activités et de groupement (l'orpaillage, la connexion avec des amis et des groupes internes et externes). Cela peut aller jusqu'à des activités de nature criminelle comme celles des «coupeurs de route» qui, bien qu'attenué par le phénomène des kolweogo¹, rendent difficiles et moins sûrs les déplacements à l'intérieur du pays pour les activités des projets.

L'aggravation de la situation de sécurité observée depuis 2017 n'est pas une surprise. La SC 2017-20 (doc 3) a spécifié dans l'Annexe A trois scenarii d'évolution: 1. amélioration, 2. continuité fragile et 3. dégradation. La SC s'orientait sur le scénario 2, mais le contexte est en train de dériver vers le scénario 3. On peut conclure que *la SC 2017-20 s'est positionnée d'une manière réaliste en anticipant des alternatives en matière d'évolution du contexte.*

2.1.3 Recommandations pour le volet 1

R1.1: La Suisse a acquis de nombreuses connaissances et une certaine reconnaissance grâce à un engagement cohérent et pragmatique dans les secteurs thématiques et géographiques de son intervention passée et en cours. Ceci constitue son profil et ses

¹ Initiatives communautaires de sécurité

points forts. La Suisse devrait par conséquent poursuivre son articulation sur ce positionnement tant thématique que géographique. C'est particulièrement important pour les zones de conflit dans lesquelles la coopération devrait se poursuivre sous réserve d'une adaptation des approches de mise en œuvre, dans la perspective de laquelle la récente analyse GPSC fournit des éléments. Une adaptation des modalités de mise en œuvre et une collaboration avec d'autres PTF actifs dans les mêmes régions peuvent être envisagées.

R1.2: Vu sous l'angle du pays récipiendaire, il serait opportun que, du côté suisse l'on réfléchisse à améliorer les modalités de participation et d'implémentation des diverses entités suisses impliquées renforçant le rôle de la direction du BuCo déjà dans la phase de planification des activités.

2.2 Volet d'évaluation 2: pertinence et utilité du portefeuille

Vue d'ensemble du portefeuille: La SC a pour but des interventions pour un développement durable permettant à la population, en particulier ses membres les plus vulnérables, d'améliorer significativement ses conditions de vie grâce à une éducation de qualité, une économie locale en essor, une bonne gouvernance ainsi que des institutions performantes. Les femmes, les hommes, en particulier les jeunes, exercent leurs droits démocratiques, assument leurs devoirs citoyens et participent ainsi à la construction d'un environnement inclusif propice à l'épanouissement, à la prévention de l'extrémisme violent et au développement socioéconomique (doc 3).

La SC poursuit ce but à travers un programme avec les composantes suivantes:

- quatre domaines thématiques: gouvernance et démocratie; éducation de base et formation professionnelle; développement économique local; et appui macroéconomique
- un thème transversal: genre, et un autre mentionné mais non spécifié comme tel dans la stratégie: gouvernance
- un thème additionnel: culture
- un thème "global": migration
- des activités de l'Aide Humanitaire
- des interventions des programmes régionaux en Afrique de l'Ouest
- d'autres interventions sporadiques comme celle de la DSH

On constate une complexité déjà dans la formulation du but qui se rapporte avant tout aux domaines principaux, mais aussi dans la réponse programmatique de la SC. Ce positionnement a évolué pendant ces dernières décades comme conséquence de l'engagement et l'expérience de la coopération suisse dans ces domaines et thèmes, au Burkina Faso et en Suisse. Les documents de stratégie quadriennaux, les propositions de crédit, les rapports annuels ainsi qu'une série d'évaluations de projets et programmes témoignent des processus d'apprentissage qui ont eu lieu dans la coopération suisse et dont on a tiré des leçons pour l'élaboration de nouvelles orientations et activités arrivant à la SC qui est actuellement en vigueur.

Par rapport à l'intégralité des activités entreprises dans le cadre de la SC, on se trouve face à la complexité du contexte et aussi de l'offre de la coopération suisse. On constate une gamme impressionnante de thématiques adressées par la SC. L'agenda 2030 sur le développement durable définit 17 objectifs, parmi lesquelles la SC au Burkina Faso prétend toucher pas moins de huit d'entre eux. Conceptuellement une aspiration aussi étendue de

la SC peut être justifiée, mais l'ampleur de l'engagement requis pose la question de l'efficacité des engagements spécifiques et de leur mise en cohérence. La pertinence et l'utilité d'une SC dépendent aussi de son efficacité pour la résolution des problèmes identifiés dans et pour la population cible et/ou les systèmes en question. Est-ce que les moyens suisses sont investis d'une manière à garantir une optimisation des effets ou faudrait-il focaliser et concentrer davantage? Trois critères d'appréciation permettent une réponse approximative: les résultats obtenus (volet 4), les synergies (cohérence) entre les différents engagements thématiques (volet 3), et une gestion flexible de programme qui s'adapte aux changements du contexte (volet 3).

Au plan institutionnel, l'apport suisse, de son côté, est caractérisé par l'intervention de plusieurs acteurs organisés différemment. La Coopération Sud de la DDC dispose d'un Bureau de Coopération dont la direction est munie des compétences nécessaires pour gérer le programme, tandis que d'autres intervenant comme le SECO (DEFR), le domaine de l'Aide humanitaire et la Coopération Globale de la DDC ou la DSH (Direction Politique au DFAE) agissent d'une manière centralisée depuis la Suisse – il s'agit là d'un arrangement exigeant pour la gestion de programme au Burkina Faso comparé à une programmation commune de toutes les activités suisses dans une région et un pays.

Ce mandat a permis d'évaluer un échantillon d'activités et de résultats des composants principaux du programme sous l'angle des critères prédéfinis permettant de saisir la valeur ajoutée spécifique des contributions suisses. Un bilan succinct à mi-parcours de la phase stratégique actuelle par domaine et un résumé des facteurs de réussite et des obstacles sont présentés dans les annexes 4 à 10. En complément des échanges de cette mission, ils fournissent une base pour les appréciations suivantes de cette évaluation.

2.2.1 Gouvernance et démocratie (annexe 4)

Le programme actuel dans ce domaine a défini trois axes d'intervention:

- Renforcement de la démocratie et de la gouvernance au niveau national et local (participation, redevabilité, contrôle de l'action publique)
- Décentralisation et services de base
- Gestion locale des conflits

Concernant la gouvernance locale et la décentralisation, les niveaux d'investissement et des services, le contrôle du territoire et les perspectives économiques en dehors de la capitale sont loin d'être satisfaisants. L'État a perdu le contrôle partiel du territoire avec la conséquence que de nombreuses écoles restent fermées et que beaucoup de maires ont fui à Ouagadougou pour échapper à la violence. Dans ce contexte l'effort du programme se déploie à plusieurs niveaux :

- a. Il supporte la *mise en œuvre des plans de développement des CT* par le financement des infrastructures, par le renforcement des capacités techniques et d'engagement de la communauté dans l'identification des priorités et d'exercices de redevabilité. En plus il supporte la construction de pistes rurales par la méthode HIMO (Haute intensité de main d'œuvre) dans le programme décentralisation et à plus large échelle dans un partenariat avec la Banque Mondiale (BM). Ainsi le programme répond en même temps de manière directe et tangible à trois lacunes : 1. L'insuffisance de financement pour les infrastructures locales ; 2. l'insuffisance de capacités techniques pour la mise en œuvre et le maintien consécutifs de celles-ci ; 3. La coordination insuffisante des multiples acteurs impliqués dans la gouvernance locale à travers des mécanismes participatifs, transparents et performants. Lors de la visite on a pu observer ces

contributions, à Poa et à Koudougou. L'appui constant de la Suisse est fortement apprécié par les acteurs. Pour les autorités du niveau central les expériences acquises par la coopération suisse sont considérées comme de bonnes pratiques à reprendre par le système national d'appui aux CT. Il faut néanmoins veiller à ce que les mécanismes de participation soient techniquement et financièrement viables, pour ne pas mener à des frustrations et pour que les investissements aient des effets réellement bénéfiques pour les populations, sans créer des conflits. Sur la base de nos appréciations, l'approche genre est bien reprise dans les programmes, mais beaucoup d'engagement reste nécessaire dans les années à suivre pour mener à une véritable culture locale d'équité de genre, notamment pour ce qui concerne les responsabilités représentatives et le poids dans la prise de décision.

- b. Le programme *contribue au fonds permanent pour le développement* des collectivités territoriales. En plus, pour ce qui concerne le financement de la décentralisation, avec d'autres PTF, la Suisse s'est engagée dans le dialogue politique sectoriel sur le développement du référentiel du gouvernement pour la décentralisation, sur la création d'une nouvelle agence pour le financement de la décentralisation ainsi que la définition de modules d'appui techniques et de renforcement des capacités. Dans ces dialogues, la coopération suisse peut faire valoir toutes ses expériences concrètes en appui à la décentralisation. En plus, la Suisse s'engage dans l'appui budgétaire avec une des valeurs cibles qui vise à augmenter considérablement les transferts du budget de l'État pour les régions et les CT. Dans le contexte de l'appui budgétaire, la Suisse accompagne la mise en œuvre du code minier, qui a mené à la création d'un autre fonds pour le développement local. Et par les mesures d'accompagnement de l'aide budgétaire, notamment pour le renforcement de la récolte d'impôts, la Suisse renforce la capacité de l'État aussi au niveau décentralisé.
- c. La Suisse *coordonne ses activités avec de nombreux PTF* qui contribuent à l'appui de la décentralisation et des CT, notamment l'Allemagne, la France, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Union Européenne (UE). Néanmoins on constate que la BM échappe à la coordination, malgré l'importance de son engagement dans ce domaine.

L'appui à la démocratisation au niveau national se fait de manière plus intense depuis octobre 2018 et en collaboration avec d'autres PTF, sur la base d'initiatives préexistantes depuis 2015. La Suisse a mis un focus sur la participation équitable des femmes et des jeunes, que ce soit dans les exercices de redevabilité nationale (Présimètre), dans l'appui à l'Assemblée Nationale, et dans celui à la préparation des élections et à l'éducation civique, y compris des initiatives culturelles (théâtres, vidéos) et médiatiques (radios et TV). Dans le contexte de l'aide budgétaire, la Suisse soutient le contrôle social de l'État en ce qui concerne les finances publiques. L'engagement est trop récent pour tirer des conclusions sur ces effets. Ce qui est certain, c'est que c'est un appui sans lequel les acteurs de la société civile ne seraient pas capables d'interagir avec la même intensité et crédibilité face aux institutions. Comparé avec la voie choisie lors des insurrections de 2015 les méthodes paisibles de participation et de redevabilité enrichissent le débat de manière critique mais constructive et ont le potentiel de contribuer à l'amélioration de l'action des institutions. Ainsi la crédibilité et la légitimité des institutions peuvent être renforcées. Nous constatons que la liberté d'expression et d'action de la société civile reste considérable dans le pays, même si des premiers signes de restriction pointent à l'horizon avec l'excuse de la lutte contre l'extrémisme violent.

Pour ce qui concerne les *mécanismes de médiation sociale* pour la justice et la paix, des études ont été menées et des actions pilotes développées dans le cadre du DEPAC (Décentralisation et Participation Citoyenne). Aucune action d'envergure n'a pu être développée. Elles mettent en évidence l'importance de l'implication des leaders

traditionnels et religieux dans de tels mécanismes. Dans une logique de maintien de l'engagement suisse pour la gouvernance locale y compris dans des zones du pays qui sont affectées par l'insécurité, un engagement accru dans le renforcement de ces mécanismes apparaît très pertinent.

Recommandations:

R2.1: Pour combler le manque de réalisation de la vision stratégique du gouvernement à ce sujet, ainsi que pour rompre les résistances des Ministères sectoriels déconcentrés à avancer sur le chemin de la décentralisation fiscale, la coopération suisse en étroite collaboration avec les PTF concernés devra s'engager encore davantage pour convaincre les autorités, mais aussi pour trouver une manière viable de mobiliser les moyens financiers avec un mécanisme d'appui technique et une méthodologie participative performante et durable.

R2.2: Dans le domaine complémentaire de l'aide budgétaire, comme les partenaires de la Direction Générale des Impôts (DGI) l'ont indiqué, si la Suisse devait contribuer à l'informatisation du cadastre fiscal et des registres fonciers, cela faciliterait particulièrement la capacité des CT de générer également des revenus additionnels.

R2.3: Par rapport à la coordination avec des PTF, nous recommandons de poursuivre et même d'intensifier les efforts de coopération à plusieurs niveaux : 1. Pour une répartition équitable de l'appui des PTF à toutes les régions du pays ; 2. Pour faire en sorte que les différents fonds et sources de financement au bénéfice des CT soient reçus et gérés de manière coordonnée par les régions et les CT ; 3. Pour aligner les différents types d'appui technique et les méthodes participatives et de concertation des multiples acteurs impliqués dans la gouvernance locale vers la création d'un système d'appui et de redevabilité national.

R2.4: Pour accentuer l'engagement en matière d'appui à la démocratisation, il nous semble important d'assurer que les synergies entre l'appui à la démocratisation au niveau national et celui aux mécanismes de redevabilité locale soient mis en cohérence, et que les différentes organisations de mise en œuvre des programmes trouvent des modalités constructives de coopération, notamment pour ce qui concerne l'appui aux radios locales, l'appui à la participation politique active des femmes et des jeunes et les demandes de redevabilités aux CT.

R.2.5: L'engagement pour renforcer des mécanismes de médiation pourrait être combiné avec une approche de sauvegarde des droits humains et de promotion de la paix comme modules additionnels des programmes en appui de la gouvernance locale. Cet engagement pourrait même s'élargir à des appuis à rendre l'engagement des forces de sécurité davantage au service des communautés, comme la DDC a commencé à le faire notamment en Honduras. Un tel engagement au niveau local pourrait être combiné avec un appui technique et un dialogue politique sur ces questions avec, le cas échéant, l'exploration d'un engagement du Centre pour le contrôle des forces armées de Genève (DCAF). En considération du fait que le programme suisse dans ce domaine contient déjà beaucoup d'éléments, y compris la nécessité d'appliquer l'approche GPSC pour maîtriser au mieux le défi sécuritaire et malgré les besoins, la Suisse ferait mieux de s'abstenir d'un engagement direct en soutien au secteur de la Justice. Cela se justifie aussi par l'appui consistant dans ce secteur d'autres PTF (Danemark, UE).

2.2.2 Éducation de base et formation professionnelle (annexe 5)

a. Les défis de l'éducation de base sont multiples même sans prendre en considération les questions de sécurité. 19% du budget de l'Etat est consacré à l'éducation mais ce budget

est sous pression (dépenses sécuritaires). De plus une grande partie du budget (85%) couvre la masse salariale (cette part a augmenté avec les mouvements sociaux). A noter que 2/3 de la fonction publique est attachée au ministère de l'Éducation. La part dédiée aux investissements est donc très limitée et essentiellement couverte par les fonds des bailleurs notamment à travers le Compte d'Affectation Spécial au Trésor (CAST). Selon les interlocuteurs du ministère de l'Éducation, seuls 1/3 des besoins du plan triennal peut être couvert. A cela s'ajoutent des écoles fermées pour raisons sécuritaires (environ 2000 sur 33 000) et des jours d'enseignements perdus en raison des grèves. La qualité de l'éducation demeure un défi. Alors que la norme du nombre d'élèves par classe est de 50, ils sont souvent 120 élèves. Avec les écoles fermées certaines classes regroupent jusqu'à 200 élèves. Le système n'arrive pas à faire face aux besoins démographiques (dans certaines écoles par exemple, le recrutement se fait tous les deux ans par manque d'espace) et la formation continue des enseignants reste problématique. D'après les interlocuteurs du Ministère, 20% des enfants ne peuvent pas aller à l'école car il n'y a pas d'écoles dans leur périmètre. Il y a des différences régionales avec des poches de sous-scolarisation notamment dans les zones transfrontalières. Le taux d'achèvement de la scolarité est de 63%. S'il y a une progression de 1 à 2 points par an, celle-ci reste lente. 59.4% des enfants sont hors de l'école.

A noter que les financements des bailleurs pour l'éducation ont baissé au cours de ces dernières années, notamment pour l'éducation non-formelle (1% du budget de l'éducation nationale est alloué à l'éducation non-formelle). Pour faire face aux défis financiers du secteur, les bailleurs – dont la Suisse – ont effectué (ou ont prévu) des versements additionnels au CAST. La coopération suisse a été une des premières à réagir (avancement de fonds) en 2019.

- b. La réponse de la coopération suisse à ces multiples défis se fait de manière concertée, via un appui à la politique sectorielle pour l'éducation de base (CAST). La coopération suisse est très présente dans les structures de coordination (avec les autorités et entre bailleurs) et a été chef de file pour l'éducation de base (2015-2017). A cette contribution s'ajoute un soutien spécifique pour l'éducation non-formelle, via le Fonds d'Appui à l'Éducation Non Formelle (FONAENF). La coopération suisse est un membre fondateur de la FONAENF depuis 2002 et au cours de ces dernières années a mis un accent fort sur l'éducation non-formelle, en réponse à la déscolarisation. Le programme de la coopération suisse a évolué vers une concentration des fonds pour le FONAENF (les soutiens directs à des ONGs travaillant dans le secteur non-formel ont cessé). Au vu du nombre d'enfants déscolarisés et de l'arrivée chaque année de 400 000 jeunes sur le marché de l'emploi sans formation de base, la coopération suisse focalise dorénavant son soutien au FONAENF sur les 14-18 ans (nouveau programme, nouvelle approche), en faisant un lien explicite entre l'éducation de base non-formelle et la formation professionnelle. Le programme de la coopération suisse avec le FONAENF répond également à la nécessité d'offrir des alternatives au possible recrutement des jeunes par des groupes armés et/ou pour l'orpaillage. Le programme intervient ainsi dans trois régions, y compris les régions visées par les violences (Sahel et Nord). A noter que selon le FONAENF, la demande pour l'éducation non-formelle est très forte. Toutefois son budget lui permet de répondre à 20% des besoins seulement (selon les interlocuteurs rencontrés).

En réponse à la situation sécuritaire et à la fermeture d'écoles, la coopération suisse a été un des premiers bailleurs à soutenir l'intervention de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour les Enfants) pour des écoles résilientes, démontrant ainsi sa capacité à rapidement mobiliser des fonds pour de tels projets. Sur la base des expériences réalisées dans ce cadre, l'UNICEF a développé un programme sur trois ans, dont la Suisse est un des bailleurs (une experte suisse sera par ailleurs mise à disposition de l'UNICEF à partir de juillet 2019). A noter que la Suisse est le seul bailleur qui finance le programme sur plusieurs années (prévisibilité).

c. Les défis liés au secteur de la *formation professionnelle* sont également multiples. L'objectif du gouvernement (dans le cadre du PNDES) est de passer de 3% de jeunes passant par la formation professionnelle à 16%. A noter que le Ministère est en train d'essayer de récolter des métadonnées pour faire le suivi de cet indicateur. Le secteur est marqué par une grande instabilité institutionnelle : 4 ministres en 4 ans au ministère de la Jeunesse. De plus 8 Ministères se partagent la formation professionnelle, rendant la coordination particulièrement compliquée (y compris entre le centre et les régions). Au-delà de la question de la perception de la formation professionnelle, il y a un décalage entre la demande du marché de l'emploi et l'offre. La Taxe patronale (qui représente entre 6 et 8 milliards de CFA/an) devrait en principe être utilisée pour le financement de la formation professionnelle. Pour le moment, celle-ci va directement au Trésor. Jusqu'à présent, les questions d'accès à l'emploi n'étaient pas (ou très peu) considérées dans le cadre de la formation professionnelle. La situation est en train de changer. Il y a également une reconnaissance par les parties prenantes de la responsabilité et du rôle du secteur privé et de la nécessité de l'impliquer davantage, y compris dans les processus de certification. Un des défis concerne également le coût des formations professionnelles. Un des enjeux est aussi la qualité de la formation et le développement de curricula. Il y a moins de 100 métiers qui disposent de référentiels. L'approche de la coopération suisse en matière de formation professionnelle suit le même modèle que pour l'éducation de base: un financement au secteur et à sa gouvernance (via un fonds commun) et un financement 'bilatéral' pour tester de nouvelles approches (formation professionnelle duale avec le secteur privé). Comme pour l'éducation de base, la coopération suisse a passé de financements à des partenaires multiples à une concentration sur un financement du secteur (avec d'autres donateurs). A noter que la coopération suisse soutient également le secteur de la formation professionnelle via le FONAENF (un accent fort est donc mis sur la question de l'emploi des jeunes et des alternatives à l'éducation formelle). De fortes synergies sont donc à envisager entre les deux « piliers » du secteur, notamment en terme d'approche et de monitoring des résultats.

Recommandations:

R2.6: Les deux nouveaux programmes (FONAENF, formation professionnelle) nécessitent de développer dès à présent un système d'indicateurs et de monitoring qui va au-delà de celui du nombre de participants à des formations. En plus, il faut élargir le programme avec le secteur privé aux régions fragiles et intégrer véritablement les acteurs régionaux. Des synergies avec les programmes DEL sont nécessaires, ainsi qu'avec le fonds genre.

R2.7: Par rapport à une gestion décentralisée du système éducatif et de l'éducation non-formelle, les requêtes des prestataires devraient à l'avenir passer par les communes (avec l'éducation non-formelle inscrite dans les plans de développement communaux).

R2.8: La réponse de la coopération suisse à la fermeture des écoles devrait continuer pour s'assurer qu'il n'y a pas de structures parallèles qui se créent. Si cette crise s'élargira il est recommandé d'augmenter les financements (y compris par exemple via des financements humanitaires). En plus, les initiatives de l'UNICEF avec les écoles franco-arabes et coraniques sont à suivre, notamment au vu de l'expérience de la Suisse dans l'éducation non-formelle et les systèmes de passerelles. La récente analyse GPSC du programme suisse formule d'autres propositions, notamment que les écoles primaires (bilingues) soient transformées en centre d'éducation pour adultes (cas dans le Sahel et à l'Est) parce que les efforts d'alphabétisation dans les langues nationales ne sont pas (encore) visés par les groupes extrémistes.

2.2.3 Développement économique local (annexe 6)

Depuis 2015 (dégradation dans la situation sécuritaire) 6% du budget de l'État va au secteur agricole (avant: 10%). Le budget est limité alors que c'est un secteur cher (infrastructures) et stratégique (86% des communautés vivent des ressources naturelles dans leur environnement). Depuis 15 ans on a enregistré des acquis substantiels dans le secteur, mais assurer la sécurité alimentaire reste un très grand défi. Le PNDES met la priorité sur ce secteur. Actuellement 46 projets sont mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, pour un montant de 105 milliards de CFA. Il y a aussi une volonté de l'État de promouvoir l'entreprenariat agricole.

Ce domaine a été reformulé sur la base de l'approche systémique M4P (sigle de l'expression anglaise « Making Markets Work for the Poor ») qui vise à faciliter l'amélioration du système de marché en faveur des couches peu ou pas intégrées dans des circuits commerciaux. DEL constitue une composante particulière de cette approche qui part d'un point de vue territorial: là où la production, la collecte, le stockage, éventuellement la transformation et la commercialisation ont lieu, on devrait offrir des conditions régulatrices et d'infrastructure favorables à la production locale et à son intégration dans des chaînes de valeur courtes ou plus longues (marchés voisins ou plus lointains). Les hypothèses de changement dans le cadre de résultats (doc 3) intègrent cette vision plus ample d'intervention envers laquelle la SC actuelle s'oriente.

La contribution du programme DEL de la coopération suisse aux résultats du pays est difficile à mesurer étant donné que les indicateurs du pays dans le cadre de résultats restaient sans spécification. Le suivi est quand-même fait avec les Ministères impliqués (agriculture et élevage) sur la base d'indicateurs du PNDES et du PNSR2 (Plan National du Secteur Rural 2).

Le résumé des facteurs de réussite et les obstacles dans l'annexe 10 donne une vision rapide sur les aspects centraux dans ce domaine, y compris la question foncière. Une récente analyse GPSC du programme suisse constate que « la terre constitue la ressource la plus importante dans un pays où 80% de la population travaille majoritairement dans les activités agro-sylvo-pastorales. La plupart des conflits au Burkina Faso sont liés à la concurrence de populations différentes pour l'accès et l'utilisation des ressources naturelles et la terre, y compris la propriété foncière dans les zones rurales et dans les zones péri-urbaines, l'usage des pâturages le long des routes migratoires des populations transhumantes, et l'orpaillage. Il faut ajouter des conflits fonciers résultant du décalage entre droit (étatique) foncier et pratiques sociales, ce qui concerne notamment l'accès à la terre pour les femmes. Nos interlocuteurs ont aussi identifié l'accaparement des terres par les entreprises agricoles comme problème et source de conflit. »

Le programme de la coopération suisse dans le secteur DEL répond évidemment à des défis identifiés du secteur. Il vise notamment à soutenir les exploitations familiales en vue de créer des opportunités économiques et de rendre le milieu rural attractif pour les jeunes (Programme d'appui à la promotion de l'entreprenariat agricole PAPEA, Programme de Valorisation du Potentiel Agro-Pastoral dans l'Est du Burkina Faso VALPAPE). Tout en conservant des aspects de sécurité alimentaire (notamment via le Programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux PFNL) et d'augmentation de la productivité (VALPAPE), le programme se focalise également sur les questions de valeur ajoutée à la production (transformation) à travers notamment des approches chaînes de valeur/M4P. La réorientation du programme suisse vers une approche de marché est en train d'être opérationnalisée dans les projets en cours et plus strictement dans le nouveau projet PAFPA (Programme d'appui à la formation et à l'apprentissage). L'accent est de plus en plus mis sur les conditions pour développer le marché, y compris l'accès aux financements.

Recommandations:

R2.9: L'engagement de longue date de la Suisse en faveur de l'immense défi de la sécurité alimentaire, avec toutes les expériences et contacts acquis, devrait être soutenu, mais dans une perspective croissante d'orientation vers les marchés, tel que prévu dans la stratégie actuelle en accord avec la vision du PNDES.

R2.10: Au vu de la dégradation sécuritaire, il est recommandé d'explorer la possibilité de programmes communs entre PTF et de prévoir dès la conception des programmes un mécanisme de réponse commune en cas d'urgence.

R2.11: Dans la formulation du futur programme DEL, il faut veiller à la consistance entre l'approche, les indicateurs pertinents et les orientations et objectifs des partenaires nationaux, publics et privés.

R2.12: Les interventions de l'Aide Humanitaire dans ce domaine devraient s'intégrer dans le programme DEL, si l'on prévoit leur continuation.

2.2.4 Appui macroéconomique (annexe 7)

La SC a pu compter pendant presque deux décades sur un appui « complémentaire » au budget de l'État, combiné avec des appuis aux services du recouvrement des impôts, de la Cour des comptes, le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) et du Centre d'Information de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB). Les déboursements étaient strictement liés à l'obtention des valeurs négociées des critères accordés.

Le domaine de l'appui macroéconomique peut avoir des effets systémiques sur le développement du pays. C'est dans ce domaine que se décident l'allocation des ressources publiques pour les priorités du développement, leur emploi correct et qui y contribue et pour combien. Les choix pris par le gouvernement dans ce domaine particulièrement en tant qu'ils touchent des secteurs appuyés par la Suisse ont donc un effet direct ou indirect sur le portefeuille de la coopération suisse.

a. En toute cohérence avec son engagement pour le pays, dans son dialogue politique et ses conditionnalités pour *l'appui budgétaire*, la Suisse met l'accent sur les allocations budgétaires dédiées aux secteurs prioritaires (éducation, développement rural), sur le pourcentage des allocations budgétaires transférées au profit des CT et sur la contribution du budget national au financement de la Politique Nationale Genre. Il sera intéressant d'observer l'évolution des discussions autour du financement des CT. D'un côté, dans une situation d'attaques terroristes, le gouvernement risque de perdre le contrôle de parties importantes de son territoire et de ne plus être en mesure d'y procurer efficacement des infrastructures et services. Par ailleurs la faiblesse des CT encore renforcée par les menaces de violence freine le transfert des ressources. Il est important de signaler que dans le contexte de l'appui budgétaire la Suisse accompagne la mise en œuvre du *code minier*, qui a mené à la création d'un autre fonds pour le développement local. Indirectement par ces mesures d'accompagnement de l'aide budgétaire, notamment pour le renforcement de la collecte d'impôts, la Suisse renforce donc la capacité de l'État aussi au niveau décentralisé. L'engagement de la Suisse pour l'éducation et le développement économique local dépend aussi fortement du système de financement promu par l'État.

b. Les capacités accrues de la Direction Générale des Impôts de *mobilisation des ressources internes* avec l'amélioration de son circuit de collecte des recettes sont un pas important dans la bonne direction. La contribution des recettes internes au

développement reste modeste et sa génération mérite d'être renforcée en vue d'une réduction progressive de l'aide extérieure. Au-delà de la fiscalité classique des grandes entreprises, celle du secteur minier, avec son grand potentiel de croissance dans les prochaines années, mérite une attention accrue.

c. La *redevabilité envers les représentants de la société civile* est un moyen efficace d'assurer une meilleure allocation des ressources de l'État. Après les insurrections de 2014 les autorités sont très sensibles à ne pas trop heurter les citoyens. Les autorités préfèrent donc de loin avoir un débat structuré et canalisé avec les organisations de la société civile. Elles ont tout intérêt à montrer leur disponibilité au dialogue et à tenir compte des demandes exprimées. Grâce aux synergies avec le reste de son engagement pour la démocratisation et la redevabilité, il est justifié pour la Suisse de poursuivre son engagement dans cette approche.

Les institutions de contrôle des finances du pays sont appelées à remplir leur fonction. Sans un tel contrôle efficace et sans sanction effective des crimes, le risque de dérapage est fort. La pertinence de cet engagement est hors de doute. Il s'agit pourtant d'identifier la meilleure manière de la réaliser.

Recommandations:

R2.13: Ce qui semble fondamental, dans un premier temps, c'est de s'assurer que l'État mette à disposition des ressources suffisantes pour les services et les infrastructures du niveau local, que ce soit par les CT ou les Ministères déconcentrés. Dans un deuxième temps, on pourra miser sur une effective décentralisation fiscale, en assurant son fonctionnement par le renforcement des capacités, par des mécanismes de redevabilité horizontale et verticale et grâce à un système performant d'appui technique.

R2.14: Il est fondamental que la Suisse mène ses contributions au dialogue macro-économique non seulement d'un point de vue technique, mais surtout sur la base de ses expériences et des analyses dans les secteurs où elle est engagée. Cela s'applique certainement à la question de savoir de quelle manière le fonds de développement agricole peut être mieux mis au service du financement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du pays, à laquelle la Suisse est appelée à contribuer par son travail.

R2.15: Des besoins d'appui technique et de renforcement des capacités des autorités en charge du secteur minier pourraient surgir; un soutien dans ce domaine paraît une option à prendre en sérieuse considération. Par ailleurs, comme les partenaires de la Direction Générale des Impôts l'ont indiqué, si la Suisse devait contribuer à l'informatisation des Registres Fonciers, cela faciliterait particulièrement la capacité des CT de générer des revenus additionnels. Comme décrit dans le prochain paragraphe, la Suisse pourrait de surcroit contribuer de manière pertinente à l'amélioration du système des taxes foncières, aussi d'un point de vue genre.

R2.16: Vu les difficultés rencontrées avec la Cour des Comptes, il sera indispensable de vérifier si les conditions pour une reprise seront remplies dans des délais raisonnables. Dans le cas contraire d'autres canaux devraient être identifiés pour éviter de ne pas négliger cet aspect.

2.2.5 Culture et genre (annexes 8 et 9)

Au cours de la mission, il a été constaté que les chargés de programme responsables de la Gouvernance par exemple traitent aussi des questions de culture et genre, notamment comme point focal au service de l'ensemble du BuCo. Ceci permet de créer des liens conceptuels et opérationnels entre les différents programmes, mais ces liens sont plutôt

faibles. Basés sur leurs stratégies spécifiques des programmes culture ainsi que le thème genre peuvent apporter des contributions substantielles aux domaines principaux.

Recommandations:

R2.17: En matière de gouvernance il faut assurer que les activités soient bien coordonnées et que les résultats des programmes culture et de la stratégie genre soient reflétés directement dans les résultats du domaine et dans les rapports respectifs. Des initiatives de formation dans des formations non-conventionnelles pour les femmes pourraient profiter d'échanges avec le secteur de la formation professionnelle. Les initiatives du fonds commun genre en faveur des startups des femmes profiteraient de mesures des programmes de développement local en vue de la création d'un écosystème pour les startups et leur développement, pour assurer leur accompagnement technique et de formation continue, la collaboration des femmes pour le partage des outils et machines de production ou la création de coopératives pour faciliter l'accès au financement de leurs investissements.

R2.18: Il existe aussi un potentiel pour un nouvel engagement du fonds commun genre en faveur de l'éducation, en particulier pour l'éducation préscolaire, même si initialement seulement via des activités pilotes mais avec la perspective d'une mise à l'échelle dans les domaines principaux. L'activité économique d'un nombre croissant de femmes devrait être accompagnée par l'offre de services de crèche de qualité stimulant le développement cognitif et social des enfants. Des jeunes hommes et femmes pourraient être formés et engagés dans ces activités et ainsi soulager la double charge des femmes, au bénéfice du potentiel des petits enfants et de la sensibilisation aux défis de l'éducation pour les jeunes. Finalement dans le domaine DEL une étude de la dynamique du changement social dans les zones rurales et péri-urbaines entre les jeunes et dans les familles pourrait éclaircir des tendances dans les marchés d'(auto)emploi (p.ex. le manque de main d'œuvre dans l'agriculture pendant des campagnes dans certains endroits).

2.2.6 Programmes régionaux (annexes 11 et 12)

Avec les Lignes Directrices 2018–2021 de la DAO : Thème Éducation élaboré depuis 2015 la DDC s'est donnée un cadre et une stratégie d'intervention régionale. Elle a pour but de a) renforcer la mise en œuvre et de contribuer à l'atteinte des objectifs des programmes nationaux et b) contribuer à l'intégration régionale, y compris dans l'optique de la gestion de crises dont le caractère régional est plus marqué que celui national. Il s'agit en outre de soutenir les dynamiques économiques transfrontalières notamment à travers une approche M4P avec un accent sur la jeunesse et les femmes.

Au niveau conceptuel, les trois domaines d'intervention régionaux et ceux spécifiés dans la SC Burkina Faso coïncident pleinement. En particulier dans le domaine de l'éducation, les deux stratégies sont basées explicitement sur la stratégie générale de la DDC dans ce domaine. Les connexions opérationnelles des activités aux deux niveaux (national et régional) pourraient être spécifiées plus clairement; des efforts d'articulation entre les deux niveaux sont en cours (groupes de travail internes; rencontres et ateliers au niveau régional).

Le processus de mise en pratique d'une stratégie régionale, en passant par des institutions régionales plutôt lourdes, a requis plus de temps que pour les SC pays, même si la Suisse a investi des ressources depuis les années 2000 dans des projets régionaux. Avec la nouvelle stratégie la Suisse a intensifié son engagement régional (annexe 11). Opérationnellement, un chargé de programme par domaine localisé dans les BuCo des différents pays membres s'occupe de chaque portefeuille régional. Celui qui est responsable du domaine DEL est localisé à Ouagadougou dans le même bureau que le

chargé de programme burkinabè pour le même domaine, ce qui a facilité l'échange et la coopération entre les programmes nationaux et régionaux correspondants. Ces connexions entre les deux niveaux (national et régional) ne sont pas encore thématiquées de manière adéquate dans les comptes-rendus des opérations.

Au niveau des aspects que les Lignes Directrices de la DAO dénomment « politiques », le Message du Conseil Fédéral (doc 1) a fixé trois priorités pour ces interventions au niveau régional: migration, matières premières et prévention de l'extrémisme violent. Les activités dans ces trois aspects, cependant, ne sont que partiellement connectées avec le programme au Burkina Faso.

L'aspect « migration » est traité dans le cadre du programme global Migration et Développement de la DDC basé sur une stratégie « Migration and Development 2018–2021 ». Son but est de faciliter l'intégration régionale. Pour le Burkina Faso qui est un pays de transit avec une forte migration vers les pays côtiers et des problèmes transfrontaliers sérieux, la migration en tant que telle n'est pas une priorité politique actuellement. Un premier soutien suisse à une stratégie nationale de migration (SNMig) avec le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement s'est terminé en 2017, sans renouvellement. Un programme actif au Burkina Faso, appuyé par la Suisse, du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la Protection des Enfants réalisé par l'ONG Service Social International basé à Dakar, a partiellement touché le Burkina Faso par des formations en 2018. Dans le programme suisse la thématique de la migration au niveau régional ne touche le Burkina Faso que marginalement.

Le thème de la prévention de l'extrémisme violent est adressé du côté suisse par la DSH qui est chargée de la promotion de la paix et des droits de l'homme. La DSH stationne des chargés de programme dans quelques pays membres (pas au Burkina Faso) et intervient avec des experts ad hoc, aussi au Burkina Faso.

L'extraction minière, de l'autre côté, est une thématique régionale et nationale avec des impacts directs sur les groupes cibles des programmes suisses; ceci est peu pris en compte dans la présente SC pays.

Recommandations:

R2.19: Nous considérons que les *programmes régionaux* sont une réponse adéquate aux défis régionaux (dans la limite des possibilités d'intervention de la Suisse) et que des synergies entre les programmes nationaux et régionaux sont, en partie, thématiquées conceptuellement et opérationnellement, mais les synergies peuvent et doivent être approfondies, dans l'action comme dans le rapportage, en particulier en vue de l'augmentation substantielle de fonds prévue (voir statistique dans l'annexe 11) et du défi permanent d'une utilisation pleine des ressources mises à disposition. Dans la prochaine SC, les programmes régionaux et nationaux devraient être au moins présentés, si non planifiés, ensemble.

R2.20: Même si, dans des projets régionaux et nationaux appuyés par la Suisse, la *migration* – interne surtout et vers des pays côtiers – des jeunes est souvent un aspect important, celui-ci ne mérite pas une place prépondérante dans les interventions actuelles appuyées par la Suisse au vu du manque d'intérêt des autorités.

R2.21: Par rapport à la *prévention de l'extrémisme violent*, en lien avec la dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso, un engagement de la DSH devient désirable, surtout pour renforcer des activités de prévention comme la récente analyse GPSC du programme au Burkina Faso le recommande. Dans le passé, de tels efforts ont rencontré du succès quand il était possible d'engager des acteurs centraux – publics, de la société

civile et privés – dans des dynamiques communes. Les activités exécutées dans les différents domaines du programme suisse offrent une base concrète pour un tel engagement. Ce nouvel accent devrait être élaboré et spécifié pendant la phase stratégique actuelle dans la perspective d'un engagement plus ample du programme suisse – au niveau national et régional – dans la phase suivante.

R2.22: Au vu de l'importance du *secteur extractif* (en constante croissance) aux niveaux national et régional, il est recommandé de renforcer l'engagement suisse autour de cette thématique au sein des secteurs actuels de la stratégie plutôt que de développer un programme spécifique. Cela permet non seulement d'avoir une approche multi-sectorielle de la problématique mais aussi d'aborder à la fois les questions liées aux mines artisanales et aux mines industrielles. En ce sens il est recommandé de considérer de manière proactive et explicite la manière dont la problématique des mines influence les secteurs dans lesquels la Suisse est engagée, comment les programmes sont touchés par cette problématique et quels aspects de la problématique ils peuvent adresser (il s'agit de densifier les interventions autour de la problématique et de les rendre plus visibles, notamment en termes de « narratif »).

Il est recommandé de poursuivre les engagements autour de la gouvernance du secteur/redevabilité/transparence et de continuer à inscrire la question de la mise en œuvre du code minier dans le dialogue lié à l'aide budgétaire au Burkina Faso. En termes d'interventions complémentaires dans ce domaine, il est recommandé d'explorer dans quelle mesure des synergies pourraient être créées avec un certain nombre d'initiatives soutenues par la Suisse, notamment le processus de l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE) (qui inclut aussi un reporting sur les mines artisanales, initiative soutenue par le SECO), la mise en œuvre du guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (dans un volet spécifique pour l'or, l'OCDE prévoit une diffusion du guide en Afrique francophone; le développement du guide a été soutenu par le SECO) ou la mise en œuvre des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (soutenus par la DSH; DCAF est notamment chargé de la diffusion et du suivi).

En plus, au Burkina Faso, concernant les activités complémentaires à l'appui budgétaire, notamment autour du renforcement des capacités des autorités fiscales, un soutien spécifique pourrait concerner le système d'imposition du secteur minier (Le Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable IGF et l'Institut international pour le développement durable IISD à Genève travaillent notamment sur ces questions). A noter également qu'une participation burkinabé (via des partenaires de la DDC issus de la société civile, ou des membres de municipalités) à la rencontre annuelle de l'OCDE sur les questions de diligence dans le secteur minier pourrait être soutenue.

Pour le domaine du développement économique rural, la création de revenus (création d'emplois) dans le secteur agricole pourrait être plus explicitement considérée comme une alternative à l'orpaillage. Toujours au Burkina Faso les initiatives en faveur des jeunes du programme VALPAPE s'inscrivent par exemple dans cette logique (d'autant plus qu'il y a environ 100 sites d'orpaillage dans la région). La question des débouchés pour la commercialisation des produits locaux (autour des sites miniers) pourrait également faire l'objet d'un suivi plus spécifique. La question des alternatives à l'orpaillage pourrait également être traitée de manière plus explicite dans le secteur de l'éducation, notamment à travers le soutien au FONAENF et son nouveau focus sur la tranche d'âge 14-18. La formation professionnelle notamment via l'initiative en direction du secteur privé pourrait

également être considérée de manière plus concrète, y compris dans le suivi, comme une alternative à l'orpaillage et/ou dans le cas de formations ciblées comme une porte d'entrée pour des postes dans des mines industrielles (via le système dual).

2.2.7 Aide humanitaire

Dans la phase de planification précédente déjà, la contribution de la Suisse à la lutte contre la sous-alimentation dans le Sahel au moyen du « Programme lait », soutenu sur une longue période par le domaine Aide humanitaire de la DDC, a été à nouveau remise en question pour son caractère non-durable. Une réorientation stratégique dudit programme dans l'actuelle SC a été prévue. Vu l'absence de précision sur les modalités de cette réorientation, il n'en est pas fait mention dans la SC 2017-2020 (doc 3). Une poursuite de l'engagement contre la sous-alimentation, en particulier chez les enfants, est certes mentionnée, mais sans précisions opérationnelles. Pour cette raison l'Aide humanitaire a élaboré de concert avec diverses ONG suisses actives de longue date, une nouvelle approche d'intervention dans le cadre de la SC 2017-2020 et a permis de définir deux projets qui ont démarré en 2018. Leur conception est relativement proche de l'approche retenue par le domaine DEL et combine les objectifs de l'aide humanitaire – marquée par les impacts catastrophiques des changements climatiques – avec un développement à long terme des capacités locales. La présente évaluation n'a pas visité les deux projets mais a pu constater le rapprochement de l'humanitaire avec une approche plutôt classique de développement, par exemple à travers l'installation, comme le soutient le PFNL, de jardins nutritifs.

Comme PTF présent depuis de nombreuses années au Burkina Faso et reconnu pour son engagement à long terme, mais également comme institution mettant en œuvre ses programmes aussi bien avec les instruments de l'aide humanitaire que du développement (une « proximité » qui n'est souvent pas le cas pour d'autres donateurs), la DDC peut jouer un rôle clé pour promouvoir une approche intégrée et éviter la mise en place de systèmes parallèles fonctionnant en silo. Dans la mesure du possible, il s'agit d'intégrer la réponse d'urgence dans les différents cadres de coordination existants (comme c'est le cas pour les questions d'urgence dans l'éducation), pour garantir des analyses communes mais aussi des réponses conjointes et concertées (avec pour objectifs de répondre aux besoins tout en maintenant les acquis du développement).

Les deux interventions financées actuellement par le BuCo via des programmes multilatéraux (UNICEF et Programme alimentaire mondial des Nations Unies PAM/ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation FAO) sont de bonnes portes d'entrées pour renforcer un éventuel engagement humanitaire, y compris autour des questions de résilience.

Recommandations:

R2.23: Il est recommandé au BuCo de renforcer dès à présent les connaissances des chargés de programme sur le système/approche humanitaire : L'idée étant de progressivement développer des profils mixtes. On peut envisager par exemple une participation au cours d'introduction de l'Aide humanitaire (Gerzensee) ou à des formations régionales (par exemple via les Nations Unies).

R2.24: En termes de programmation, il est recommandé d'intégrer au maximum, en cas de dégradation de la situation, les instruments humanitaires dans les secteurs d'intervention actuels de la coopération suisse, pour une utilisation complémentaire des instruments

autour d'objectifs communs. Dans la mesure du possible, les interventions humanitaires doivent permettre de conserver les gains en matière de développement (ou au moins ne pas contribuer à les fragiliser) tout en assurant une réponse rapide et coordonnée aux nouveaux besoins et assurer et renforcer la protection des personnes touchées. Il est recommandé d'avoir un dialogue continu avec les partenaires de mise en œuvre présents dans les zones concernées, non seulement en termes d'analyse de la situation sécuritaire mais aussi des besoins, y compris dans la perspective d'une possible réponse de leur part (et de leurs éventuels besoins en termes de renforcement des capacités).

R2.25: Pour des contextes soumis à une croissante fragilisation, une flexibilisation dans le design des projets permettant une programmation plus ouverte des interventions devrait être envisagée. On peut penser à une structure de décision qui approuve un montant à utiliser sur un certain nombre d'années, et pour laquelle seules des activités d'une phase initiale sont fixées, avec une marge d'adaptation et d'élaboration des activités consécutives sur la base de ce qui est possible et recommandable dans l'exécution, avec des procédures d'approbation flexible par le BuCo.

R2.26: Des projets du type des deux projets de l'Aide Humanitaire devraient, après une évaluation de leur performance et de leur capacité à répondre à l'objectif de la SC, être inclus dans le portfolio du domaine DEL.

2.3 Volet d'évaluation 3 : mise en œuvre de la SC et de son portefeuille

2.3.1 Performance de gestion

Le programme de la coopération suisse au Burkina Faso est caractérisé par une considérable complexité conceptuelle (voir composition dans le chapitre 2.2.1) et opérationnelle. Il collabore avec une multitude de partenaires et est actif à différents niveaux géographiques: villages et marchés (local), collectivités territoriales (communes et régions), acteurs publics et privés centraux (national), et en Afrique de l'Ouest ("sous-régional"), ce qui démontre une perception et vision intégratives des défis de développement. La description globale est donnée par le cadre de résultat de la SC établie sur la base d'un modèle logique élaboré (objectif, "outcomes", lignes d'intervention).

Au plan institutionnel, la coopération suisse est caractérisée par l'intervention de plusieurs acteurs. La DDC/Coopération Sud dispose d'un Bureau de Coopération dont la direction est munie des compétences nécessaires pour gérer le programme, tandis que d'autres intervenant comme le SECO (DEFR), le domaine de l'Aide humanitaire et la Coopération Globale (DDC) ou la DSH (DFAE) agissent d'une manière centralisée depuis la Suisse. Les multiples demandes des entités des centrales à Berne envers la direction du BuCo peuvent parfois atteindre les limites des capacités disponibles.

Une fois une SC approuvée, le contexte continue à évoluer, comme la SC actuelle même l'anticipe (Annexe C: différents scénarios projetés d'évolution). Est-ce que le pilotage de la stratégie a su réagir à de tels changements? Dans les conversations avec des partenaires opérationnels il est ressorti que la coopération suisse est perçue comme un acteur ouvert et flexible, mais aussi constant. Son insertion dans les efforts de développement au Burkina Faso est reflétée par les qualificatifs suivants: engagement à long terme, compétence professionnelle, flexibilité, présence consistante dans les dialogues politiques au niveau général et sectoriel.

Concernant la gestion interne de la SC par le BuCo,

- en premier lieu il est constaté la présence d'une haute capacité professionnelle et d'un dynamisme certain dans le BuCo, manifestés pendant la mission (accompagnement, annexes 4 à 10) mais aussi par le fait que la plupart des projets en cours actuellement sont préparés "in-house" plutôt que par des consultant(e)s; les chargé(e)s de programme sont bien connecté(e)s avec leurs partenaires nationaux;
- en plus, on constate une ambiance de travail conviviale, dans un office de 55 employé(e)s, dont 10 gèrent les affaires programmatiques (annexe 15);
- de ce que nous avons pu percevoir, les responsabilités des employé(e)s sont clairement définies;
- on compte aussi avec des procédures de gestion du bureau et de suivi des projets spécifiques, déterminées largement par les exigences de la centrale.

2.3.2 Qualité du système de monitorage de la SC

Par rapport au pilotage, les procédures pour l'élaboration et l'approbation des activités de coopération ont été outillées et perfectionnées au cours des dernières années. Le système de suivi décrit dans l'Annexe C de la SC et adapté dans les RA 2017 et RA 2018 représente un dispositif sophistiqué de préparation et de gestion stratégique et opérationnelle du programme-pays. On constate un suivi systématique des projets et programmes réalisés.

Concernant le suivi du programme ensemble avec le gouvernement, le doc 3 stipule (p. 3): « Des revues régulières des programmes sont organisées sous la conduite de la Direction générale de la coopération du ministère de l'Économie et des Finances et du Développement (comité de pilotage) pour rendre compte de l'atteinte des objectifs ».

Le pilotage du programme ne se manifeste pas seulement dans les multiples activités de coordination du BuCo avec les partenaires nationaux et les PTF, mais aussi par sa capacité à réagir à des changements du contexte avec de nouvelles interventions comme le programme Sécurité alimentaire et renforcement de la résilience avec le PAM-FAO ou le programme Écoles résilientes avec l'UNICEF. Il en est de même avec les deux projets de sécurité alimentaire de l'Aide Humanitaire. En plus, la croissante fragilité du contexte a induit le BuCo à demander une analyse de son portefeuille sous l'angle d'une GPSC, laquelle a été conduite dans la première moitié de 2019 (doc 24). On constate un pilotage actif et adapté à l'évolution du contexte et aussi des modes de financement suffisamment flexibles.

Par rapport à la gestion financière du portefeuille, nous constatons que

- l'apport du SECO n'est pas inclus dans le système SAP du DFAE et est présenté et contrôlé séparément dans cette SC;
- la liste des projets dans le système SAP est difficile à lire même pour les responsables de programmes car les titres ne correspondent pas directement à ceux de la SC et dont la désignation (par exemple « pertinent - non pertinent ») n'a pu être explicitée à la présente mission. Il apparaît par ailleurs dans les listings une série d'activités qui ne s'inscrivent pas dans le cadre logique de la SC. En bref, ces listes sont difficiles à appréhender par des observateurs extérieurs ainsi que, apparemment, par les responsables de programmes.
- les « dépenses par modalité » de financement dans trois domaines (sans l'appui budgétaire) – voir annexe 13 – montrent une tendance vers un financement en commun (cofinancement, fonds commun), une intention stipulée dans la SC 2017–2020.

Comme noté par le RA 2018, les écarts entre planification et dépenses observés cette année étaient principalement dus au démarrage tardif des nouveaux programmes et projets. Grâce à deux nouveaux projets développés en 2018 (« Urgence alimentaire » et « Ecole résiliente », avec une phase unique de 3 ans chacun) qui ont compensé le retard des programmes en cours, le taux d'implémentation a atteint 100% du budget alloué, ce que nous considérons extraordinaire. On observe une réaction rapide au rythme ralenti de déboursement dans le programme principal et cela en réponse aux défis posés par le contexte. Comme la planification financière pour les années 2019 et 2020 montre (annexe 13), le programme suisse a planifié des augmentations substantielles d'investissement dans l'année courante et en 2020, surtout dans le domaine gouvernance et démocratie. Le défi d'une utilisation pleine des ressources suisses mises à disposition est permanent au Burkina Faso.

2.3.3 Recommandations pour le volet 3

R3.1: On constate l'existence de deux stratégies qui déterminent l'intervention suisse au Burkina Faso: la SC 2017-2020 (doc 3) et les Lignes Directrices de la DAO (doc 32), cette dernière spécifiant aussi des priorités « politiques » qui apparaissent marginalement dans la SC (matières premières, migration). Une congruence pleine entre ces deux stratégies est recommandée à partir de la prochaine phase.

R3.2: La tendance dans ce programme pays de financer d'une manière croissante des activités en commun avec des entités gouvernementales et d'autres PTF devrait être thématisée clairement en spécifiant les implications – opportunités, exigences, risques –, soit par rapport à l'appui budgétaire général mais aussi par rapport à des enveloppes sectorielles. La tendance observée entre des PTF multilatérales (UE, BAD, BM) va dans la direction d'un appui budgétaire général (et partiellement sectoriel). Pour un relativement modeste bailleur bilatéral comme la Suisse, la canalisation d'un appui budgétaire général (appui macroéconomique) dans la prochaine phase à travers une institution multilatérale devrait être examinée.

R3.3: L'information sur les dépenses du programme au Burkina Faso (système SAP) devrait être structurée d'une manière à faciliter une information statistique financière complète sur tout le programme, ce qui ne paraît pas être le cas actuellement.

R3.4: Il est proposé que le BuCo fasse un exercice de réflexion sur les synergies à concrétiser entre les activités de différents domaines au plan national et régional, en spécifiant la valeur ajoutée à gagner concrètement et à quel coût (un exercice de coût-bénéfice). Il devrait en ressortir dans quelles synergies concrètes (coopération entre projets / programmes) il vaut la peine d'investir des efforts et dans lesquelles ceci n'est pas opportun.

R3.5: Par rapport à la réaction à la fragilisation croissante dans le pays, cette mission est arrivée à des recommandations similaires à celles issues de l'analyse parallèle de la mission GPSC (en addition aux mesures déjà prises par le BuCo et des projets concernés). Il s'agit notamment de renforcer la communication et la capacité d'analyse interne et des partenaires sur les questions de sécurité et l'évolution de la situation. Cela peut inclure des formations en gestion de risques, la cartographie des zones à risques, le développement d'indicateurs à intégrer dans le système de suivi, et le développement d'outils pour assurer un suivi des activités à distance.

R3.6: A moyen terme, pour la prochaine stratégie, l'analyse GPSC recommande un renforcement:

- des activités liées à la recherche pour l'anticipation et l'adaptation aux changements du contexte,
- des mesures pour la prévention des conflits (mécanismes de résolution des conflits, approche territoriale de la gestion de conflits avec des CT, entre autres),
- des activités qui appuient la cohésion sociale dans les domaines de la SC,
- des liens entre zones rurales et péri-urbaines et avec les activités liées à la gouvernance du secteur minier.

Cette évaluation appuie ces recommandations, particulièrement au niveau régional avec l'implication des programmes suisses dans les pays concernés.

En plus, des échanges à l'intérieur des domaines ainsi qu'entre BuCo (dans la sous-région mais aussi dans des pays plus éloignés exposés à des risques comparables comme p.ex. l'Afghanistan) sur les modalités de confrontation avec des situations d'insécurité seraient recommandables.

2.4 Volet d'évaluation 4 : Résultats obtenus par la SC

2.4.1 Résultats

Le cadre de résultats de la SC (doc 3, Annexe B) – un document très élaboré – spécifie les objectifs des domaines du programme suisse et ceux formulés dans des documents stratégiques du gouvernement. Le PNDES (doc 2) fournit des indicateurs seulement pour un des quatre domaines: gouvernance et démocratie. Pour les trois autres y compris l'appui macroéconomique, quelques résultats visés sont inclus dans les politiques sectorielles (Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base/PDSEB; Programme National du Secteur Rural 2011-2015 / Cadre national de référence des investissements dans le secteur rural, en cours de révision pour l'horizon 2016-2020; Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances/POSEF). Même avec cet effort de définir des indicateurs mesurables, utilisables et comparables à ceux des programmes suisses, on constate qu'une grande partie des indicateurs spécifiés reste sans indication de valeur (ne sont apparemment pas mesurés ou pas disponibles). Comme le cadre de résultats et les réalisations spécifiées dans le RA 2018 le montrent déjà, il y a quelques valeurs globales, dans le PNDES et dans les stratégies sectorielles, qui servent d'indicateurs et qui sont mesurées par le système national.

De plus, l'évolution du contexte, en particulier l'augmentation des dépenses pour la sécurité et les défis auxquels est confronté le gouvernement, mettent en question les projections du PNDES et donc son utilité comme référence pour l'appui externe. Le Secrétariat Permanent du PNDES s'est efforcé de publier son rapport de performance de l'année 2018 en mai 2019 déjà, un gros document qui présente provisoirement des résultats quantifiés de tout le programme.

Le programme suisse a retenu des indicateurs d'outcomes spécifiques qui peuvent en grande mesure être rassemblés sauf dans le domaine DEL. Signalons toutefois que le changement de concept a mené à la définition d'indicateurs qui ressortent de l'approche M4P, mais qui sont appliqués aux projets définis dans la phase antérieure (sous un autre concept). La conséquence est que les résultats des projets rapportés spécifient des valeurs de marché (production, transformation) plutôt que des aspects systémiques. Par rapport

aux marchés d'intrants (effet 2), les résultats définis sont exprimés, en forme élégante, comme source d'emploi dans les filières soutenues, ce qui n'est pas très conforme au concept M4P.

Sur la base des mesures des indicateurs fixés pour le programme suisse, malgré la croissante fragilisation du contexte, les activités appuyées par la coopération suisse ont en grande partie atteint les résultats intermédiaires ciblés jusqu'à fin 2018 (Annexe 14). La mission a pu observer et confirmer quelques-uns des résultats dans ses visites aux partenaires et aux activités en cours (c'est-à-dire qu'il n'a pas été observé de résultats contredisant les éléments rapportés).

- En gouvernance et démocratie, on constate des progrès sur deux des trois outcomes, le troisième étant « en construction » (médiation).
- Le même constat s'applique au domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, mais avec un risque de régression à cause de la diminution des financements de la part des bailleurs pour l'éducation formelle et non-formelle, l'augmentation de la charge salariale, la fermeture de nombreuses écoles et les pertes de jours d'enseignement.
- Les activités dans le domaine DEL ont atteint des résultats impressionnantes au plan de la production, des ventes et de l'emploi, mais se trouvent dans une phase de réorientation vers un engagement plus systémique, à spécifier plus clairement dans le prochain cadre logique, particulièrement dans les outcomes 2 (services, intrants) et 3 (*business environment*).
- Une partie des résultats macroéconomiques du domaine de l'appui budgétaire, de son côté, n'est pas encore confirmée; les indicateurs qui sont disponibles montrent une performance satisfaisante des aspects appuyés par la Suisse sauf dans l'indicateur de transfert de ressources aux CT qui est nettement insuffisant.
- Dans les thèmes transversaux, on constate que celui du genre est largement intégré et pris en considération dans la conception et l'exécution des activités dans les domaines (gouvernance, DEL, éducation); en gouvernance comme thème transversal, l'effort du programme de travailler avec, et d'accompagner, des entités publiques est évident depuis la planification jusqu'à la réalisation des activités.
- Le programme culture est actuellement peu intégré dans le portefeuille et plutôt flottant, même si les chargé(e)s de programme sont conscient(e)s de sa possible fonctionnalité dans leurs domaines et promeuvent quelques synergies.
- Les thèmes de la migration, de la prévention de l'extrémisme violent et du secteur extractif sont actuellement peu approfondis dans le programme suisse, à l'exception de plusieurs actions liées au secteur extractif (Organisation pour le Renforcement des Capacités de Développement ORCADE, REN_LAC, Labo citoyennetés) et à la prévention de l'extrémisme violent (Studio Yafa) dans le portefeuille gouvernance

Cette évaluation arrive aux mêmes qualifications de la performance des quatre domaines que le RA 2018: ils ont produit des résultats satisfaisants.

2.4.2. Durabilité et mise à échelle

Par rapport à la durabilité et la mise à niveau, la SC, par sa conception même, implique, à part de l'autonomisation des groupes cibles comme élément central, le renforcement des systèmes nationaux. C'est évident dans le cas de l'aide budgétaire, mais aussi dans les autres trois domaines, soit par le financement commun, par la formation et qualification des groupes cibles et des partenaires, ou par des éléments permanents (infrastructures,

curricula, codes, règles etc). Presque tous les outcomes des quatre domaines incluent des aspects systémiques (voir des exemples spécifiés dans le rapport initial de la présente mission, section 2.4.1). L'effectivité des renforcements systémiques ne peut être évaluée que par des études d'impact conduites quelques années plus tard. A présent, le BuCo ne dispose pas de telles études.

Un exemple évident d'une mise à niveau réussie avec l'appui de la Suisse est constitué par les jardins nutritifs réalisés depuis leur conception par le ministère de l'Environnement. Aujourd'hui presque 2000 jardins nutritifs (production de feuilles de moringa et de baobab) sont établis, ce qui a réduit substantiellement la malnutrition des écoliers et écolières bénéficiaires. Le Ministère envisage de couvrir tout le pays avec de telles installations (quelques 8000 jardins), s'il obtient les moyens nécessaires. D'autres exemples de mise à niveau sont l'institutionnalisation des référentiels pour l'éducation non-formelle (tronc commun) ou l'approche HIMO appliquée dans de grands programmes de construction de routes rurales dans des CT. Les approches appliquées dans le cadre de la SC témoignent de cet effort de privilégier des formes d'interventions partagées présentant des effets à plus long terme.

Un aspect particulier dans la SC Burkina Faso est la coopération du SECO avec son aide budgétaire qui complète le programme de la DDC. Ce complément a ouvert la porte au dialogue politique avec de hauts niveaux du gouvernement et des bailleurs. Cela a renforcé le positionnement de la SC dans le pays, en particulier en regard de l'absence d'une représentation diplomatique suisse au Burkina Faso malgré son engagement fort en coopération. Les mesures complémentaires de l'appui budgétaire ont augmenté la crédibilité de l'engagement suisse, particulièrement à travers l'appui à la DGI, grâce auquel l'État a permis d'augmenter les recettes d'impôt, mais aussi les facilités d'un contrôle externe des comptes publics et de participation de la société civile dans la budgétisation.

2.4.3 Recommandations pour le volet 4

R4.1: Nous proposons pour le futur un cadre de résultats pour le programme suisse qui spécifie, sous une forme séparée, des valeurs de référence nationales effectivement accessibles, même si de cette manière la contribution suisse au développement national pourrait être spécifiée seulement qualitativement. Nous recommandons en général un cadre de résultats plus simple avec moins d'indicateurs, surtout en éducation. Dans le domaine DEL les indicateurs devraient être reformulés dans la phase suivante, pour tout le domaine, et mis davantage en conformité avec la nouvelle approche. Il est par ailleurs recommandé de spécifier la connexion effective (et pas seulement conceptuelle) des thèmes « voisins » des domaines, soit les aspects transversaux, la culture, les programmes régionaux, aussi les thèmes « politiques » (migration, secteur extractif, prévention de l'extrémisme violent) et l'aide humanitaire, à l'intérieur des domaines pour augmenter ainsi la cohérence de la SC et ne plus les traiter séparément. Cela signifie que toutes les activités devraient être conçues et inscrites sous un ou plusieurs des trois domaines principaux.

R4.2: Il serait pertinent d'intégrer et de renforcer l'aide budgétaire sectorielle dans les trois domaines principaux, ciblée sur des aspects spécifiques comme le traitement fiscal de la propriété foncière et/ou de l'activité minière industrielle et artisanale.

3. Conclusions et recommandations générales

A titre de synthèse nous résumons nos conclusions et recommandations stratégiques qui concernent tout le programme.

3.1 Conclusions

La SC 2017-2020 est complexe thématiquement, mais nous considérons néanmoins comme intrinsèquement pertinente la grande orientation établie par les trois domaines centraux, complémentée par le domaine de l'appui macroéconomique. Les thèmes additionnels ne sont de notre point de vue pas suffisamment intégrés dans l'orientation principale donnée par les trois domaines centraux. La cohérence du programme peut être améliorée, depuis la phase de planification.

Nous considérons que les résultats obtenus pendant les deux dernières années en comparaison avec ceux attendus attestent une utilisation efficace des moyens à disposition, avec un haut degré d'atteinte des objectifs fixés par et pour le programme suisse. Cette évaluation arrive aux mêmes qualifications de la performance des quatre domaines que le RA 2018: les quatre domaines ont produit des résultats satisfaisants.

Le décalage avec les objectifs et indicateurs fixés dans les différents documents stratégiques du pays rend difficile l'indication de la contribution suisse en terme quantitatif dans les secteurs visés.

Par rapport à l'aide budgétaire en général, l'évolution politique et sécuritaire dans le pays, y compris l'inertie renforcée par l'attente des élections, a des impacts sur la capacité de l'État de financer les efforts de développement. Ces incertitudes ont comme conséquence que le PNDES comme référentiel en matière d'efforts de développement est remis en question par quelques PTF. D'autres priorités deviennent plus impactantes pour le gouvernement. Le résultat observé dans un des critères de déboursement pour l'appui de la Suisse: la décentralisation (transferts de fonds aux CT) est loin du pourcentage ciblé et risque de rester insuffisante en vue des dépenses étatiques augmentées pour la sécurité. Il ne faut pas seulement repenser les critères choisis pour l'aide budgétaire générale mais peut-être concentrer l'appui sur le renforcement des capacités technique-systémiques de l'État dans des aspects cruciaux pour le développement, en particulier les éléments fiscaux et sectoriels bien ciblés accompagnés par l'assistance technique.

Sur la base de notre évaluation triangulée (conversations avec le BuCo, documents de projets et de gestion de programme, feedback de partenaires externes), nous trouvons que les mécanismes mis en place de pilotage stratégique et opérationnel au Burkina Faso permettent une direction et un suivi adéquat de ce programme complexe, même si les exigences de coordination interne et externe peuvent conduire les capacités disponibles à leurs limites. Dans l'information financière sur le programme, dont la gestion est assurée par la centrale à Berne, nous avons constaté un potentiel d'amélioration dans la disponibilité de l'information pour la gestion du programme.

3.2 Recommandations

Nos conseils par composante et par thème sont présentés dans les 26 recommandations de la section 2.3. En ce qui concerne la SC dans son ensemble, nous préconisons les grandes orientations suivantes:

R1: Nous proposons d'inclure la **sécurité** dans le concept d'intervention comme un élément essentiel de développement. La Suisse s'est distinguée par son engagement consistant à long terme et devrait maintenir sa présence dans les zones caractérisées par des attaques terroristes, en adaptant ses formes d'interventions. La gestion de la sécurité est à développer dans et pour la prochaine SC dans un sens global. Les considérations de sécurité des groupes cibles, des partenaires de développement (régisseurs, PTF) et des autorités (p.ex. niveau communal) devront être développées ensemble dans une vision de développement, élaborant et préparant des réponses préventives aux risques identifiés. Cet aspect devrait devenir une dimension essentielle de la gestion du futur programme, dans laquelle il faut investir.

R2: Il est recommandé que la SC suisse au Burkina Faso se concentre sur les trois domaines principaux pour ainsi augmenter sa **cohérence**. Il est proposé de subsumer à ses trois grandes orientations de développement appuyées par la Suisse toutes les autres interventions de la Suisse, déjà dans la phase de planification: l'aide budgétaire ciblée sur ces trois secteurs, les aspects de genre, de culture, de gouvernance, d'aide humanitaire, de migration, du secteur extractif, et de la lutte contre l'extrémisme violent. La cohérence du programme peut aussi être augmentée avec une plus grande coïncidence géographique de l'engagement dans les différents domaines. Et les programmes régionaux, quand ils touchent le Burkina Faso, devraient figurer dans le cadre des domaines correspondants dans la SC future, ce qui implique une planification unifiée de la stratégie dans la région (DAO) et dans les pays pour la prochaine phase.

R3: Au vu des défis au développement et à la sécurité, auxquels le pays est confronté, nous considérons comme impérative la **poursuite du dialogue politique** avec les autorités et également celle de la coordination et coopération entre les PTF. La Suisse dispose d'amples contacts dans le gouvernement et dans les centrales des PTF. Pour répondre d'une manière adéquate à ces exigences dans le pays, nous proposons une « mise à niveau » de la représentation officielle de la Suisse au Burkina Faso qui corresponde au poids de l'engagement suisse dans ce pays et facilite la mise en valeur de toutes ses contributions respectives.

R4: Pour permettre dans le futur de mieux mesurer les **contributions suisses au développement du pays**, nous recommandons un appui aux structures et instruments nationales de statistique via des institutions multilatérales comme la BM, la BAD et les organisations des Nations Unies impliquées. La Suisse pourrait s'engager à ce que les indicateurs des Objectifs de Développement Durable deviennent des références standards pour mesurer les effets de développement et renforcer cette gestion via l'appui à et de l'initiative Paris 21 de l'OCDE (Partnership in Statistics for Development, paris21.org).

Annexes

Annexe 1:	Matrice d'évaluation.....	2
Annexe 2:	L'Afrique de l'Ouest gangrenée par le jihadisme	5
Annexe 3:	Liste des documents consultés	7
Annexe 4:	Présentation Peer Review, Domaine Gouvernance et démocratie.....	10
Annexe 5:	Présentation Peer Review, Domaine Éducation de base et	12
Annexe 6:	Présentation Peer Review, Domaine Développement.....	15
Annexe 7:	Présentation Peer Review, Domaine Macroéconomie	17
Annexe 8:	Peer Review thème Genre.....	20
Annexe 9:	Peer Review thème Culture	21
Annexe 10:	Facteurs de réussites et obstacles, par domaine (ateliers)	22
Annexe 11:	Portefeuille des programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest...	24
Annexe 12:	Localisation des programmes régionaux.....	27
Annexe 13:	Volume financier et modalités de financement par domaine	28
Annexe 14:	Résultats à fin 2018 dans les domaines (source: RA 2018)	31
Annexe 15:	Matrice personnel et organigramme du BuCo.....	35
Annexe 16:	Incidence de pauvreté par région au Burkina Faso	37
Annexe 17:	Entrériens hors Burkina Faso pour l'évaluation de la SC (du 1 au 12 avril et après la mission)	38
Annexe 18:	Calendrier de la mission	39

Annexe 1: Matrice d'évaluation

Volet 1: Analyse du contexte

1.1 Positionnement de la SC et adaptation au contexte du pays partenaire et de la région, de même qu'aux priorités suisses
111. Dans quelle mesure les SC (orientation stratégique, objectif général, domaines d'intervention et thèmes transversaux, défis globaux) reflètent-elles les priorités de développement définies par le ou les pays partenaire(s) et les grandes orientations fixées dans le message du Conseil fédéral?
112. Quels sont les principaux changements survenus au niveau du contexte (national ou régional) et quels ont été leurs effets potentiels sur la SC? À quels ajustements a-t-on procédé? Est-ce que les zones d'intervention prioritaires de la DDC sont-elles pertinentes? Faut-il les reconsiderer à cause de la situation sécuritaire? Comment les partenaires sont affectés par la fragilité accrue du contexte? Quelles sont les «lignes rouges» dans le contexte qui pourraient recommander une adaptation tranchant ou une discontinuation de certaines activités de coopération? Quelles mesures alternatives de coopération sont envisageables dans un scénario de dégradation?
1.2 Qualité de l'analyse du contexte
121. Dans quelle mesure l'analyse du contexte est-elle réaliste et pertinente? Dans quelle mesure le contexte politique/sécuritaire au sens large est-il pris en considération dans le SC et les rapports annuels? L'analyse tient-elle compte des enjeux actuels, tels que l'évolution de la situation sécuritaire, les inégalités sociales et économiques, les défis globaux, les rapports de pouvoir ou les disparités régionales, ainsi que de toutes les acteurs concernés (p. ex. secteur privé, appareil de l'État et partis, institutions et pouvoirs politiques)?

Volet 2: Pertinence et utilité du portefeuille de projets/programmes, par rapport aux domaines d'intervention de la SC

2.1 Pertinence des portefeuilles de projets / programmes
211. Dans quelle mesure les portefeuilles de projets / programmes sont-ils pertinents, cohérents et adéquats pour atteindre les objectifs des SC dans leurs domaines d'intervention? Par rapport aux appuis complémentaires, les secteurs d'intervention sont-ils pertinents, limitativement raisonnables ou ajustables dans un sens comme dans l'autre? Et les conditions cadres de mise en œuvre minimales relevées initialement sont-elles toujours réunies et pertinentes (fonctionnement du CGAB, pertinence du dialogue politique avec la mise en œuvre des priorités nationales fondées sur la lutte contre la pauvreté, existence des cadres de dialogue, coordination des donateurs...). En tant que modalité très sensible (décaissement de sommes importantes directement au trésor), la poursuite de l'appui budgétaire général se justifie-t-il actuellement au Burkina Faso au regard de l'évolution du contexte (sécuritaire, économique, politique) du pays?
212. Dans quelle mesure la mise en œuvre des approches dans les domaines d'intervention est-elle appropriée? Quelles sont les approches innovantes permettant d'obtenir une valeur ajoutée? Est-ce que le programme peut dégager un effet levier ou d'impacte de système malgré la fragilité accrue du système?
<i>Questions complémentaires:</i>
213. Dans quelle mesure les objectifs et programmes des 4 domaines d'intervention contribuent à l'objectif global ?
214. Quelles synergies existent, ou pourraient être créées ou renforcées, entre le programme suisse et celui d'autres bailleurs?

215. Comment les liens entre la coopération au développement et les actions humanitaires (nexus) peuvent-ils être renforcés ?
216. Dans quelle mesure la stratégie tient-elle compte des nouveaux défis/thèmes émergents (migration, jeunesse, ressources extractives, prévention de l'extrémisme violent)? Qu'est-ce que cela signifie pour le profil de la stratégie et le programme?
217. Quelle appréciation peut-on faire de l'articulation / complémentation supposée entre l'appui budgétaire générale et les autres programmes DDC? Les synergies avec les activités des autres départements (SECO) sont-elles adaptées, apportent-elles une plus-value? Appréciation sur la qualité de la coopération entre le SECO et la DDC?
218. Etat des lieux du lien entre l'engagement programmatique et le dialogue politique? Comment le lien pourrait-il être renforcé? Comment le «profil politique» de la Suisse au Burkina pourrait-il être relevé, compte tenu des enjeux actuels?

Volet 3: Mise en œuvre de la SC et de son portefeuille de projets

3.1 Performance de gestion
311. Dans quelle mesure le BuCo est-il efficace dans la gestion de son portefeuille (s'agissant des thèmes transversaux, de la collaboration avec les programmes globaux, des ressources financières et humaines et de la diplomatie de l'aide)? Quelles sont ses contributions à une optimisation des résultats?
3.2 Qualité du système de monitorage des SC
321. Dans quelle mesure la gestion du système de monitorage des SC est-elle pertinente et efficace pour fournir des données et des informations probantes et fiables permettant de présenter des rapports sur les résultats (reporting) et sur le pilotage des SC? Comment se fait la récolte d'informations? Quelle est l'implication des responsables de finances dans les questions programmatiques? Quels processus sont en place pour identifier les résultats, difficultés et adaptations? Le système de monitoring est-il réaliste (indicateurs, moyens de vérification, accès aux données) et permet-il de se prononcer sur la contribution suisse?
3.3 Coordination et efficacité de l'aide dans le dispositif du pays
331. Quel rôle le BuCo joue-t-il dans les réseaux formés par les différents organismes suisses chargés de la coopération au développement (DDC – Coopération Sud, Aide humanitaire, Coopération globale, SECO, Division Sécurité humaine), les gouvernements nationaux et la communauté des bailleurs de fonds (secteurs, clusters)? Quelle est la valeur ajoutée par la contribution de la Suisse dans les différents pays?
Questions complémentaires:
332. Dans un contexte de plus en plus marqué par l'insécurité et des difficultés d'accès, la mise en œuvre des programmes et la modalité actuelle de coopération (contribution aux acteurs nationaux) restent adéquates ou faut-il les modifier (p.ex. plus de mandats ou contributions aux acteurs multilatéraux)? Nos instruments sont-ils assez flexibles pour s'adapter au contexte? Si non: quelles options?
333. Dans quelle mesure l'accent mis sur les questions sécuritaires par le gouvernement (et les bailleurs) a un impact sur la mise en œuvre du plan de développement national et les priorités?
334. Dans quelle mesure les programmes nationaux et régionaux de la DDC sont-ils développés en complémentarité les uns des autres? Existent-ils des synergies?
335. Peut-on établir un lien fonctionnel entre les critères de décaissement de l'appui budgétaire général et les performances dans la mise en œuvre des réformes?

Volet 4: Résultats de la SC par rapport aux résultats enregistré au niveau du pays

4.1 Résultats par domaine d'intervention, efficacité et contribution aux résultats du pays
411. En quelle mesure le portefeuille de la coopération suisse contribue-t-il aux outputs (résultats immédiats) et aux outcomes (effets obtenus), notamment en matière de résultats de développement dans le pays partenaire ? Quels facteurs internes ou externes favorisent ou entravent la performance de l'aide et les résultats obtenus ? Dans quelle mesure les objectifs fixés dans le cadre de résultats ont-ils été atteints ?
<i>Questions complémentaires:</i>
412. Peut-on affirmer que la synergie et complémentarité supposée entre les programmes SECO et DDC a été effective ?
413. Est-ce que la coopération entre les représentants de la Suisse au Burkina Faso et les autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux est efficace ?
4.2 Durabilité et scaling-up
421. Quelles innovations nées de l'expérience de terrain ont été diffusées et ont gagné en ampleur grâce au dialogue politique, aux alliances et au réseautage? Dans quelle mesure des initiatives suisses ont été reprises par d'autres bailleurs? Quels sont les principaux résultats que cette stratégie a permis de réaliser en matière de dialogue politique et de scaling-up?
<i>Question complémentaire:</i>
423. Quelle appréciation peut-on faire de la pertinence et de l'efficacité des interventions complémentaires à créer une vraie alternative à l'appui budgétaire général? Par conséquent: perspective de sortie de l'appui budgétaire ?

Annexe 2: L'Afrique de l'Ouest gangrenée par le jihadisme

Le nombre de victimes de la guerre lancée par les jihadistes dans tout l'ouest de l'Afrique se compte désormais par milliers. Une contagion folle qui ne fait que s'accélérer.

FRANCEINFO (https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/video-l-afrique-de-l-ouest-gangrene-par-le-jihadisme_3483733.html)

Claude Guibal Radio France

Mis à jour le 11/06/2019 | 07:05

L'Afrique, nouvelle terre du jihad. Depuis le début de l'année, ce sont au moins huit attaques par jour en moyenne qui ont lieu entre le Mali, le Burkina Faso, ou encore le Niger. Des attaques qui dégénèrent en représailles intercommunautaires, comme dimanche 9 juin au Mali, où 95 personnes ont été tuées dans un village dogon, ou au Burkina Faso, où 15 corps ont été retrouvés dans un village du Nord où les violences ont déjà fait presque une centaine de morts depuis le mois d'avril. Le nombre de victimes de la guerre lancée par les jihadistes dans tout l'ouest de l'Afrique se compte désormais par milliers. Une contagion folle qui ne fait que s'accélérer.

Une zone d'influence étendue à tous les pays du Sahel et d'Afrique subsaharienne

Le jihadisme en Afrique de l'Ouest a commencé son expansion en 2012, lorsque les groupes armés terroristes au sud de l'Algérie ont étendu leur influence au nord du Mali, dans les zones touaregs. Pour stopper leur avancée éclair vers Bamako, la France déclenche l'opération Serval en 2013. Une opération qui a permis de reprendre le contrôle du nord du pays, mais qui est loin d'avoir réglé le problème. Les terroristes chassés se sont au contraire éparpillés et disséminés. Leur zone d'influence s'est étendue à tous les pays du Sahel et d'Afrique subsaharienne : le Niger, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Burkina Faso et jusqu'au Bénin avec la prise d'otages de deux Français le 1er mai dernier dans la réserve de la Pendjari, libérés dix jours plus tard par les forces spéciales françaises dans le nord du Burkina Faso lors d'une intervention qui a coûté la vie à deux militaires du commando Hubert.

La sphère jihadiste ouest-africaine se partage entre trois entités principales. Boko Haram, actif dans les pays voisins du lac Tchad, comme le Nigeria, le Cameroun, le Tchad, le Niger. Mais surtout, le groupe Etat islamique dans le grand Sahara (EIGS), en pleine expansion, et son grand rival, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Aqmi, Al-Qaïda au Maghreb islamique. Tout autour de ces groupes gravite une nébuleuse de centaines de petits groupes terroristes à mi-chemin entre le jihad et le grand banditisme, ce qui donne lieu à des alliances de circonstances et d'intérêts qui se jouent des frontières et permet cette effrayante contagiosité.

Endiguer le jihadisme : un défi colossal

L'opération Serval lancée en 2013 s'est redéployée à partir de 2014 sous le nom de Barkhane. La France mobilise en tout 4 500 militaires pour tenter de combattre les jihadistes sur un territoire grand comme l'Europe. Un défi colossal qui montre ses limites, puisque loin de s'arrêter, la menace ne fait en réalité que s'étendre. La France essaie de passer le relais aux armées de la région qui sont rassemblées au sein du G5 Sahel. Cinq pays, très peu de moyens, et une force encore très loin d'être opérationnelle. Une goutte d'eau face à des groupes dont la stratégie est de s'étendre en multipliant les fronts.

Le [Burkina Faso](#) est dans l'œil du cyclone depuis le renversement du président Blaise Compaoré, en 2014. Les premières attaques commencent l'année suivante contre des cibles locales, représentants de l'Etat, chefs religieux, marchés, positions sécuritaires, ou des cibles occidentales, enlevées ou tuées lors d'attaques d'envergure, comme celle contre un restaurant et un hôtel très fréquentés par les Occidentaux qui fit 30 morts à Ouagadougou en janvier 2016. Ou en 2018 contre l'ambassade de France et le quartier général des forces armées burkinabées. Les victimes se comptent par centaines.

Des groupes opportunistes dans des États affaiblis

Le cas du Burkina est extrêmement représentatif de la façon dont les jihadistes prospèrent en Afrique de l'Ouest. Ils jouent de l'affaiblissement des États, des changements de régime qui entraînent la désorganisation des services de sécurité et le chaos, la faiblesse des armées régionales, et l'abandon par les États africains de pans entiers du territoire, oubliés du développement. Des zones grises aux populations ostracisées, et dont le ressentiment envers les pouvoirs centraux est exploité par les groupes jihadistes.

Ils jouent sur la mauvaise gouvernance, la corruption, la colère des populations locales contre l'État central défaillant, et surtout surfent sur les conflits communautaires qu'ils cherchent à embraser en déclenchant des massacres et leurs cycles de représailles, impliquant notamment la communauté peule, un peuple d'éleveurs nomades, majoritairement musulmans, présents dans toute l'Afrique de l'Ouest où ils sont détestés par les agriculteurs, majoritaires, qui les accusent de détruire les terres et les récoltes au passage de leur bétail. En janvier dernier, 48 personnes selon le gouvernement, et plus de 200 selon la société civile, ont ainsi été tuées lors de représailles contre des Peuls après l'attaque du village de Yirgou, attribuée aux jihadistes.

Annexe 3: Liste des documents consultés

Section 1: Programme entier Burkina Faso

No.	Année	Titre	Auteurs
1	2016	Message sur la Coopération Internationale de la Suisse 2017 - 2020	DFAE
2	2016	Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016 – 2020*	Gouvernement Burkina Faso
3	2017	Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2017 - 2020	DDC
4	2018	Rapport annuel 2017 avec planification 2018	DDC - BuCo
5	2019	Rapport annuel 2018 avec planification 2019	DDC - BuCo
6	2018	Résumé de la stratégie de Coopération suisse au Burkina Faso – Briefing stratégique pour la BK	DDC
7	2018	Note interne sur les évolutions de la situation politique, économique et financière de Burkina Faso, janvier – mai 2018	DDC - BuCo
8	2018	Fact sheet / Fiche pays Coopération Suisse au Développement au Burkina Faso	DDC
9	Nov. 2018	Bericht Arbeitsbesuch Delegation der Beratenden Kommission für internationale Zusammenarbeit nach Burkina Faso	BK

*Le PNDES 2016 – 2020 est accessible sous

http://www.finances.gov.bf/index.php?option=com_edocman&task=document.viewdoc&id=468&Itemid

Section 2: Stratégies gouvernement suisse, thèmes

10	2016	Stratégie de politique étrangère 2016 - 2019	Conseil fédéral
11	2016	Message sur la Coopération Internationale de la Suisse 2017 - 2020	DFAE
12	2018	Mainstreaming der Agenda 2030 der internationalen Zusammenarbeit der Schweiz - Umsetzungskonzept	DDC
13	2014	Engagement dans des contextes fragiles	DDC
14	2018	Global Programme Migration and Development – Strategic Framework 2018 - 2021	DDC
15	2017	Rapport sur l'efficacité de la coopération suisse dans le domaine de l'emploi 2005 - 2014	DDC
16	2019	Good Practice Paper – MRM in Private Sector Dev., revised 2019	DDC
17	2017	Stratégie de la DDC pour l'éducation – Éducation de base et développement de compétences professionnelles	DDC
18	2016	Politique Culture et développement DDC	DDC
19	2017	FDFA Strategy on Gender Equality and Women's rights	FDFA
20	2018	Report on Effectiveness, Swiss International Cooperation in the field of gender equality 2007 - 2016	DDC
21	2018	Status Report on Gender Equality 2017, Closing the Gender Gap	DDC
22	2018	Rapport sur l'efficacité, Coopération internationale de la Suisse dans le domaine de l'égalité des genres 2007 - 2016	DDC
23	2018	Flyer „Education and Migration“	DDC
24	2019 (juin)	Rapport provisoire d'analyse GPSC du portefeuille de la coopération suisse au Burkina Faso	Nick Miszak, swisspeace

Section 3: Région de l'Afrique de Ouest

31	2014	Axes stratégiques de l'engagement de la Suisse au Sahel 2014 - 2018	DDC
32	2017	Lignes directrices 2018-2021, Division Afrique de l'Ouest et Thème Éducation	DDC
33	2019	Programme annuel 2019, Division Afrique de l'Ouest, Thème Education et Banque Africaine de Développement	DDC
34	2019	Jahresprogramm 2019 Bereich H / Abteilung Afrika	DDH - AH

Domaines:

- I Gouvernance et démocratie
- II Éducation de base et formation professionnelle
- III Développement économique locale
- IV Appui macroéconomique

Thèmes:

- V Genre (transversal)
- VI Culture
- VII Migration (Programme global)
- VIII Programmes régionaux

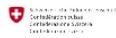
La base documentaire disponible inclut 23 propositions de crédit et entrées en matières ainsi comme un PRODOC.

Section 4: Projets, programmes (études, rapports annuels et d'évaluation)

No.	Année	Titre	Categ.	Auteur
41	2017	Etude pour la Determination des Besoins des Jeunes, des Femmes et de la Societe Civil	I	Consultants
42	2018	Bilan du Mecanisme de Suivi Conjoint MENA / Communes de la Mise en Oeuvre des Competences transférées aux communes 2017	II	Min. Ed.Nat. et de l'Alphabet.
43	2018	Rapport annuel de Suivi Financier du PDSEB, exercice 2017 (pas spéciif. la Suisse) + 2 annexes (listes d'écoles?)	II	"
44	2018	Plan de Trésorerie du Fonds Commun 2018	II	"
45	2019	Rapport de suivi annuel 2018 du PDSEB, version prov.	II	"
46	2018	RA 2017 Fonds commun Genre	V	Diakonia
47	2017	Evaluation du crédit Genre Phase 4 2014-2017	V	Consultants
48	mars 2018	Rapport d'activités et finances 2017	I	Réseau nat. de lutte anti-corruption
49	2016	Evaluation externe du Programme de Renforcement de Capacités des Organisations de la Société Civile (PROSOC) Phase 4n(REN-LAC)	IV	Consultants
50	2017	Rapport de mission backstopping: Autoévaluation et Analyse des Résultats de PAMEFA – Programme d'Appui à la modernisation des Exploitations Agropastorales Familiales	III	Sans nom (CSRS?)
51	2018	Rapport annuel PAMEFA 2017, Volet Production Rizicole	III	OXFAM/AGE IM
52	2018	Info4Dourou2.0, piloté par le CODEV à l'EPFL, R&D Project on innovative hydrometeorological stations	III	Projet
53	2018	Etude de capitalisation, PAMEFA „Une innovation qui libère“ – l'expérience du grenier de conservation Tilgr Baoré et de ses effets sur la filière de l'oignon et sur l'égalité des genres	III	Consultants
54	2018	Rapport final partiel PAMEFA, Projet appui à la mise en oeuvre des activités d'élevage en faveur des femmes dans les communes de Ouahigouya et Markoye, volet élevage	III	Vétérinaires sans frontières
55	2018	Des pistes construites avec une haute intensité de main d'oeuvre (approche HIMO), Pistes rurales, Capitalisation de quinze ans d'appui de la Coopération suisse au désenclavement des villages de la Région de l'Est du Burkina Faso (PAMEFA)	III	DDC
56	2019	Capitalisation des expériences sur la mise en oeuvre des actions complémentaires au projet PAC-MODHEM	III	SNV
57	2019	Evaluation finale du projet PAC-MODHEM/SNV, Rapport provisoire	III	Consultant

58	2018	Rapport technique Fin de Programme PAMEFA, Volet maraîchage	III	GEDES APIPAC
59	2017	Rapport narratif, 1er semestre 2017, Association Institut Imagine	VI	All
60	2018	Rapport narratif, 2ième semestre 2017, Association Institut Imagine	VI	All
61	2016	Revue à mi-parcours, Démarche Bilan de Valorisation des Compétences (DBVAC)	II	?
62	2018	Rapport annuel 2017, PRAOP – Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique Agricole de l'Afrique de Ouest	VIII	Commission de la CEDEAO
63	2018	Rapport annuel 2017, PRAOP/ECOWAP, ROPPA	VIII	ROPPA
64	2018	Rapport annuel 2017, PRAOP/ECOWAP, Synthèse des rapports des OPF (APESS, RBM, ROPPA)		Inter-réseau dév. rural
65	2019	Rapport annuel 2018, PRAOP/ECOWAP, Synthèse des rapports des OPF	VIII	”
66	2018	Auto-évaluation du Programme d'Appui aux Réformes et aux Elections (2015 – 2018)	I	Consultants
67	2017	Rapport d'évaluation à mi-parcours, VALPAPE – Programme Valorisation du Potentiel Agropastoral à l'Est du Burkina Faso	III	Consultants
68	2017	Rapport backstopping No.4 du Programme d'Appui à la décentralisation et à la participation citoyenne (DEPAC) – Accompagnement de l'auto-évaluation	I	SEREC Sàrl
69	2019	Étude sur les domaines d'intérêt et l'accès à l'information par la jeunesse rurale burkinabè	VI	Fond. Hiron-delle - ICI
70	2016	Étude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso	III	ADA-KEK
71	2014	Stratégie en matière d'aide budgétaire	IV	SECO
72	Nov. 2018	Note de décaissement de l'aide budgétaire générale en 2018	IV	SECO
73	Juillet 2018	Rapport de mission WEMU au Burkina Faso, juin 2018	IV	SECO
74	Déc. 2017	Rapport de mission WEMU au Burkina Faso, nov. 2017	IV	SECO
75	Janvier 2018	Rapport d'évaluation de la performance, Outil Diagnostique d'Évaluation de l'Administration Fiscale	IV	TADAT Partners
76	Dec. 2018	Staff Report for the 2018 Article IV Consultation	IV	IMF
77	Avril 2017	Note de clôture Aide Budgétaire VIII 2013 - 2016	IV	SECO
78	2019	Réunion de la Commission consultative de la coopération internationale 30.01.2019 – Éléments sur le code minier burk.	IV	DDC – Progr. global

Annexe 4: Présentation Peer Review, Domaine Gouvernance et démocratie



BILAN A MI-PARCOURS DU DOMAIN GOVERNANCE ET DEMOCRATIE

Ouagadougou, le 12 juin 2019

I. CONTEXTE G&D

- Dégradation sécuritaire: Zones prioritaires d'intervention de la Suisse directement touchées (Est, Nord, Sahel)

- Climat social:

- Depuis la chute du régime Compaoré, montée de l'incivisme et de la défiance envers l'autorité de l'Etat notamment central
- La flambée des attaques terroristes ravivent des tensions plus anciennes (tensions intercommunautaires autour des ressources)
- Tensions politiques s'accroissent à mesure qu'on s'approche de l'échéance électorale de 2020

- Réformes: Adoption de nouveaux référentiels de la décentralisation fin 2018, plusieurs réformes clés en cours (ADCT, CGCT, FMDL, HIMO, loi budgétaire, etc.)



ENJEUX G&D

- Consolider la **décentralisation** (en particulier transfert des ressources aux collectivités) et renforcer des autorités locales, notamment dans les régions où elles sont les derniers bastions de la présence de l'Etat face au terrorisme
- Améliorer l'**offre de services de base** de qualité pour les populations et le développement économique local
- Consolider l'**ancrage démocratique local et national**: Contrôle de l'exécutif, participation citoyenne, mécanismes et culture de redevabilité, représentativité (notamment jeunes et femmes) dans toutes les sphères de débat public et de décision.
- Renforcer la **paix et la cohésion sociales** dans un contexte de tension accrue



Approches programmatiques

- **Promotion de l'autonomisation des CT basée sur l'accompagnement des initiatives locales (DEPAC):** Entrée territoriale (référence: plans locaux), promotion de la maîtrise d'ouvrage locale, de la mobilisation de recettes propres, et du développement économique local en lien avec le secteur privé local
- **Soutien au développement d'un mécanisme national pour financement de la décentralisation (FPDCT, futur ADCT) dans la perspective d'une mise à l'échelle efficiente de l'appui aux CT**
- **Soutien au processus électoral et à l'amélioration de la redevabilité au niveau local et national:** soutien société civile pour le suivi des politiques publiques (ex. Présimètre), pour la mobilisation et la veille électorale. Soutien à la participation citoyenne au niveau local (DEPAC), et national (Présimètre, Studio Yafa)
- **Intégration transversale ou ciblée dans tous les programmes des enjeux d'égalité femmes-hommes, de participation de la jeunesse, et de gouvernance des ressources extractives**



Influence politique

- **Coordination des PTF pour le dialogue politique:** cadres de concertation PTF et de dialogue avec l'Etat (Elections, Décentralisation)
- **Capitalisation des approches innovantes et promotion de leur mise à l'échelle par l'Etat** (ex. HIMO avec le PTDIU, DEPAC)
- **Lien avec l'Aide budgétaire** (critères de décaissement sur les transferts)



RESULTATS A MI-PARCOURS

Outcome 1: des pratiques citoyennes et institutionnelles contribuent à la consolidation de la décentralisation et de la démocratie au niveau national et particulièrement dans les CT partenaires

- Rôle accru de la société civile dans le contrôle citoyen
 - au niveau local (ex. plate forme CIVITAC; 26 panels de contrôle citoyen constitués d'au moins 30% de femmes et d'env. 80% de jeunes)
 - au niveau national (plateforme Présimètre)
- Intérêt croissant des autorités locales pour les exercices de redevabilité (les 26 CT du DEPAC avec un taux de participation de plus de 50%) ainsi que des autorités nationales (Dialogues citoyens du Présimètre)
- Premiers pas du Parlement dans son ambition de devenir une institution moderne, représentative et transparente

 RESULTATS A MI PARCOURS

- **Outcome 2 : les citoyennes et citoyens des CT partenaires accèdent et bénéficient des services publics économiques et socio de qualité et contribuent à en garantir la durabilité**

Résultats 2018

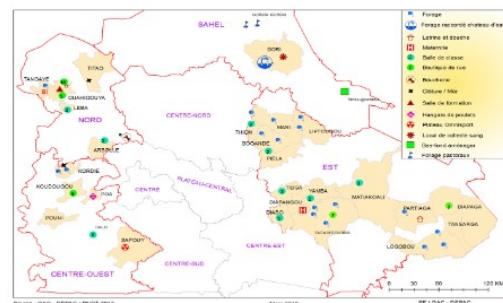
- Réalisation d'infrastructures socio-éducatives et économiques Entré 2017 et 2018, ce sont 135 boutiques de rue, 2 auberges, 21 salles de classe construites et équipées, 11 établissements de santé, 30 infrastructures d'eau et assainissement, 40,7 km de pistes rurales réalisées
 - Environ 87 500 personnes bénéficiaires dont environ 52 500 femmes.
 - Le taux de satisfaction des usagers est passé de 42% (2016) à 50% (2018).
 - Existence de plans d'entretien sectoriel dans 11 des 30 CT appuyées
 - Elaboration d'une stratégie nationale HIMO en cours

 RESULTATS A MI-PARCOURS

- **Outcome 3 : Des mécanismes locaux de médiation sociale équitables, plus développés et mieux valorisés améliorent la résolution des conflits et le maintien de la paix sociale (Nouvel objectif dans la stratégie 17-20)**

- Activités pilotes dans le DEPAC
 - Concertation multi-acteurs à l'Est (FDS, Koglwéogo, société civile, organisations de bergers, etc.) pour lutter contre l'extrémisme violent
 - Etude sur la typologie des tension/conflicts dans les 30 CT partenaires
 - Information des populations sur leurs droits notamment par le biais des radios locales (justice)

Cartographie des ouvrages des PAI 2018



瑞士 PERSPECTIVES HORIZON 2020

■ Décentralisation et gouvernance locale

- Suivre étroitement le développement sécuritaire dans les zones d'intervention pour adapter le cas échéant la logique d'intervention et/ou le déploiement du DEPAC (CSPM, matrice des risques et indicateurs « ligne rouge », remote monitoring)
 - Développer les activités en lien avec la prévention des conflits (Outcome 3): Labo Citoyennetés, GAC, MATDC
 - Lien / expertise DSH?
 - Capitalisation + Action conjointe société civile – Parlement – fatigues - PTFs pour rendre effectif les transferts de ressources aux CT et aboutir à des réformes pertinentes (y.c. synergie programmes régionaux/UEMOA)
 - Développer concrètement la complémentarité des actions avec les programmes du domaine DEL

 PERSPECTIVES HORIZON 2020

■ Gouvernance démocratique et élections

- **Amener la jeunesse – et en particulier les jeunes femmes – à prendre le destin de leur pays en main:** studio yafa, collaboration interpeace, élections
 - **Elections:** définir les modalités d'un engagement après analyse approfondie du contexte (concertations PTF-CENI-Etat-Société civile)
 - **Ressources extractives:** définir l'opportunité d'un programme dédié ... et/ou d'une plus grande transversalité
 - Ré-analyser l'opportunité d'un engagement dans le secteur de la justice (pour SC 2021-24)

- **Cadre de résultats:** réorganiser les outcomes entre le Domaine gouvernance et le domaine macro (outcome 3)

DEFIS

- **Dialogue politique:** Manque de répondant de la partie nationale (décentralisation «noyée» dans le secteur GAL, ministres peu disponibles et/ou engagés)

- Unique programme de soutien en **partenariat avec l'Etat central (PTDI)**: grosses difficultés et retards de mise en œuvre, centralisation des ressources, interpellation jusqu'ici vaincue des ministères par les PTF

- **Appui à la société civile:** gros défis de coordination des appuis (PTF) et de coordination d'OSC (en concurrence pour le financement) pour un effet de levier du plaidoyer

- **Elections:** grosses incertitudes sur la possibilité de tenir des élections inclusives et représentatives, manque de proactivité de l'Etat par rapport à l'échéance 2020

Annexe 5: Présentation Peer Review, Domaine Éducation de base et formation professionnelle

 Le Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères (SE) / Le Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères (SE) / Le Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères (SE)

 Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) / Direction du développement et de la coopération (DDC) / Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso

Peer Review
Stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso, 2017 – 2020

Domaine Education de base-Formation professionnelle

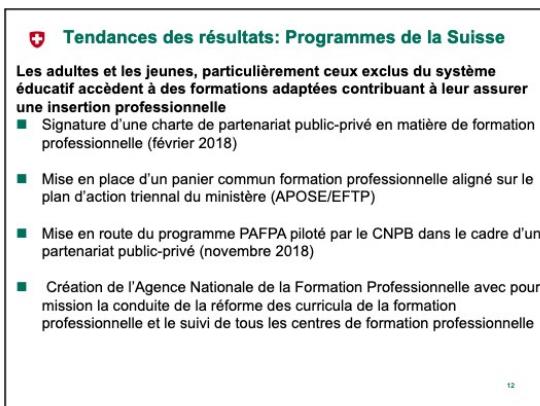
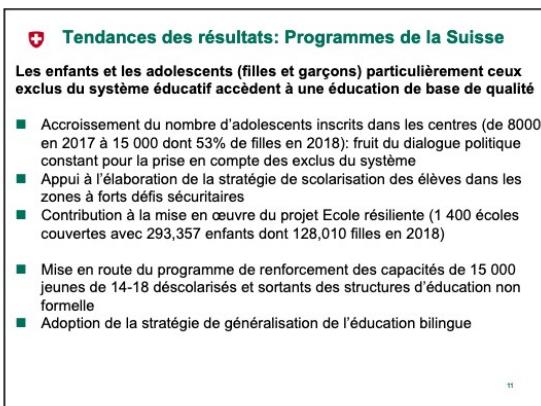
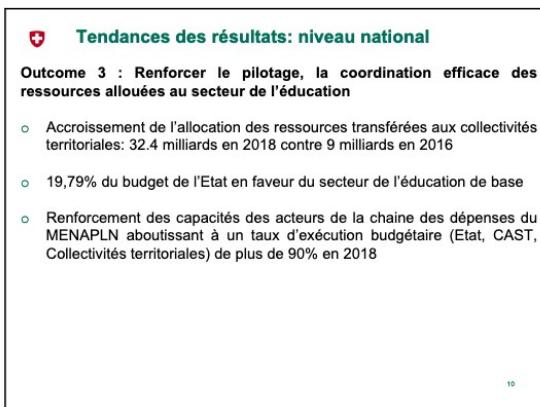
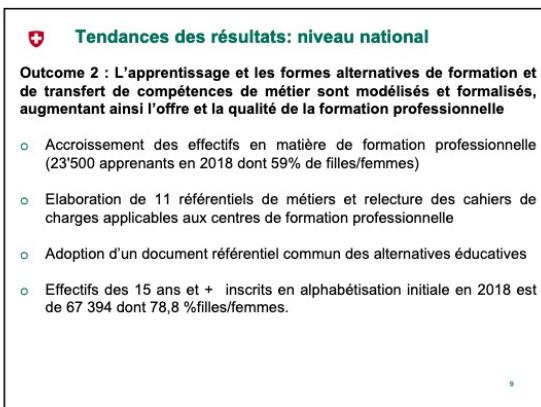
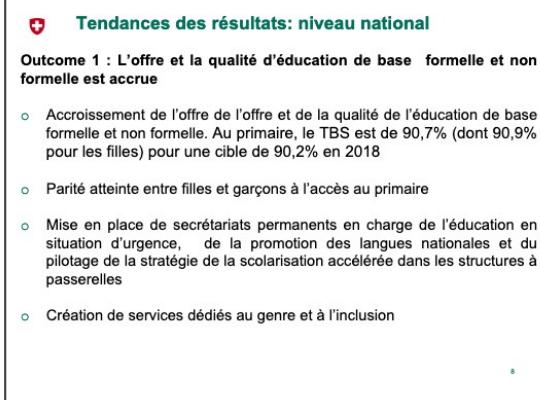
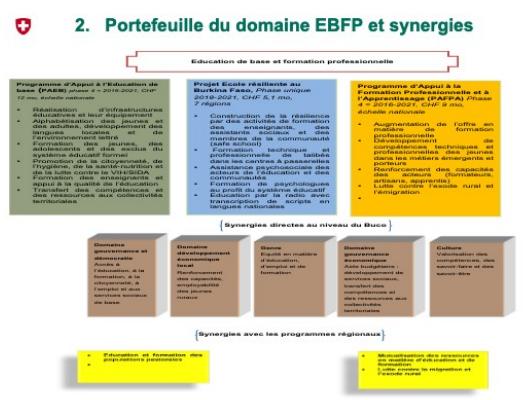


Sommaire

1. Analyse du contexte
2. Pertinence du portefeuille des programmes du domaine EBFP
3. Tendance des résultats
 - au niveau national
 - au niveau des programmes de la Suisse
4. Durabilité
5. Forces et Faiblesses de mise en œuvre

 Analyse du contexte	 Priorités et défis
<p>Contexte Politique, institutionnel et sécuritaire</p> <ul style="list-style-type: none">■ Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)■ Plan sectoriel éducation et formation (PSEF)■ Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)■ Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN-EFTP)■ Lancement de l'élaboration de la nouvelle politique sectorielle éducation de base (suite du PDSEB)■ 1933 écoles fermées en mai 2019, environ 326'000 élèves et 9000 enseignants affectés <p>Financements du secteur</p> <ul style="list-style-type: none">■ Panier commun CAST-FSDEB: AFD, Luxdev, Canada, Suisse, Unicef, PME■ Autres partenaires éducation : BM, Japon, UE, BID, ONG et associations■ Panier commun Formation professionnelle: AFD, Luxdev, Autriche, Monaco Suisse,■ Autres partenaires FP: BIT, BM, ONG et associations	<p>Priorités de développement du Burkina Faso:</p> <ul style="list-style-type: none">■ Garantir une éducation équitable, accessible, résiliente et de qualité pour tous■ Assurer un achèvement universel du primaire■ Elever le niveau de connaissances et de compétences de la population active et plus particulièrement des jeunes■ Stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté <p>Enjeux/ défis</p> <ul style="list-style-type: none">■ Inadéquation formation-emploi / Passerelles■ Leave no one behind (Prendre en compte les enfants et adolescents en dehors de l'école)■ Promouvoir des alternatives éducatives éprouvées et efficaces afin d'offrir plus d'opportunités d'éducation et de formation aux exclus du système formel■ Renforcer la gouvernance et promouvoir une gestion décentralisée du système éducation/formation

Le Portefeuille du domaine EBFP				Le Portefeuille du domaine EBFP (suite)			
Programmes	Objectifs du programme	Partenaires contractuels	Partenaires terrain et zones	Programmes	Objectifs du programme	Partenaires contractuels	Partenaires terrain et zones
Programme d'Appui à l'Education de base (PAEB) CPA 14 - 15 CPA 15 - 16 Période 4	Continuer à l'épanouissement, au développement et à l'expression de la citoyenneté des jeunes et des jeunes filles bénéficiaires, particulièrement celles qui sont en situation de vulnérabilité, par l'acquisition des connaissances et des compétences de base adaptées à leur besoin	Accord avec Gouvernement Contribution au Compte Spécial d'Affectation du Trésor (CST) Fonds Compte Spécial d'Affectation (FCSA) UNICEF, Suisses, PMSI du Ministère de l'Education Nationale (MEN) et APE.	Zones : Nationale Partenaires : Traiter les communautés et autres acteurs de l'éducation (PTF, ONG, COGES, APE,...				
Programme de renforcement des Capacités des jeunes et des jeunes filles bénéficiaires aux niveaux CM variant des structures d'ENF et de l'ONAFEM, CM 1-4 mois	Continuer au Programme de renforcement des Capacités des jeunes et des jeunes filles bénéficiaires aux niveaux CM variant des structures d'ENF et de l'ONAFEM, CM 1-4 mois	Zones : Niègues, Centre, Sud et Nord du Burkina Faso Partenaires : Communautés et opérateurs en PTF					
Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PFA) CPA 9 - 10 CPA 10 - 11 Période 4	Continuer à la création d'emplois et de revenus assurant le renforcement de l'expression citoyenne des hommes et des femmes	Accord avec Gouvernement Contribution au Compte National du Patrion Burkinaise (CNPB) pour la mise en œuvre du programme de formation du Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage : CM 3 mois Bénéficiaires	Zones : Niègues, Centre, Sud et Nord du Burkina Faso Partenaires : Centres de formation, entreprises formateurs, écoles maternelles, écoles primaires, écoles secondaires, zones rurales, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA), Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)				
	Contribution au fond commun pour l'entrepreneuriat et l'innovation, AFD, Monex, Suisses et le Ministère de la Promotion de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MPE), pour lequel appeler aux références, CM 3 mois	Zones : Territoire national Partenaires : MUFIC, FAPFA, Centres de formation, entreprises formateurs, écoles maternelles, écoles primaires, zones rurales, Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)					
				Projet Ecole résiliente au Burkina Faso CPH 11 - 12 CPH 12 - 13 Période 4	La sécurité éducative d'un environnement scolaire résilient (90 millions 40%) est assurée dans les régions frontalières du Burkina Faso avec le Mali et le Niger	Contribution au projet « Vers une école résiliente dans les régions du Burkina Faso frontalières avec le Mali et le Niger »	Zones : Régions Cascades, Haute-Bassins, Boucle du Mouhoun, Nord, Sahel, Est et Ouest du Burkina Faso Partenaires : UNICEF, MENA, AFN, DRC, COGES, APE et AME



✚ Tendances des résultats: Programmes de la Suisse

Le pilotage et la gestion du système éducatif du Burkina Faso est plus efficace et permet d'allouer plus de ressources aux collectivités territoriales et aux alternatives éducatives

- Adoption d'un nouveau protocole de financement commun et d'un nouveau manuel des procédures qui promeut la gestion décentralisée des ressources (MJPEJ en cours)
- Appui à l'élaboration de la stratégie développement de l'éducation non formelle

13

✚ Durabilité

- Vers une synergie des mécanismes de suivi, de pilotage et de financement des sous-secteurs éducation de base et formation professionnelle
- Dialogue politique constant entre tous les acteurs
- Implication du secteur privé en matière formation professionnelle
- Prise en compte des exclus du système formel à travers une stratégie nationale
- Responsabilisation des collectivités territoriales

14

✚ Forces et faiblesses de la mise en oeuvre

Forces

- Coordination des interventions dans le secteur/ Dialogue politique
- Réformes et ouverture aux innovations
- Cadre partenarial des acteurs de l'éducation autour du MENAPLN très actif
- Existence d'une politique sectorielle de l'éducation et de la formation (2017-2030)

Faiblesses

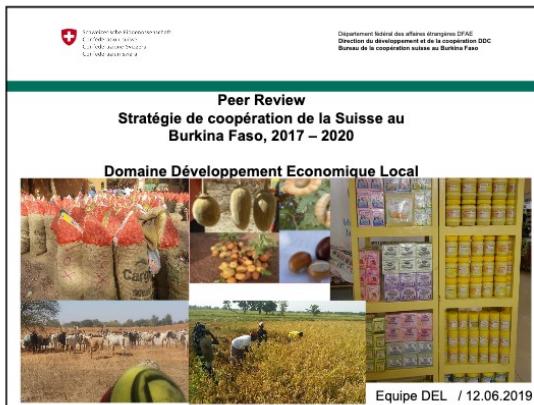
- Gouvernance
- Perception de la formation professionnelle
- Ressources allouées pour l'éducation non formelle
- Capacité des collectivités territoriales dans le pilotage et la gestion des compétences et des ressources transférées
- Multiplicité des alternatives éducatives voire personnalisées selon les intervenants
- Instabilité institutionnelle et forte mobilité des RH aux postes stratégiques

15

BARKA – A NE CHE



Annexe 6: Présentation Peer Review, Domaine Développement économique local



Peer Review
Stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso, 2017 – 2020

Domaine Développement Economique Local

Equipe DEL / 12.06.2019

Sommaire

1. Analyse du contexte
2. Pertinence du portefeuille du DEL
3. Tendance des résultats
 - au niveau national
 - au niveau des programmes de la Suisse
4. Mise à l'échelle et Durabilité
5. Forces et Faiblesses de mise en œuvre

Analyse du contexte

Contexte Politique, institutionnel et sécuritaire

- Alternance démocratique
- Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) (**Macro**)
- Nouvelle politique agricole (2018-2020) & Programme National du Secteur Rural 2 (PNSR 2), 2017-2020 (**Sectoriel**)
- Politique d'industrialisation (2018-2020)
- Situation sécuritaire dégradée

Financements du secteur

- Faiblesse du financement public (< 10% du budget de l'Etat)
- Importants programmes avec multiples sources/instruments de financements extérieurs (UE, Danois, BM, BAD, FIDA, etc.)

Environnement (ressources naturelles) et climat

- Forte variabilité climatique: Inondation # Sécheresse (aléas & changements climatiques)
- Dégradation continue du couvert végétal et des sols (orpailage, herbicides, surpâturage, etc.)

3

Analyse du contexte

Priorités de développement du Burkina Faso:

- Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Développer un secteur industriel et artisanal compétitif
- Développer des infrastructures de qualité et résilientes
- Renforcer la résilience face aux changements climatiques
- Lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes et femmes

Enjeux/ défis

- Saisir les opportunités de l'économie alimentaire,
- Assurer un financement inclusif et durable,
- Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de populations (forte croissance et urbanisation),
- Faciliter la transformation structurelle du secteur agricole (=> économie, pauvreté et emploi des jeunes)
- Développer des entreprises/exploitations agricoles dans un contexte d'Insécurité,
- Adapter le système agricole aux aléas climatiques/CC
- Assurer un accès équitable (hommes femmes, OSP, etc) aux ressources naturelles (Terres, pâtures, PNFL, etc.)

4

Pertinence du Portefeuille du domaine DEL

Objectif du domaine:

Des exploitations familiales plus rentables offrent de nouvelles opportunités économiques aux populations rurales et péri-urbaines, en particulier les jeunes, leur permettant d'améliorer leur alimentation, leurs revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays

Axe 1: Meilleur accès à des marchés rémunérateurs (national et exportation) et augmentation des revenus,

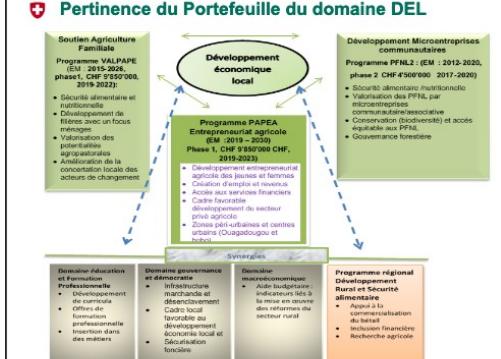
Axe 2: Développement des services de soutien (finance, intrant, transport, transformation, etc.) et création d'emploi,

Axes 3: Influence des politiques agricoles dans l'intérêt des exploitations familiales

Régions d'intervention: Nord, Est, Centre Ouest, Centre-Nord, Sud-Ouest, Sahel et Hauts basins. **Zones Pauvreté & Opportunité économiques**

5

Pertinence du Portefeuille du domaine DEL



The diagram illustrates the synergies between the following programs and sectors:

- Soutien Agriculture Famille** (PNFL 2015-2026, phase 1: 2015-2020, 2019-2022):
 - Sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - Développement de l'emploi avec un focus ménages
 - Renforcement des potentiels agricoles
 - Amélioration de la concertation locale des acteurs de changement
- Programme PAPAE** (Entrepreneuriat agricole, EMA, 2019 – 2030, Phase 1: CHF 100'000 CHF, 2019-2023):
 - Développement entrepreneurial et de l'innovation
 - Crédit et autres financements
 - Cadre favorisant le développement du secteur
 - Zones péri-urbaines et centres urbains (Chaquebois et hôtel)
- Développement Microentreprises communautaires** (Programme PNFL 2 : (EM : 2012-2020, phase 2: CHF 4'500'000 2017-2020))
 - Sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - Valorisation des PNFL par microentreprises communautaires et accessibles aux PNFL
 - Gouvernance forestière
- Programme régional Développement rural et Sécurité alimentaire** (Appui à la transformation des intrants et des marchés)
 - Accès à la financement de l'investissement
 - Innovation financière
 - Recherche agricole
- Demande éducation et formation professionnelle**
 - Développement et renforcement des offres de formation professionnelle et intégration dans des métiers
- Demande gouvernance et amélioration des infrastructures marchande et résiliente**
 - Cadre local adapté au développement économique local et cadre régional
- Demande microéconomique**
 - Accès à l'investissement et à la formation
 - Accès à l'information et à la recherche

6

- **Tendances des résultats: niveau national**
- Indicateurs du Progr. National du Secteur Rural (PNSR) en 2018**
- Promotion de la « liaison production-marché »
 - Couverture des besoins céréaliers améliorée (109% en 2018 # 87% en 2017)
 - Env. CHF 50 millions générés par les Chaines de V. (mais, riz, viande...)
 - 30% des produits agricoles (y compris cultures de rente) commercialisés
- Accès des acteurs ruraux aux services financiers, intrants et équipements ...
 - Financement des agriculteurs et entreprises agricoles (BADF, fonds, assurance agricole indicielle)
 - Mécanisme public d'approvisionnement (vente a prix subventionné des intrants et équipements agricoles = 10 milliards FCFA/an)
 - Centrale d'Achat des Intrants et du Matériel Agricole en création
- Amélioration des conditions cadres du secteur rural
 - Adoption de documents de politiques et textes majeurs (PS- ASPHF; PS- CSM; PNSR2; PNSAN, ...)
 - 139 SFR → 5'000 actes de possession foncière
 - Adoption et promulgation du Code des investissements ASPHF

➔ **Tendances des résultats: Programmes de la Suisse**

Evolutions de certains indicateurs de la SC

Accès aux marchés et amélioration des revenus

- Infrastructures de production et aménagements hydro-agricoles (1000 ha, boulis,
- 6'754 tonnes d'oignon et 3'870 tonnes de riz étuvé
- Revenu additionnel variant CHF 770 entre CHF 965 (env. 7'000 pers)
→ **+ autonomie financière; + d'épargne; entrepreneurat féminin**

Développement de service de soutien et création d'emploi

- Mécanismes innovants de financement des acteurs ruraux développés
- Env. 6'500 emplois (750 emplois pour jeunes)
- Env. 6'000 personnes (54% femmes) ont accès services financiers
→ **leadership féminin, dynamique économique**

Influence des politiques agricoles et la concertation

- Dialogue politique sur la promotion des produits locaux
- Adoption et promulgation du Code des investissements ASPHF
- Accès sécurisé aux terres de 7'500 exploitants familiaux (5'500 femmes)
→ **Investissements agricoles + ou - sécurisés**

+

Mise à l'échelle et durabilité

Renforcement de la spécification régionale et thématique

- Infrastructure et concertation locale à l'Est
- Maraîchage au Nord et au centre Ouest
- Elevage au sahel, Est, Hauts-Bassins
- Riziculture au Centre et Plateau central, National
- PFNL au Nord, Centre Ouest, Centre Nord et Sud Ouest
- Intrants, dialogue politique et finance rurale au niveau national

Durabilité

- Ancrage institutionnel et organisationnel (acteurs étatiques et non étatiques)
- Co-financement des investissements productifs
- Cadres de concertation et de dialogue inclusif

Forces et Faiblesses de la mise en œuvre

Forces

Thèmes traités

- Diversité mais cohérence avec les objectifs de la stratégie de coopération
- Sécurité alimentaire et cash crop vivrier (céréales, fruits et légumes)
- Jeunesse et emploi agricole

Modèle de mise en œuvre

- Continuum rural – péri urbain- urbain
- Valorisation des dynamiques et opportunités locales
- Approche/démarche inclusive de mise en œuvre
- Flexibilité/Adaptation et durée
- Collaboration avec l'Etat central et local

Partenariats et alliances

- Recrutement de prestataires par appels d'offres
- Partenariat avec les OSP/secteur privé
- Alliances avec PTF (BAD, GIZ, Danemark, UNCDF, FAO, PAM, EPFL, ...)

Faiblesses

- Renforcer les synergies/ complémentarités entre domaines
- Renforcer les liens avec les acteurs Etatiques du domaine pastorale



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

Annexe 7: Présentation Peer Review, Domaine Macroéconomie

Sommaire

1. Présentation du contexte
2. Composition du portefeuille des programmes du domaine macroéconomique
3. Présentation des résultats
 - au niveau national
 - au niveau des programmes de la Suisse
4. Forces et Faiblesses de mise en œuvre

1. Présentation du contexte (1/3)

- **Structure du cadre d'intervention et de coopération avec les partenaires techniques et financiers**
 - Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) (Dispositif de suivi, 14 cadres sectoriels de dialogues)
 - Politique sectorielle du secteur gouvernance économique (fevr 18)
 - Coopération vivante avec les institutions (Banque Mondiale, FMI) pour la mise en œuvre des réformes (Finances publiques, secteur privé, gouvernance...)
 - Un réseau de partenaires techniques et financiers croissant (arrivées de nouveaux PTF, L'APD en hausse 3% en 2017)
- **Dynamisme de l'activité minière** (12 mines en phase de production à fin 2018 pour un volume de production de 52,6 tonnes d'or, soit +15% qu'en 2017)
- **Faible recul de la pauvreté** (EMC 2015. Enquêtes pauvreté en cours)

1. Présentation du contexte (2/3)

- **Stabilité macroéconomique**
 - Déficit budgétaire relativement contenu (4% du PIB)
 - Inflation maîtrisée (<3% norme UEMOA)
 - Croissance économique soutenue (+5,5% l'an)
 - Dette publique maîtrisée (37% du PIB)
- **Prévalence de chocs exogènes**
 - Crise dans le secteur de production colonnière (**1^{er} producteur du coton en Afrique en 2016; 4^{me} producteur en 2019**)
 - Effets crise social et politique (**grèves sauvages, incivisme, fracture sociale, tensions politiques...**)
 - Aléas climatiques (inondations, crise alimentaire, ...)

1. Présentation du contexte (3/3)

- **Faiblesses dans la gouvernance économique**
 - Faible maîtrise de la dépense courante (expansion salariale, transferts, ...)
 - La baisse des dépenses d'investissement publics (élément d'ajustement budgétaire)
 - Augmentation de l'indice de perception de la corruption (RENLAC, IT,...)
- **Situation sécuritaire (nouvelle priorité)**
 - Hausse des dotations budgétaires des secteurs de la défense (+23% en 2019) et de la sécurité (+39% en 2019)
 - Impacts économiques non négligeables (tourisme, échanges, production,...)
 - Attentisme des investisseurs (potentiels du PNDES)
 - Impact sur la croissance économique (limité à CT mais important à MT et LT)

2. Portefeuille des programmes du domaine (1/3)

AIDE BUDGÉTAIRE GÉNÉRALE		
30'000'000 CHF (2017-2020) (SECO)		
Assistance technique à la Direction Générale des Impôts 3'400'000 CHF (2016-2020) (SECO)	Appui à la Cour des Comptes 1'100'000 CHF (2013-2017) (SECO)	Appui aux OSC (RENLAC-CIFOEB) 1'630'000 CHF (2017-2018) (DDC)

2. Portefeuille des programmes du domaine (2/3)

Programmes	Objectifs du programme	Partenaires contractuels	Partenaires terrain et zones
Appui budgétaire général 30 millions CHF (2017-2020)	Accélérer la lutte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre du PNDES, consolider le programme de stabilisation économique, renforcer la gestion budgétaire et les politiques favorables au secteur privé.	MINEFID CGAB (BM, UE, BAD, Danemark, France, Allemagne) FMI	Structures déconcentrées
Appui à la Direction Générale des Impôts 3,4 millions CHF (2016-2020)	Accroître le niveau de mobilisation des ressources internes en améliorant la qualité et la sécurité du système de collecte des recettes fiscales	D G I, I C O M G, Directions ANPTIC, DGSI, AFC régionales des (Suisse), Impôts, ANPTIC, Backstoppeur (JLT)	DGSI
Assistance technique à la Cour des Comptes 1,1 million CHF (2013-2017)	Assurer une bonne gouvernance financière à travers un renforcement du contrôle externe	Cour des Comptes, Union Européenne, Allemagne (KFW), France (Ambassade), MINEFID	
Appui aux OSC (RENLAC/CIFOEB) 165'000 CHF (2017-2018)	Soutenir le suivi de la mise en œuvre des réformes dans le domaine de la gouvernance économique (Loi anticorruption, transparence et processus budgétaire)	RENLAC CIFOEB	CRAC Maires (Centre Ouest, Nord, Maires)

2. Portefeuille des programmes du domaine (3/3)

PROGRAMMES	CENTRES D'INTERET
Appui budgétaire général (3,5 Mios / 4 Mios)	<ul style="list-style-type: none"> stabilité macroéconomique / Prog FEC (FMI) mise en œuvre du PNDES mise en œuvre des politiques sectorielles : gouvernance économique en particulier les finances publiques, gouvernance locale (Décentralisation)
Appui à la DGI	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités et modernisation du matériel Gestion automatisée des opérations de recouvrement (application informatique-SINTAX, réseau, formations techniques, suivi des performances, énergie solaire...) Amélioration des standards (normes TADAT...)
Appui à la Cour des Comptes	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation et consolidation des procédures; Amélioration de l'organisation interne; Gestion des fonctions de soutien; Gestion des ressources humaines; et renforcement des capacités des ressources humaines; Conformer la position d'indépendance de la Cour.
Appui aux OSC (RENLAC/CIFOEB)	<ul style="list-style-type: none"> la lutte anti-corruption et à l'effectivité de la loi anti-corruption la problématique de la transparence et la redevabilité budgétaires

3. Tendances des résultats (niveau national)

	2016	2017	2018	2019	2020
Réduire l'incidence de la pauvreté et des inégalités sociales					
• L'incidence de la pauvreté	40,1	ND	38 (**)		35
Améliorer le niveau de recouvrement des ressources budgétaires					
• Taux de pression fiscale	15,1	17,5	17,4	18%	20
Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MINEFID (Politiques sectorielles)					
• Accès du public aux informations budgétaires – Indice IBO	43/100	24/100	50/100 (**)		
• Budgétisation sensible au genre des politiques (départements ministériels concernés)	0 Départ. Minist.	0 Départ. Minist.	0 Départ. Minist.	6 Départ. Minist.	17 Départ. Minist.
Renforcer le contrôle des finances publiques et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption (Politique sectorielle)					
• Indice de transparence internationale	42/100	42/100	41/100		50/100

3. Tendances des résultats : Prog. suisses (1/2)

Indicateurs	2016 (base)	2017	2018 (*)	2019 (*)	2020 (Objectif)	Observations
Priorités nationales et budget de l'Etat						
• Allocations budgétaires aux secteurs prioritaires	48,8	47,4	51,4	61%	≥65%	Tendance favorable
• Part du budget transféré aux collectivités territoriales	3,2%	4,6	4,5	nd	≥10%	Tendance défavorable
Amélioration des capacités de mobilisation des ressources internes						
• Niveau de déploiement et fonctionnement de SINTAX (dans les DRI et dans le DPJ)	85% 39%	100% 39,5%	100% 46,5%	100% 75%	100% 100%	Objectif réalisable
• Taux d'accroissement annuel du niveau de mobilisation de la DGI	4,1%	8,5%	10,5%	≥10%	≥10%	Objectif très probable

3. Tendances des résultats : Prog. suisses (2/2)

Indicateurs	2016 (base)	2017	2018 (*)	2019 (*)	2020 (Objectif)	Observations
Les institutions représentatives des OSC ont des données fiables et font des contributions en faveur de la lutte contre la corruption et la prise en compte du genre						
• Niveau de participations aux revues annuelles du PNDES et des revues sectorielles	Faible	+	++	++	Effective	La participation des OSC est effective aux revues PNDES et reste à faire dans les revues sectorielles
Fonctionnement des institutions de contrôle externe						
• Contribution des OSC à la budgétisation sensible au genre	moyenne	+	+	++	Fort	L'apport du CIFOEB dans la budgétisation sensible est essentielle. 9 ministères en phase d'expérimentation
• Respect du calendrier (UEMOA) d'élaboration des lois de règlements (Retard)	≥1 an	≥1 an	≥1 an		En phase	Le retard persiste en raison des capacités limitées de la Cour des Comptes (capacité et personnel). Bonne perspective si changement de statut - autonomie
• Conformité au délai de publication du rapport d'audit des comptes publics	Pas conforme				Conforme	Conforme

4. Forces et faiblesses (1/2)

Forces :

- Accès privilégié aux cadres de dialogue** et possibilités d'influer sur les politiques publiques (Troika, **CGAB**, cadres sectoriels...)
- La participation sous forme de fonds commun permet une **meilleure coordination entre bailleurs de fonds** et un plateau de discussion beaucoup plus structuré avec les partenaires (RENLAC, Cour des Comptes)
- La flexibilité et utilisations des procédures pays comme atouts pour créer les **conditions favorables** à des taux d'absorption des crédits satisfaisants
- Des programmes reposant sur des partenaires crédibles et audibles (RENLAC, CIFOEB...)
- L'alignement et les modalités de délivrance** qui confèrent un positionnement fort pour peser sur les **réformes** des finances publiques (participation active aux cadres de concertation)



4. Forces et faiblesses (2/2)

Faiblesse

- La forte **sensibilité** des modalités d'aides utilisées à la dégradation du contexte (Appui budgétaire général)
- Manque de **volonté politique** ou faible capacité nationale pour instruire les réformes (la loi anticorruption, code minier, transfert aux collectivités, maîtrise des dépenses publiques...)
- **Faible dotation des déclencheurs** (critères) qui limite la portée des pressions pouvant être exercées sur le gouvernement
- Faiblesse opérationnelle de certains partenaires stratégiques
- **Les incertitudes liées à l'agenda politique** (reformes constitutionnelles, élections...)



■ **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

Annexe 8: Peer Review thème Genre

Document officiel du Gouvernement suisse
Confédération suisse
Département fédéral des Affaires Étrangères (DFAE)
Direction du Développement et de la Coopération (DDC)
Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso

Ouagadougou 7 juin 2018

**BILAN A MI PARCOURS DE LA STRATEGIE DE COOPERATION:
THEME TRANSVERSAL GENRE**

Jun 2019

I. Principaux enjeux

Genre= objectif d'égalité Homme-Femme

- Égalité de chance:** Faible application des textes (quota genre; système judiciaire peu contraignant; ...); marginalisation politique (14/127 députés, 9 sur 370 maires, moins de 30% /gouvernement,...);
- Équité sociale :** Préjugés/stéréotypes traditionnels, religieux, statut de soumission/tradition de 52% de la population sur 19,19 millions dont 71,26% de ruraux; 33% (15-34 ans);
- Accès et contrôle des ressources:** 26% femmes responsables d'exploitation agricoles; 32,37% de femmes à la fonction publique sur 138.149 agents ; 9% de femmes chefs d'entreprises sur 51 580;...
- Sécurité sociale et physique :** mobilité limitée, violences basées sur le genre; mutilations génitales féminines; extrémisme ; violences;...

Enjeux de droits humains, de développement durable et équitable

II. Principales approches de la Suisse



Lutte contre les violences de genre
Soutien à l'autonomisation économique
Soutien à l'autonomisation politique

Fonds commun genre 1'200'000 CHF

- Appui au ministère pour la Politique nationale genre (603'500 CHF)
- Transversalité genre (interne et externe);
- Dialogue politique en synergie avec d'autres partenaires (Canada, Union européenne, UNFPA, UNICEF, Danemark, Suède,)

III. Résultats clés atteints

- L'appui au FCG permet d'atteindre des résultats en lien avec l'objectif stratégique 7 du message 2017-2020, notamment sur :**
 - Le plan politique:** accès des femmes à des postes de prise de décision, partis politiques (par exemple sur 1089 suivies 132 élus dont 50 femmes lors des élections précédentes) ;
 - La lutte contre les violences basées sur le genre à travers des actions innovantes au niveau communautaire :** école des maris, hommes ambassadeurs, dialogue parental, mentorat des filles,....
 - L'autonomisation économique des femmes:** exemple de 14 start up féminins, promotion de métiers dits masculins pour femmes, ...
- Progrès observés dans l'approche de transversalité de genre au niveau interne et externe avec les partenaires :** management, projets et programmes DDC et des partenaires (exemple : soutien pour la budgétisation sensible au genre avec les PTF au niveau national /6 Ministères concernés en 2019 et 17 EN 2020)

IV. Défis majeurs et perspectives

- Évolution du contexte (fragilité sécuritaire et social);
- Faible engagement politique de l'Etat (ressources faibles, non application des textes, par exemple les quotas genre,...);
- Difficultés de suivi et de coordination des initiatives au niveau national: données peu désagrégées ; non disponibles;
- Méthodologie de transversalité genre non institutionnalisé ;
- Conflits sur l'ancrage institutionnel de la BSG: économie et finance ou en charge du genre;....

- Renforcer la transversalité genre (interne et externe dans la SC) ;
- Soutien de la Suisse pour le nouveau cycle de la FCG (prise en compte du contexte sécuritaire, soutien accru aux organisations de jeunes femmes, ...) dans le cadre du CIDEM
- Participation au dialogue politique pour l'évaluation de la PNG, l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale genre (plaidoyer pour plus de ressources, gestion sensible aux conflits, jeunesse, Budgétisation sensible au genre,...);

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Objectif stratégique 7 du message 2017-2020

PNDES: 2016-2020, AXE 2; PNG 2009



Merci de votre aimable attention !

Annexe 9: Peer Review thème Culture



I. Principaux enjeux

- **Professionnalisation des opérateurs culturels;** Capacités techniques et organisationnelles insuffisantes, faible structuration des formations, besoin de certification; de déconcentration de l'administration culturelle; survie institutionnelle;
- **Art, éducation citoyenne, cohésion sociale et paix,** Expressions artistiques libres et créatives (théâtre, cinéma, slam, ...), valeurs culturelles à développer et à renforcer, facteur de dialogue social, d'échanges interculturels;
- **Ressources et emplois:** 2,3% du produit intérieur brut (PNDES, 2016). La culture a un potentiel économique peu exploité (FESPACO, SIAO, récratiales, ...). Offres possibles d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes;

Enjeux de vivacité culturelle, de tolérance et de vivre ensemble

II. Principales approches de la Suisse

- **Soutien direct à 6 opérateurs culturels d'importance nationale (Créations, diffusions, formations et promotion de la relève, survie institutionnelle):** Carrefour international de théâtre de Ouagadougou; Institut Imagine, Fonds succès cinéma, Espace Gambidi, Association génération film; effort de synergie avec la plateforme plus loin ensemble;
- **Appui ponctuels:** innovations structurantes, événementiels (Festivals, activités d'éducation citoyenne,...) avec l'objectif d'aider à prendre un envol grâce au soutien de la Suisse; soutien d'événements culturel à fort potentiel de visibilité et d'occasion de réseautage pour les partenaires appuyés (FESPACO)
- **Soutien au fonds national culture:** objectif de pérennisation du mécanisme de financement déconcentré et équitable de la culture; soutien réalisé avec l'Union européenne et Wallonie Bruxelles;
- **Dialogue politique:** participation aux cadres de concertations avec d'autres PTF, Etat; plaidoyer pour le financement du secteur culturel;

III. Résultats clés atteints

Budget global de 2'167'000 CHF (2017-2020)



IV. Défis majeurs et perspectives

- Forte dépendance financière des opérateurs culturels des appuis de la coopération internationale et vulnérabilité dans un contexte de rareté des ressources et de concentration du soutien public sur les grands événements (FESPACO, semaine de la culture, SIAO)
 - Offre culturelle faible et peu décentralisé en dehors des centres urbains de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Difficulté accrue avec dégradation sécuritaire.
 - Valorisation insuffisante de la contribution artistique des jeunes et des femmes
 - Faible structuration des appuis des opérateurs culturels
- ✓ Renforcer la viabilité à moyen terme des opérateurs culturels majeurs et intensifier le dialogue politique avec cette finalité (notamment autour des modalités du Fonds culture);
- ✓ Améliorer la prise en compte de la jeunesse;
- ✓ Systématiser la prise en compte de l'égalité femmes-hommes ;
- ✓ Capitaliser 13 ans de soutien suisse structuré au secteur culture du Burkina Faso
- ✓ Réfléchir sur un nouveau cycle avec des innovations et une ouverture à d'autres partenaires après la phase 5

Message 17-20 qui stipule que la culture contribue dans les pays fragiles "(...)" au renforcement de la société civile et de son rôle de contre-pouvoir".

PNDES: 2016-2020, AXE 3 (secteur porteur pour l'économie et l'emploi);

Stratégie nationale culture 18-27



Merci de votre aimable attention !

Annexe 10: Facteurs de réussites et obstacles, par domaine (ateliers)

Facteurs de réussite et obstacles – Appui budgétaire

Défis principaux du contexte	Réponse du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Situation sécuritaire en déterioration Fragilité du dialogue social (faiblesse du gouvernement face aux syndicats) Maitrise des dépenses courantes (pressions) Agenda politique (élections en 2019, tendance à des réponses faciles) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement technique (réforme du système de rémunération dans la fonction publique) – missions, rôle d'avant-garde de la Suisse (aussi via multilatérales) Renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes Renforcement du système de gestion et de redevabilité (Cour des Comptes, OSC) 	
Facteurs spécifiques de réussite	Outcomes	Obstacles spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> Préservation des budgets des secteurs prioritaires et notamment ceux des secteurs (éducation, santé, protection sociale...) Amélioration significative des indicateurs sociaux 	1. Lien priorités nationales et définition du budget	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes liées au contexte sécuritaire (efforts de financement de la lutte anti-terroriste) Faible capacité nationale à respecter les normes et à instruire les réformes
<ul style="list-style-type: none"> Des acteurs du projets engagés et déterminés à imprimer le changement au sein de la DGI Une flexibilité et une utilisation des procédures pays ayant facilité l'absorption des crédits Un alignement sur les priorités nationales qui a facilité une adhésion des responsables politiques 	2. Capacités de mobilisation de ressources de la DGI accrues	<ul style="list-style-type: none"> Lourdes administratives notamment au niveau du système de passation des marchés publics Une faiblesse des infrastructures nationales d'accompagnement (réseau informatique)
<ul style="list-style-type: none"> Le choix d'acteurs nationaux représentatifs, crédibles des thématiques Un renforcement des capacités des acteurs pour des analyses techniques crédibles et exercer des plaidoyers de qualité 	3. OSC analysent et des données et proposent des alternatives	<ul style="list-style-type: none"> Des difficultés de gouvernance qui affaiblissent le fonctionnement des OSC Fort dépendance des appuis extérieurs et absence de stratégie de mobilisation de ressources propres
<ul style="list-style-type: none"> Appui concrétisé avec d'autres PTF pour plus d'impact et d'influence Plaidoyer actif en faveur du rôle renforcé de la CC dans la gestion des finances publiques 	4. Institutions de contrôle externe remplissent mission	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes constitutionnelles à l'évolution du statut (indépendance) de la Cour des Comptes Faible capacité de pilotage de projets financés sur ressources externes
Facteurs généraux de réussite	Obstacles généraux	
Alignement sur les priorités Large accès aux différents cadres de dialogue politique (haut niveau du gouv., bailleurs) Cohérence d'ensemble des programmes, synergie avérée et capacité de portage des enjeux des programmes des autres domaines	Forte sensibilité à la dégradation du contexte Absence/faible volonté politique à instruire et à conduire les réformes	

Facteurs de réussite et obstacles – Éducation de base et formation professionnelle

Défis principaux du contexte	Réponse du programme	
<p>Grand nombre d'enfants/jeunes hors du système scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Offre ne répond pas à la demande (finances, infrastructure, enseignants, qualité) Offre en termes de formation professionnelle ne correspond pas à la demande du marché de l'emploi et du secteur privé (type de formation, approche, places disponibles, financements) Écoles, enseignants/nes sont la cible d'attaques; fermeture d'écoles Interruption de l'enseignement (grèves) 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien financier au ministère de l'éducation via mécanisme de financement conjoint /CAST (y compris crédit additionnel) Soutien à l'éducation non-formelle (mécanisme de financement/suivi – FONAENF y compris appui institutionnel) avec accent spécifique sur les 14-18 ans (continuum éducation de base – formation professionnelle - nouveau) Soutien financier au Ministère de la jeunesse et de la formation professionnelle via un programme multi-donateurs (mécanisme financier CAST et appui institutionnel – en cours de formalisation) Programme pilote administré par le secteur privé (filière) en collaboration avec les autorités pour promouvoir la formation duale adaptée, y compris renforcement des entités formatrices et plaidoyer. Contribution au programme d'écoles résilientes de l'UNICEF (suite à phase pilote financée par la CHE) 	
Facteurs spécifiques de réussite	Outcome	Obstacles spécifiques
Engagement continu de longue date, approches novatrices; soutien institutionnel; capacité de mobiliser rapidement des fonds (flexibilité des instruments); profil de la CHE clairement identifiable (promotion des alternatives éducatives)	1. Accès à éducation de base	Insuffisance et baisse des financements des PTF pour l'éducation (formelle et non-formelle); multiplicité des besoins dans le secteur; budget d'investissement largement dépendant de PTF
Reconnaissance du rôle du secteur privé et du besoin de réformes; disposition à tester des approches nouvelles; adoption de la charte du partenariat public-privé (sous l'impulsion de la CHE)	2. Accès à formations pour insertion professionnelle	Faiblesses institutionnelles; faible lien entre formation/emploi; multiplicité des initiatives; insuffisance des données.
Soutien à des mécanismes conjoints vs financements bilatéraux; dialogue politique permanent à différents niveaux.	3. Pilotage et gestion du système éducatif	Instabilité institutionnelle; changements réguliers au sein du personnel stratégique; dispersion de la formation professionnelle au sein de plusieurs ministères; déficit en termes de gouvernance (y compris gestion des ressources financières).
Facteurs généraux de réussite	Obstacles généraux	
Décentralisation, existence de politiques sectorielles (cadres de référence), priorité accordée à l'éducation (20% du budget)	Charges du personnel sur le budget (85%); budget d'investissement très limité; déscolarisation (mines artisanales, extrémisme violent, déplacements internes)	

Facteurs de réussite et obstacles – Gouvernance et démocratie

Défis principaux du contexte		Réponse du programme	
Défis sécuritaire empêche le contrôle du territoire et la présence de l'état avec ses services et infrastructures		A développer, p.ex. avec un engagement plus fort dans les mécanismes de médiation et pour une meilleure gouvernance de la sécurité	
Facteurs spécifiques de réussite		Outcomes	Obstacles spécifiques
Présence de longue période dans les régions, crédibilité et approche intégrale projet, fonds, appui budget, référentiel		1. Consolidation décentralisation et démocratie	Manque de clarté stratégique, de volonté politique des ministères, de transfert des ressources effectif
Existence de plans de développement, élaboré et mis en œuvre de manière participative et concrète		2. Services publics écon. et sociaux	Manque de financement, faiblesses d'appui technique, impossibilité d'accéder pour des raisons de sécurité
Présence sur place et connaissance et confiance des acteurs		3. Mécanismes locaux de méd.	Outils et processus à développer avec chefs trad. et religieux, par les radios et autres
Facteurs généraux de réussite		Obstacles généraux	
Liberté d'expression, espaces de participation, concertation et redevabilité établis, collaborations avec beaucoup d'acteurs qui comptent		Manque de vision pour laquelle les institutions démocratiques s'engagent, captation politique par l'intérêt économique, judiciaire faible (impunité)	

Facteurs de réussite et obstacles – Appui budgétaire

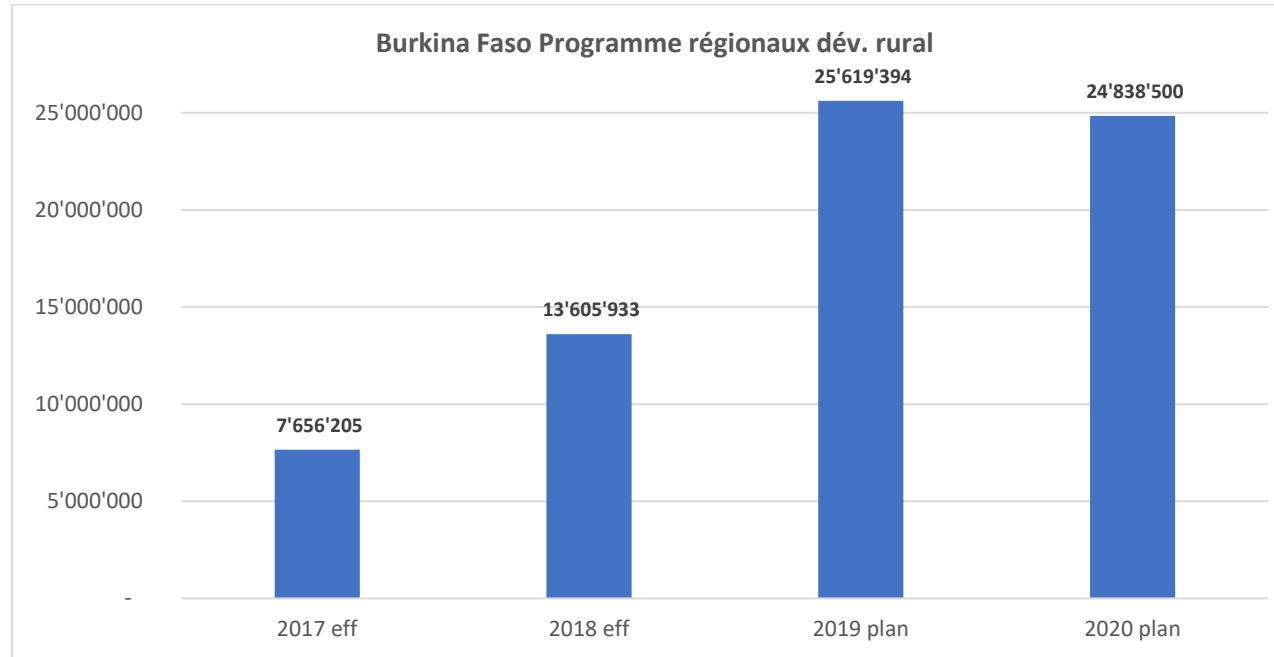
Défis principaux du contexte		Réponse du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Situation sécuritaire en détérioration Fragilité du dialogue social (faiblesse du gouvernement face aux syndicats) Maîtrise des dépenses courantes (pressions) Agenda politique (élections en 2019, tendance à des réponses faciles) 		<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement technique (réforme du système de rémunération dans la fonction publique) – missions, rôle d'avant-garde de la Suisse (aussi via multilatérales) Renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes Renforcement du système de gestion et de redevabilité (Cour des Comptes, OSC) 	
Facteurs spécifiques de réussite		Outcomes	Obstacles spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> Préservation des budgets des secteurs prioritaires et notamment ceux des secteurs (éducation, santé, protection sociale...) Amélioration significative des indicateurs sociaux 		1. Lien priorités nationales et définition du budget	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes liées au contexte sécuritaire (efforts de financement de la lutte anti-terroriste) Faible capacité nationale à respecter les normes et à instruire les réformes
<ul style="list-style-type: none"> Des acteurs du projets engagés et déterminés à imprimer le changement au sein de la DGI Une flexibilité et une utilisation des procédures pays ayant facilité l'absorption des crédits Un alignement sur les priorités nationales qui a facilité une adhésion des responsables politiques 		2. Capacités de mobilisation de ressources de la DGI accrues	<ul style="list-style-type: none"> Lourdeurs administratives notamment au niveau du système de passation des marchés publics Une faiblesse des infrastructures nationales d'accompagnement (réseau informatique)
<ul style="list-style-type: none"> Le choix d'acteurs nationaux représentatifs, crédibles des thématiques Un renforcement des capacités des acteurs pour des analyses techniques crédibles et exercer des plaidoyers de qualité 		3. OSC analysent et des données et proposent des alternatives	<ul style="list-style-type: none"> Des difficultés de gouvernance qui affaiblissent le fonctionnement des OSC Forte dépendance des appuis extérieurs et absence de stratégie de mobilisation de ressources propres
<ul style="list-style-type: none"> Appui concerté avec d'autres PTF pour plus d'impact et d'influence Plaidoyer actif en faveur du rôle renforcé de la CC dans la gestion des finances publiques 		4. Institutions de contrôle externe remplissent mission	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes constitutionnelles à l'évolution du statut (indépendance) de la Cour des Comptes Faible capacité de pilotage de projets financés sur ressources externes
Facteurs généraux de réussite		Obstacles généraux	
Alignement sur les priorités Large accès aux différents cadres de dialogue politique (haut niveau du gouv., bailleurs) Cohérence d'ensemble des programmes, synergie avérée et capacité de portage des enjeux des programmes des autres domaines		Forte sensibilité à la dégradation du contexte Absence/faible volonté politique à instruire et à conduire les réformes	

Annexe 11: Portefeuille des programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest

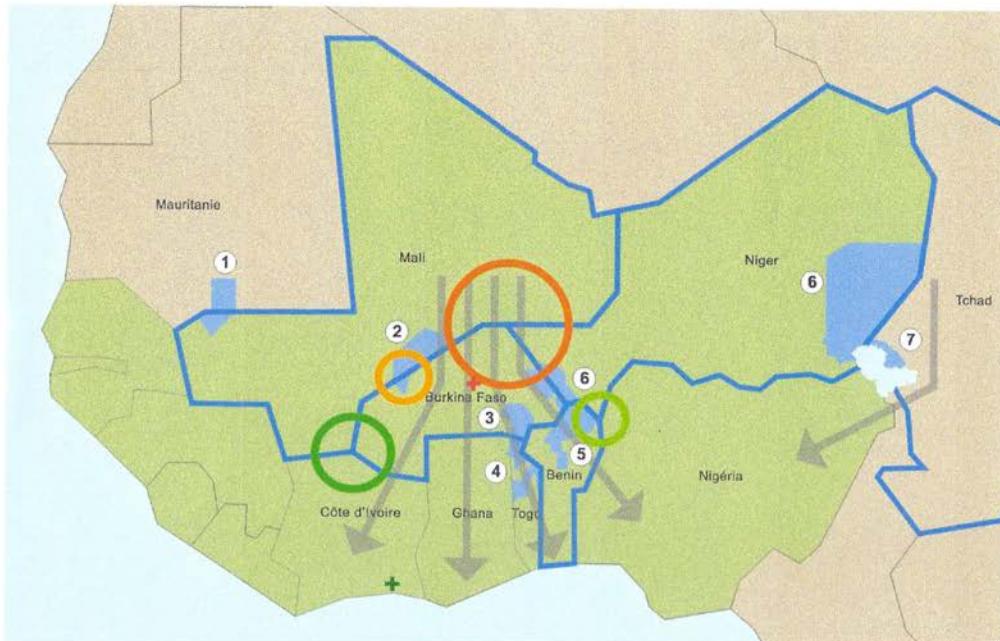
Nom	Objectif	Zones d'intervention	Partenaires	Budget et durée
Programme d'appui à la résilience des populations sahéliennes aux mutations environnementales (REPSAHEL)	Les effets du changement climatique et les actions humaines augmentent la vulnérabilité des populations sahéliennes. La Suisse accompagne les acteurs nationaux à mettre en place un réseau de 19 observatoires pour produire de l'information environnementale de qualité pour les responsables politiques et la population	7 pays sahéliennes	Observatoire du Sahara et du Sahel (institutions chargées dans chaque pays)	CHF 3,47 million (contribution de 50% à l'Observatoire) 2012 – 2017 et 2017 – 2021
Programme d'appui à la formation et la recherche agricole	L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE) renforce la capacité des cadres dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des énergies renouvelables, et de l'environnement	Afrique de l'Ouest	2IE Burkina Faso; EPUL; etc.	CHF 6,639 m 2012 - 2017
Programme régional d'éducation de base et formation professionnelle des populations pastorales en zones transfrontalières (PREPP)	La mise en place d'une éducation bilingue dans les régions transfrontalières intégrant des apprentissages liées à l'élevage, adaptées à la mobilité et aux activités des communautés pastorales; contribution à un meilleur dialogue entre sédentaires, transhumants et autorités à diminuer les conflits	Zones transfrontalières	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS), CEDEAO etc.	CHF 36 m 2012 – 2014
Programme d'action publique et citoyenneté (APC 3)	Influencer les politiques d'intégration et de décentralisation sur l'accès des citoyens aux services publics locaux; vulgarisation d'une trentaine d'initiatives locales sur l'accès aux services de base des communautés aux frontières; émissions radio, campagnes d'information	3 espaces transfrontalières	Laboratoire Citoyenneté, Collectivités territoriales, UEMOA	CHF 1,4 m 2014 - 2017
Programme d'appui à la mise en oeuvre de la politique agricole de la CEDEAO	Renforcer des capacités d'analyse et de plaidoyer des organisations paysannes aux niveaux régional et national; contributions à la politique agricole régionale dans les pays de la CEDEAO	15 États de l'Afrique de l'Ouest	CEDEAO, ROPPA, APESS	CHF 7,6 m 2015 - 2019
Programme régional interinstitutionnel pour la qualité de l'éducation (PRIQUE)	Améliorer la qualité de l'éducation de base et des alternatives éducatives en Afrique de l'Ouest par la mise en place d'une formation continue sous régionale de haut niveau (Master) et la diversification des offres de formation continue.	Afrique de l'Ouest	Instituts universitaires ministère de l'Éducation	CHF 15 m 2015 - 2015
Programme de coopération transfrontalière locale (PCTL)	Coopération transfrontalière pour que les communes peuvent initier des projets de coopération et de décentralisation au-delà des frontières; investissement de rayonnement transfrontalier facilitant la production et les échanges.	3 espaces	CCT UEMOA	CHF 6 m 2016 - 2019

Programme d'appui à l'association pour le développement de l'éducation en Afrique	L'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) réussit à faire progresser une vision holistique de l'éducation africaine et à améliorer les dispositifs nationaux de formation professionnelle	Toute l'Afrique	UEMOA, CEDEAO, CEMAC PTF	CHF 1,4 m (14% de budget de ADEA) 2016 - 2017
Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO)	Fluidification du commerce des produits animaux et la transhumance dans la région par la réduction des tracasseries administratives et routières et le renforcement du secteur privé	„Couloir central“ de transhumance	CEDEAO UEMOA COFENABVI-AO	CHF 8,258 m 2017 - 2021
Programme Régional Formation Professionnelle (PROFOR)	Renforcer les acteurs et systèmes de formation professionnelle à travers des offres de formation de qualité, diversifiée et mutualisée qui favorise l'accès des jeunes à des emplois (suite au programme avec ADEA)	Etats membres de l'UEMOA	UEMOA, DCTP (ADEA), RAFFPRO etc.	CHF 25,55 m 2019 - 2030
programme d' Appui a la decentrallisation financiere (PRADEF) en Afrique de l'Ouest	La Suisse soutient la mise en œuvre de la stratégie régionale de décentralisation financière de l'UEMOA, visant une augmentation des transferts vers les collectivités territoriales et une amélioration de la fiscalité locale, au bénéfice de presque 112 millions d'habitants	Afrique de l'Ouest	UEMOA CEDEAO CCT	CHF 10 m 2019 - 2027

Selon la statistique SAP, une augmentation substantielle des dépenses au Burkina Faso par des programmes régionaux est planifiée:



Annexe 12: Localisation des programmes régionaux



Conception graphique urbaplan, octobre 2016

Programmes régionaux Développement économique rural

Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO

Zone d'intervention : CEDEAO (15 Etats d'Afrique de l'Ouest)

Partenaires :

Institution partenaire : CEDEAO

Organisations socioprofessionnelles : ROPPA, RBM et APESS

Appui à la formation et à la recherche agricole

Zone d'intervention : International avec un ancrage en Afrique de l'Ouest
Partenaire : Institut International 2IE

Appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest

Zone d'intervention : "Coulloir central" de transhumance et de commercialisation du bétail

Partenaires :

Institutions partenaires : CEDEAO / UEMOA

Organisation socioprofessionnelle : COFENABVI-AO

Programmes régionaux Gouvernance

Sites d'intervention du PCTL

Espace Wanian-Ouarokuy

Désenclavement du Centre de santé transfrontalier

Espace IIIRSahel (Dori-Téra-Gao-Tombouctou)

Planification stratégique de la ville de Téra
Réhabilitation du marché transfrontalier de Téra
Elaboration d'une vision partagée de l'espace transfrontalier IIIRSahel, horizon 2030

Espace Gaya-Malanville-Kamba

Investigations sur les gouvernances et dynamiques économiques transfrontalières

Espace SKBo (Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso)

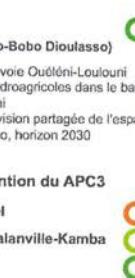
Construction de la voie Ouéléni-Loulouni
Aménagements hydroagricoles dans le bassin du Kodoba-Kobafini
Elaboration d'une vision partagée de l'espace transfrontalier SKBo, horizon 2030

Sites d'intervention du APC3

Espace IIIRSahel

Espace Gaya-Malanville-Kamba

Espace SKBo



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Zones d'intervention des trois programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest

0 200 500 1000 kms



Programmes régionaux Education

Zones d'intervention du PRIQUE

Les 5 pays de la DAO Mali, Burkina Faso, Bénin, Niger et Tchad sont prioritairement ciblés

Zones d'intervention du PREPP

① **Mauritanie** : Communes de Devas, Agharharr, Ain Farba, Lahreyjat et Trouï dans la Préfecture de Tintane au Sud

② **Mali** : Cercles de Koro, Bankass au Sud-Est et Yelimané à l'Ouest

③ **Burkina Faso** : Communes de Pama, Kompienga, Fada N'Gourma au Sud-Est et Barani, Sono, Kombory au Nord-Ouest

④ **Togo** : Préfectures d'Oti, Kpendjal au Nord, Doufelgou au Nord-Est et Bassar au Centre Nord

⑤ **Bénin** : Communes de Sinandi dans le Département de Borgou au Centre Nord, Kérou dans le Département de l'Atakora, Malanville, Kirimama et Banikoara dans le Département de l'Alibori au Nord

⑥ **Niger** : Communes de Tamou, Torodi, Makolondji au Sud-Ouest et Nguigni, Toumour, Kabalewa et Bossou à l'Est

⑦ **Tchad** : Sous-Préfectures de Daboua, Liwa et Bol à l'Ouest

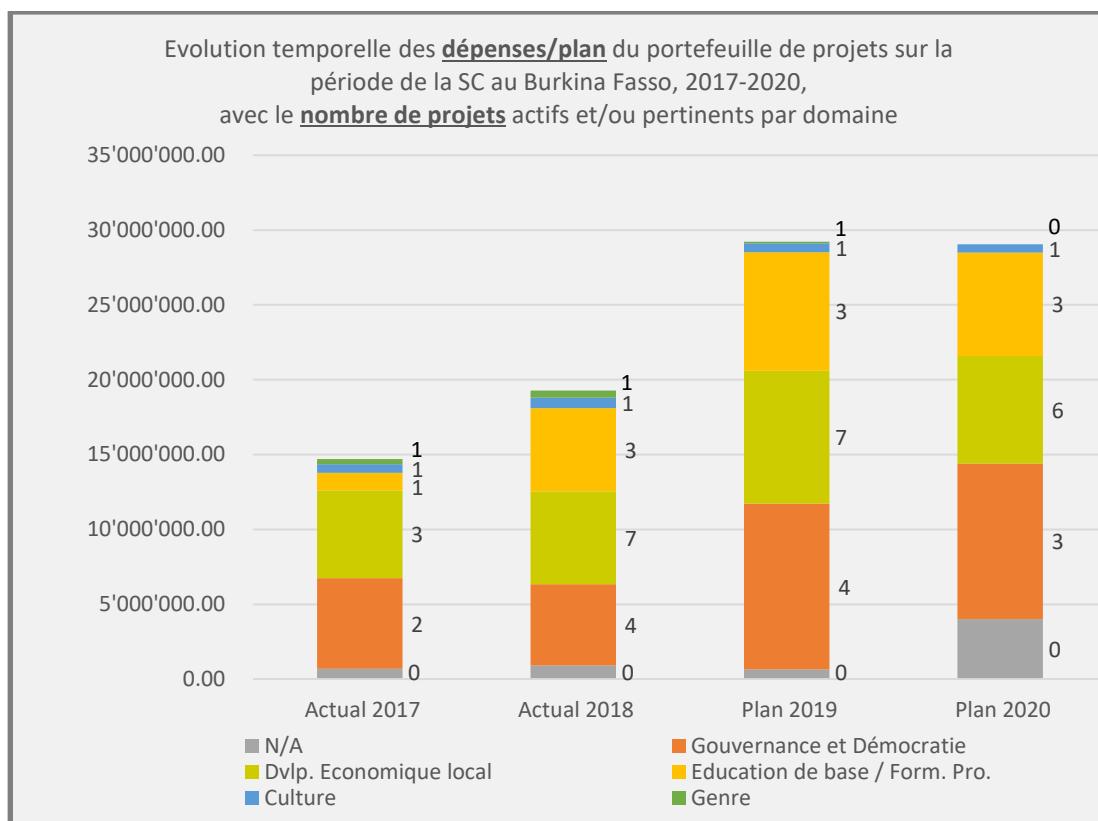
Zones d'intervention de l'ADEA

Désengagement prévu fin 2017
Envergure continentale de l'ADEA mais les deux appuis ciblés de la DDC touchent prioritairement les pays d'Afrique francophone.
Ces deux appuis concernent :

+ le GTENF au Burkina Faso

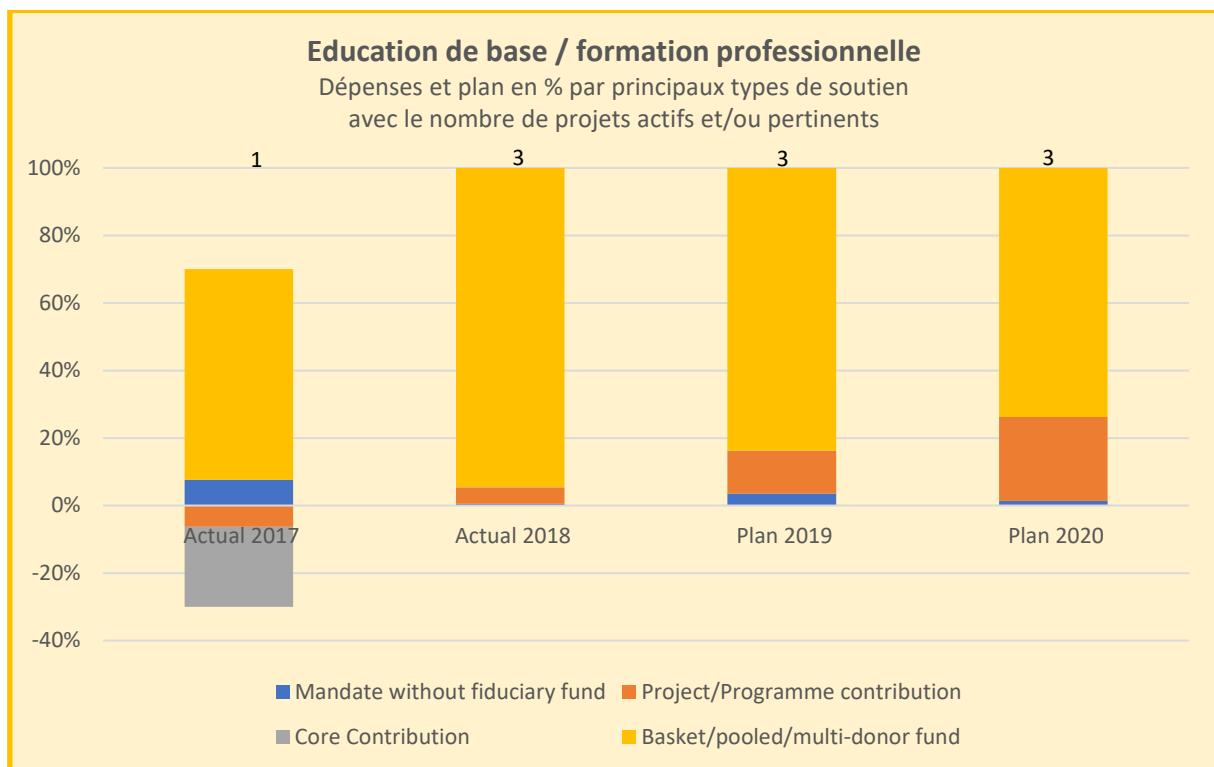
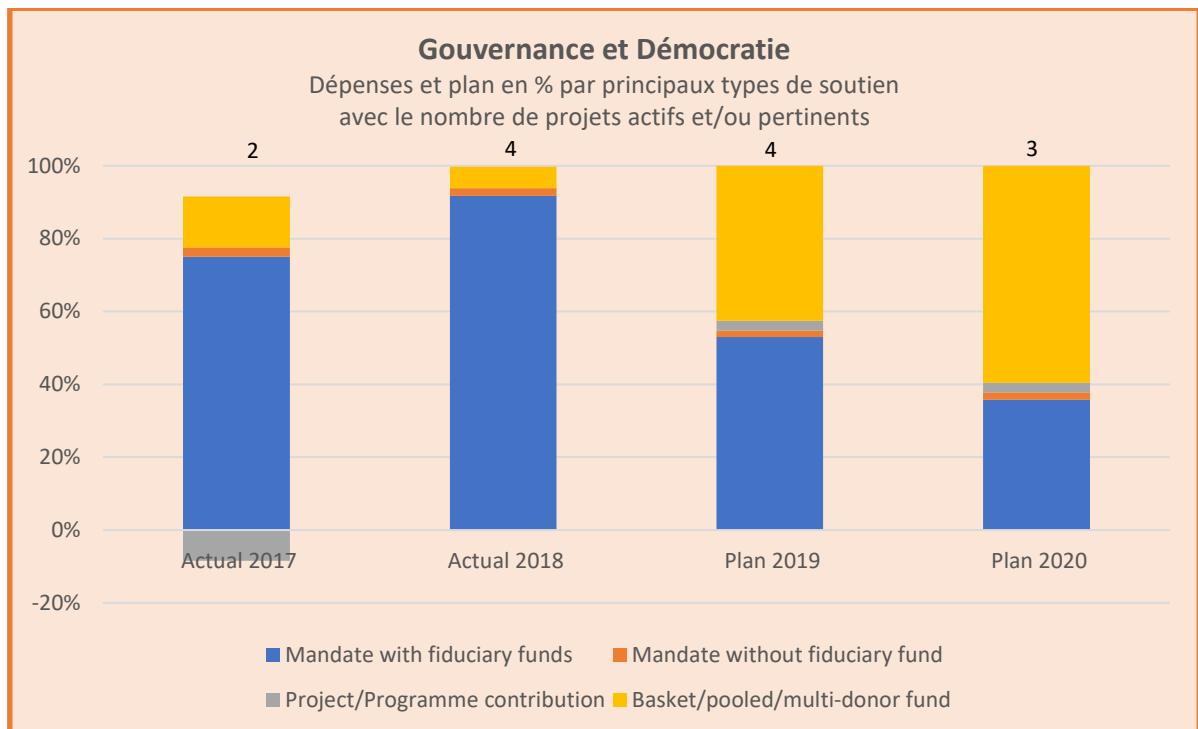
+ le Pôle DCTP en Côte d'Ivoire

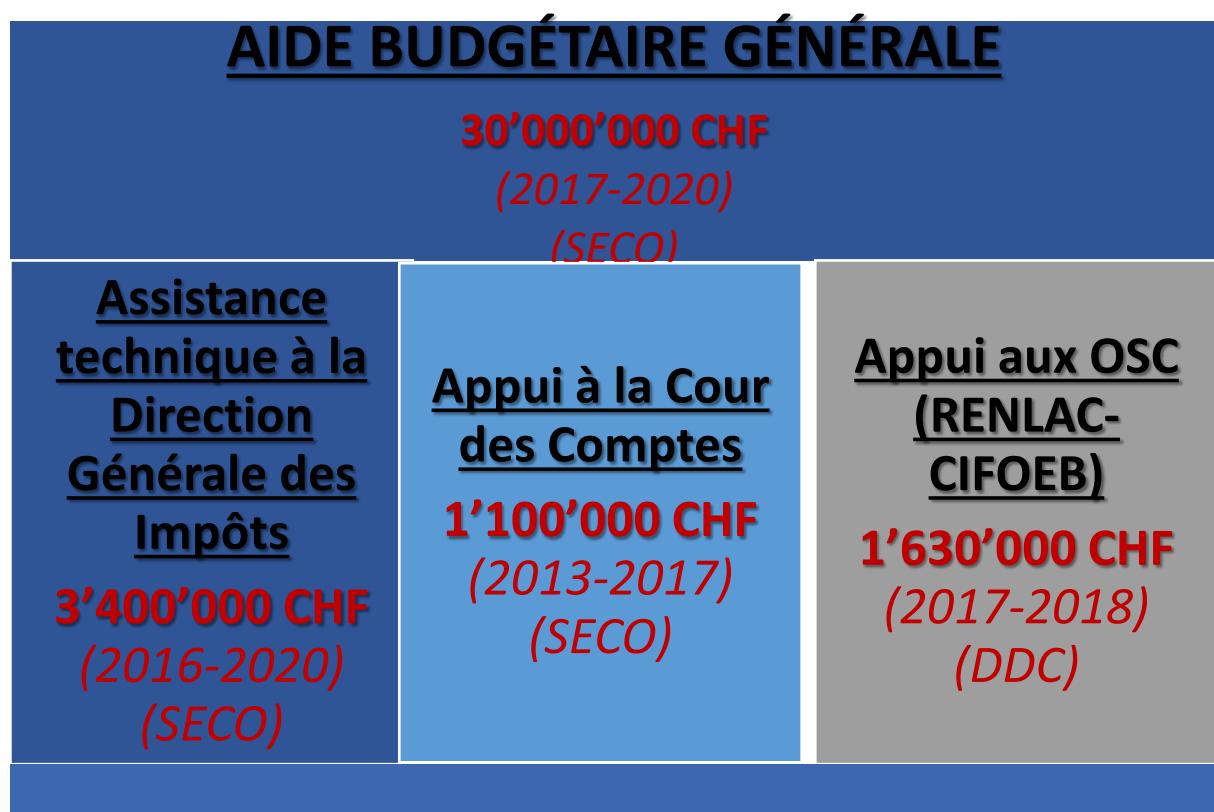
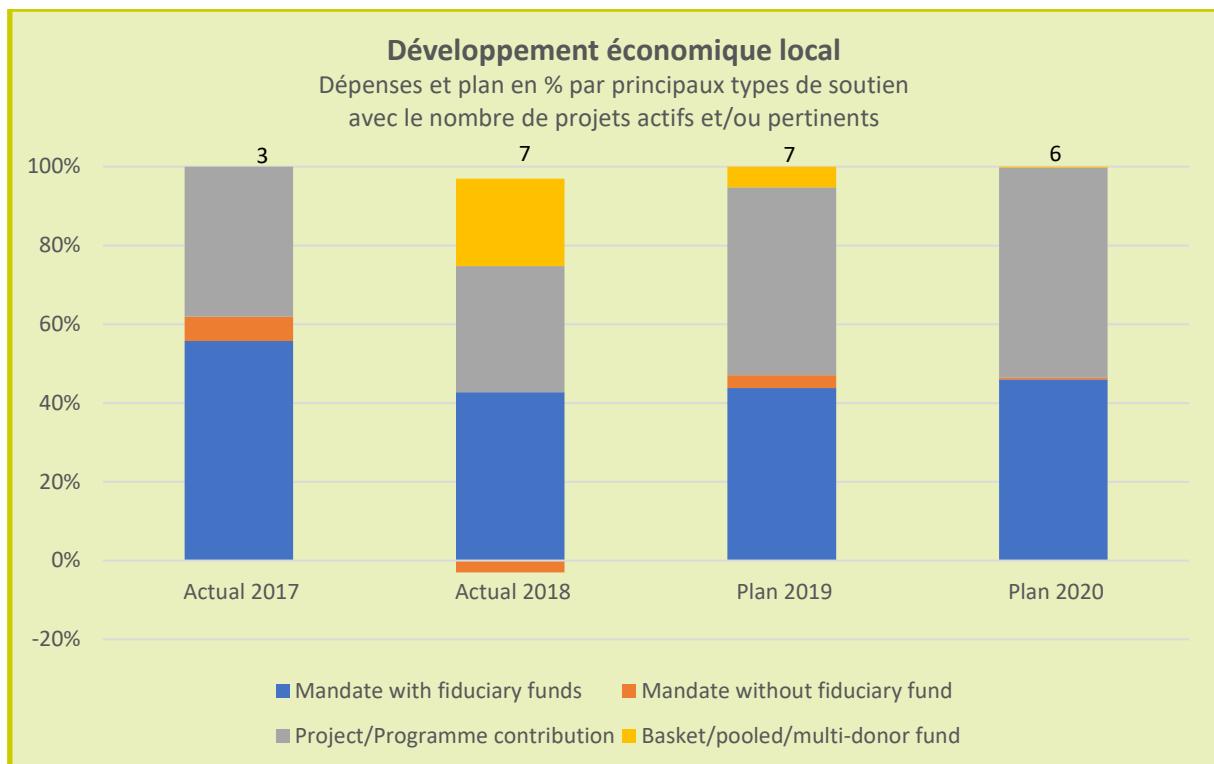
Annexe 13: Volume financier et modalités de financement par domaine, avec nombre de projets, 2017 - 2020



Domaine	Actual 2017	Actual 2018	Plan 2019	Plan 2020
N/A	681'198.36	914'418.46	655'993.00	4'000'000.00
Gouvernance et Démocratie	6'070'511.44	5'427'202.84	11'064'180.00	10'403'370.00
Dvlp. Economique local	5'857'375.57	6'194'173.19	8'892'250.00	7'192'600.00
Education de base / Form. Pro.	1'174'122.16	5'569'665.02	7'913'700.00	6'906'210.00
Culture	582'940.07	699'252.91	580'550.00	539'500.00
Genre	338'342.79	466'704.42	120'000.00	0.00
Grand Total	14'704'490.39	19'271'416.84	29'226'673.00	29'041'680.00

A continuation le volume financier par domaine et type de soutien, avec le nombre de projets/programmes:





Annexe 14: Résultats à fin 2018 dans les domaines (source: RA 2018)

Domaine	Outcome	Indicateurs	Valeur de base	Résultat 2018	Cible 2020
Gouvernance et démocratie La démocratie et la gouvernance se consolident et les citoyennes influencent la gestion publique; Ils contribuent au renforcement de l'État de droit et bénéficient de services publics adaptés et de qualité.	1: Il existe des pratiques citoyennes et institutionnelles qui contribuent à la consolidation de la décentralisation et de la démocratie au niveau national et particulièrement dans les collectivités territoriales partenaires.	1.1 Taux de participation des citoyennes et citoyens à la planification, aux exercices participatifs de redevabilité et aux élections au niveau local 1.2 Au moins 30% des contributions faites par les organisations de la société civile sont prises en compte dans les décisions publiques (arrêté municipal, protocole d'accord, plan d'invest. etc.) 1.3 Nombre de CT partenaires qui conduisent au moins une fois par an un exercice participatif et inclusif de redevabilité facilitant la prise de décisions tenant compte des besoins des femmes et des groupes vulnérables	< 50% (2015) >30% femmes 45% (2017) – contributions des OSC prises en compte Env. 66% des CT (20 CT) ont vécu au moins un exercice participatif et inclusif de redevabilité	58% 33% 47%	70% 50% > 80% 100%
	2: Les citoyennes et citoyens des CT partenaires accèdent et bénéficient de services publics économiques et sociaux de qualité et contribuent à en garantir la durabilité	2.1 Pourcentage de la population ayant une perception satisfaisante de la qualité du service public fourni 2.2 Taux d'accroissement des investissements publics prévu dans la planification des CT partenaires sensible au genre 2.3 % des CT partenaires qui ont des mécanismes fonctionnels et impliquant les citoyens pour la gestion, l'entretien et la maintenance des inv.		Eau potable : 52,4% (dont 24% femmes) ont une perception satisfaisante de l'accès à l'eau pot.; 23% à l'assainissement, 42% (21) aux soins de santé 12.87% (431 inv.) 10.29% (345 investissements, 2017) 40% des CT	>80% de la pop. (50% femmes) notent une amélioration satisfaisante de la qualité du service public >10% 100% des CT
	3: Des mécanismes locaux de médiation	3.1 % de conflits/plaintes enregistrés et traités par médiation locale et % des cas résolues	-	8 conflits traités (CT, OSC, OSP)	-

Domaine	Outcome	Indicateurs	Valeur de base	Résultat 2018	Cible 2020
	sociale équitables, plus développés et mieux valorisés améliorent la résolution des conflits et le maintien de la paix sociale.	3.2 % de la population ayant une perception satisfaisante de l'accès au mécanismes locaux de médiation sociale	-	Env. 40% des populations satisfaites	-
Éducation de base et formation professionnelle Un système éducatif performant, inclusif et décentralisé permet aux femmes et aux hommes, et particulièrement les jeunes, de disposer de connaissances et de compétences leur permettant d'exercer leurs activités économiques et leur citoyenneté	1 : Les enfants et les adolescents (filles et garçons), particulièrement ceux exclus du système éducatif accèdent à une éducation de base de qualité 2: Les adultes et les jeunes, particulièrement ceux exclus du système éducatif accèdent à des formations adaptées contribuant à leur assurer une insertion professionnelle 3: Le pilotage et la gestion du système éducatif du Burkina Faso est plus efficace et permet d'allouer plus de ressources aux collectivités	1.1 Taux brut de scolarisation au primaire 1.2 Nombre d'adolescents exclus du système éducatif qui accèdent aux alternatives éducatives 1.3 Nombre d'adolescents faisant la passerelle du non-formel vers le formel grâce au développement des alternatives éducatives 1.4 Taux d'achèvement au primaire et au post-primaire 1.5 Nombre d'enseignants et d'animateurs de centres formés 2.1 Nombre de personnes formées via alternatives édu. 2.2 Nombre de personnes alphabétisées et formées accédent à un emploi 2.3 Nombre d'entreprises et de centres de form. développant la formation dual 2.4 Nombre de formateurs aux métiers et de maîtres d'apprentissage formés aux techniques de mise en apprentissage 3.1 Proportion des ressources du budget du MENA transférées aux communes 3.2 Niveau des ressources allouées de l'Etat au développement des alternatives éducatives (Transfer des ressources à FONAEOF) 3.3 Taux d'absorption du CAST-FDSEB	83,7% (2015) 18'257 (2017) 10'639 inscrits (2017) 58% 1'800 (FONAENF) 10'000 direct 72 centres (2017) - 20% 2 milliard de FCFA 70%	90,7% 14'760 (mi-juin 18) 10'286 inscrits prim.: 63% (67,6 filles); post-prim. 40,6 (42,1 filles) 3'291 (FONAENF) en démarrage - 101 centres 100 cadres des entreprises formées comme ToT; 40 spécialistes 44% 3 milliard 91%	100% - - 63% 20'000 direct - - - 75% 10 milliards 100%

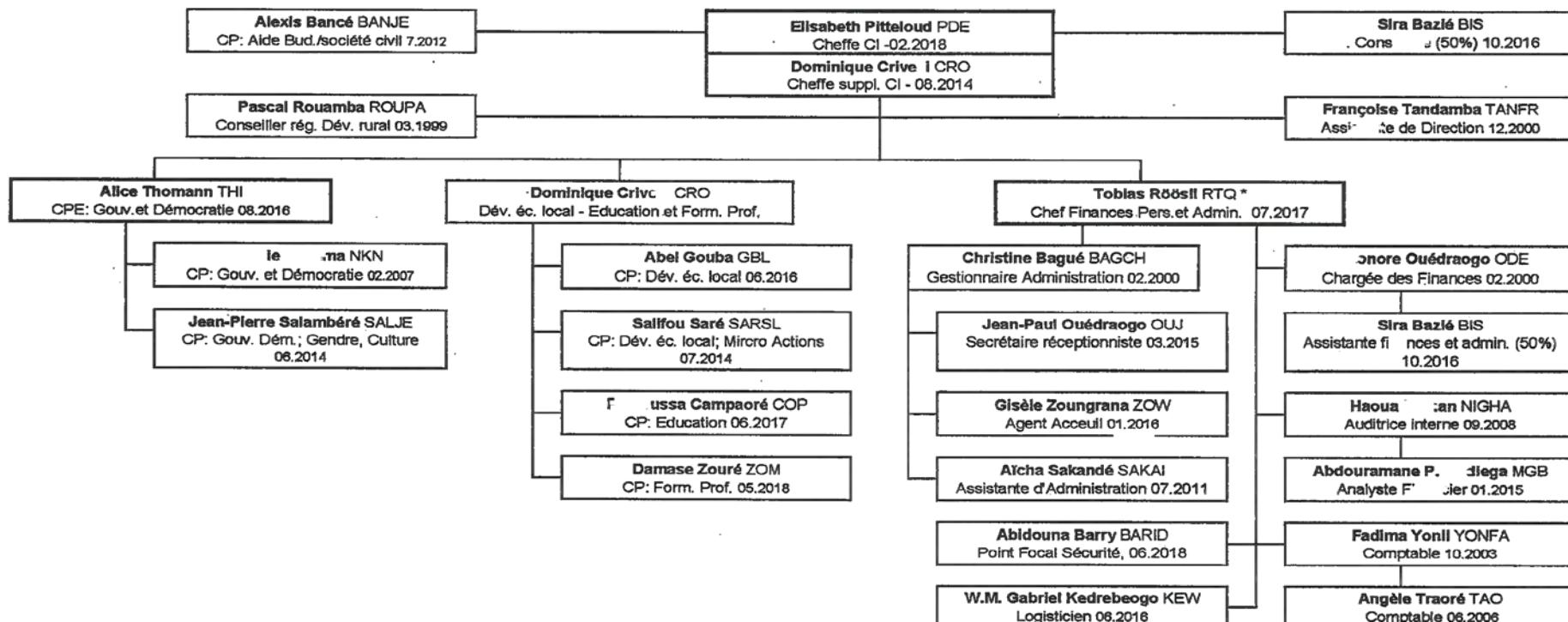
Domaine	Outcome	Indicateurs	Valeur de base	Résultat 2018	Cible 2020
	territoriales et aux alternatives éducatives				
Développement économique local Des exploitations familiales plus rentables offrent de nouvelles opportunités économiques aux populations rurales, en particulier les jeunes, leur permettant d'améliorer leur alimentations, leurs revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays	1: Les productrices et producteurs des filières agropastorales et les entreprises rurales ont un meilleur accès à des marchés rémunérateurs (national et exportation) et augmentent leurs revenus 2: Des services de soutien (finance, intrant, transport, transformation, etc.) aux filières agropastorales se développent et sont sources d'emploi 3: Les Organisations Paysannes en concertation avec les Collectivités territoriales et l'État central influencent les politiques agricoles dans l'intérêt des exploitations familiales	1.1 Revenu additionnel moyen issu de la transformation/conservation et la commercialisation des produits agropastoraux et PFNL par les exploitations familiales (H/F) et les entreprises rurales soutenues. 1.2 Quantités de produits agropastoraux (riz, oignon et ruminants) mises en marché par an par les exploitations familiales et les entreprises rurales 2.1 Nombre d'emploi rémunérée créé (H/F/jeunes) dans chacune des principales filières soutenues 2.2 Nombre de producteurs et productrices ayant accès - aux intrants et équipements agricoles - aux services financiers 3.1 Nombre d'exploitants familiaux (H/F) ayant un accès sécurisé aux terres 3.2 Nombre et proportion des OP (faitières) partenaires respectant leurs dispositions statutaires (renouvellement leurs instances, nombre de femmes dans les instances décisionnelles, tenues de réunions, etc.)	CHF 598 issu production de riz 1460 t d'oignon (2017) 2114 emplois (2017) 2070 (76% femmes) ont accès aux services financiers 1318 exploitations familiaux (936 femmes) -	CHF 965 issu prod. oignon; CHF 1'286 issu prod. de riz; CHF 770 issu de l'étuvage de riz femmes 6754 t d'oignon; 3870 t de riz (paddy + étuvé); 26 t de PFNL 6447 emplois (750 pour jeunes) 7355 exploitants familiaux (5351 F) -	env. 200'000 personnes en milieu rural et périurbain (30% fem.); jeunes: +25% +20% env. 50'000 acteurs, 50% femmes; jeunes + 30% + 15% +20% >50% des OP faitières

Domaine	Outcome	Indicateurs	Valeur de base	Résultat 2018	Cible 2020
Appui macro-économique	1: Le lien entre les priorités nationales et la définition du budget sont resserrés	1.1 Pourcentages des allocations budgétaires dédiées aux secteurs sociaux	48,8	(51,4 – prévision)	
Contribuer à la stabilité macroéconomique, à la bonne gouvernance et au dialogue entre l'État et les citoyens pour la définition des politiques de développement cohérentes en lien avec l'objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales	2: La DGI a accru ses capacités de mobilisation des ressources internes avec l'amélioration de la qualité et de la sécurité de son circuit de collecte des recettes	1.2 Pourcentage des allocations budgétaires transférées aux collectivités territoriales	3,2%	(10% - prévision)	
	3: Les institutions représentatives de la société civile ont des bases de données fiables et font des analyses critiques et des propositions alternatives sur l'action publique et matière de développement, de lutte anti-corruption et de prise en compte du genre	2.1 Déploiement du système informatique sécurisé et fonctionnel (SINTAX) dans les structures déconcentrées de la DGI	DGE, DME 100% DRI, DCI 85% DPI 39%	DGE, DME 100% DRI, DCI 100% DPI 46,5% (10,5% - prévision)	
	4: Les institutions de contrôle externe remplissent leurs missions	2.2 Taux d'accroissement annuel des recouvrements du la DGI	8,5%		
		3.1 Niveau de participation des organisations de la société civile aux revues du suivi de la mise en oeuvre du référentiel de développement et aux revues sectorielles	(Participation sporadique)	Participation enregistrée à toutes les revues	
		3.2 Contribution des OSC à la budgétisation sensible au genre	Interpellation active des OSC	Principe d'une budgétisation sensible au genre inscrit dans les directives budgétaires	
		4.1 Régularité et respect du calendrier d'élaboration des lois de règlements (quitus sur la mise en oeuvre effective du budget par la Cour des Comptes)	Respecté	Respecté	
		4.2 Respect des délais de publication annuelle des rapports d'audit	(1 an de retard)	(11 mois de retard – prévision)	

Annexe 15: Matrice personnel et organigramme du BuCo

Annexe 9 : Composition du personnel : personnel du Buco et chargés de projets en chiffres

Fonctions	2017				2018				2019				2020				
	CH/ expatriés		Local		CH/ expatriés		Local		CH/ expatriés		Local		CH/ expatriés		Local		
	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	
Direction du buco (chef/fe de coopération, chef/fe de coopération suppléant/e, chargé/e de programme)	1	2				3				3				1	2		
Gestion du programme (CPN, autres)			6	1			6	1			6	1			6	1	
CFPA	1				1				1				1				
Administration (Secr., IT, RP & autres, hors finance)			2	9			2	9			2	9			2	9	
Services internes (support, chauffeur, nettoyage, etc.)			29	5			27	5			27	5			29	5	
Affaires consulaires				1				1				1				1	
Sous-totaux Buco	2	2	37	16	1	3	35	16	0	4	35	16	2	2	37	16	
Total personnel Buco					57					55					55		
Taux de rotation du personnel (personnel local)																	
Personnel de projets salarié par le buco (auto-géré) / personnel régional DDC ou SECO ou SEM pour la gestion de programmes régionaux									1				1				
Total personnel projets	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Total personnel	2	2	37	16	1	3	36	16	0	4	36	16	2	2	37	16	
Commentaires et évaluations																	
Ne sachant pas ou mettre le staff finance je les ai ajoutés au niveau de la ligne 9 dans les colonnes en jaune																	
Nous avions deux postes de gardien en réserve que nous prevoyions reprendre afin de renforcer la sécurité au niveau du mouveau buco																	



Membre de la direction

CP: Chargé/e de programme national

CPE: Chargé/e de programme expatrié/e

* contact personnes accompagnantes

Chasseurs:

Ousmane Nayété, Ablassé Compaoré, Yacouba Lagempédo

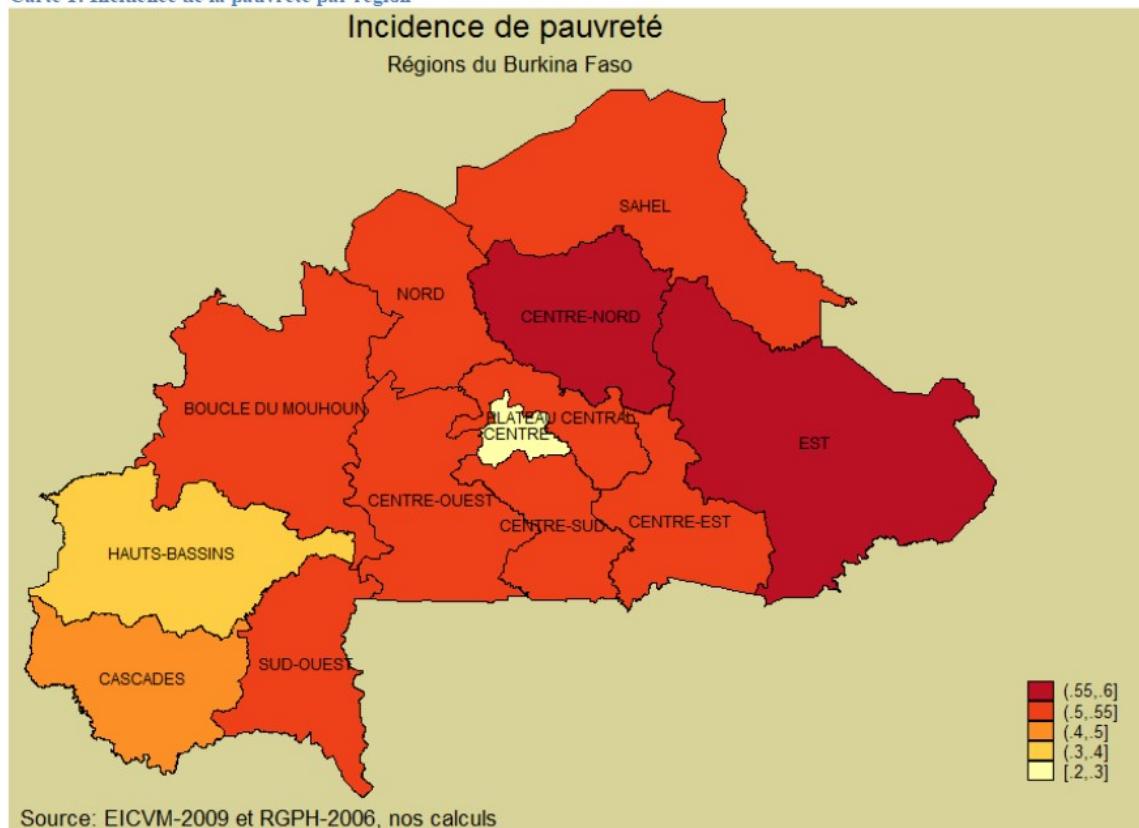
Personnel de soutien (ménage et autres):

Germaine Songzabré, Jacqueline Zao, O. E. S. S. Diabé

Agents de sécurité (24): (organigramme à part)

Annexe 16: Incidence de pauvreté par région au Burkina Faso

Carte 1: Incidence de la pauvreté par région



Source: PNUD Burkina Faso: Cartographie de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso, Novembre 2014, p.30

C'est la dernière investigation complète en base des données disponibles jusqu'à 2014; cette étude a servi de base pour le PNDES et est restée sans données actualisées jusqu'à fin 2018 selon le Rapport de Performance de l'Année 2018 du PNDES 2016-2020 (Mai 2019). Le taux de pauvreté national s'élèvait en 2014 à 40% et l'extrême pauvreté à 15%. Une nouvelle enquête nationale est en cours.

Annexe 17: Entreriens hors Burkina Faso pour l'évaluation de la SC (du 1 au 12 avril et après la mission)

Véronique = VB (sauf 8.4); Alex = AW (sauf 1.4, 2.4 matin, 5.4, 8.4., 12.4 après-midi)

Institution et division	Fonction	Prénom nom	Adresse mail	Téléphone	Adresse	Particip.
DDC, division Afrique de l'Ouest (DAO)	Chef de division a.i.	Yvan Pasteur	yvan.pasteur@eda.admin.ch	+41 58 463 16 74	Freiburgstrasse 130, 3003 Berne, bureau A-1639	VB
DDC, DAO, desk Burkina Faso	Chargé de programme	Thomas Piras	(tout neuf)	+41 58 485 06 47	Freiburgstrasse 130, 3003 Berne	
DDC, division Afrique (Aide Humanitaire), desk Afrique de l'Ouest	Chargée de programme	Muriel Gschwend Caron	muriel.gschwend-caron@eda.admin.ch	+41 58 469 07 02	Effingerstrasse 27, 3003 Berne, bureau E27-14.207	VB
DDC	Focal point E+I	Peter Beez	peter.beez@eda.admin.ch		Freiburgstrasse	
DDC	Focal point Education	Sabina Handschin	sabina.handschin@eda.admin.ch		Freiburgstrasse	
DDC	Focal point DDLG	Corinne Huser	corinne.huser@eda.admin.ch	+41 58 46 21201	Freiburgstrasse	
DDC	Focal point Gender	Ursula Keller	ursula.keller@eda.admin.ch	+41 58 46 37154	Freiburgstrasse	
SECO, Soutien macroéconomique	Collaborateur scientifique	Steffen Milner	steffen.milner@seco.admin.ch	+41 58 465 30 50	Holzikofenweg 35, 3003 Berne, bureau HO36-1319	
DSH, section Politique de Paix II, Afrique subsaharienne	Cheffe de section	Natacha Antille	natacha.antille@eda.admin.ch	+41 58 465 47 81	Bundesgasse 32, 3003 Bern, bureau B-528	VB
DSH, section Politique de Paix II, Afrique subsaharienne	Chargée de programme	Barbara Züger	barbara.zueger@eda.admin.ch	+41 58 469 29 90	Bundesgasse 32, 3003 Bern, bureau B-514	VB
DDC, desk régionaux	Chargés des programmes régionaux	Pascal Rouamba Abd-El Whahab Gérard Laleye	pascal.rouamba@eda.admin.ch abd-el-whahab-carpen.amoussa@eda.admin.ch gerard.laleye@eda.admin.ch	+41-58 48 00831	Par téléphone (conférence)	
Swisspeace	Investigateur	Nick Miszak	Nick.Miszak@swisspeace.ch		Par téléphone	

Annexe 18: Calendrier de la mission

Date	Heure	Activités	Participants	Lieu
10.6.	19:15	Arrivée de l'équipe d'évaluation		
Ma. 11.6.	08:30	Réunion préparative de l'équipe	Consultant/Peers	Buco
	09:30	Equipe avec le consultant local	Equipe d'évaluation	Buco
	10:30 – 11:30	Réunion d'information (objectifs, attentes, programme)	Management	Buco
		Lunch	Avec direction Buco	Jardins Kou-louba (7 pers.)
	13:30 - 17:30	Échange sur résultats et défis par domaine (présentations préparées par CPN, 10-15' max par domaine): - Gouvernance et démocratie 40' - Education de base et formation professionnelle 40' - Développement économique local 40' Pause 15' - Appui budgétaire 40' - Genre 20' - Culture 20'	Equipes des domaines et thèmes	Salle de réunion
	17:30	Préparation visites	Consultant/Peers	Hôtel

Domaine Gouvernance et démocratie (WID)

Me. 12.6.		Visites aux partenaires de mise en œuvre à Ouagadougou:		
	8h30 – 12h30	DEPAC 2: 8h00 – 9h30 : HELVETAS, Labo Citoyennetés, GAC 9h45 – 10h45: FPDCT et ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale PTDIU: 11h00 – 12h00: SP-PST	Coordinateurs Directeur FPDCT, DGESS, DGCT, SP-CONAD SP-PST, Chargé SE	Buco FPDCT MATDC Buco
	12h-14h	LUNCH gouvernance avec EU, Suède, GIZ, USAID, PNUD	Consultant/Peers/THI	Coq bleu (7 personnes)
	14h00 – 17h45	CIDEM: 14h00 – 15h00 : Diakonia (Présimètre, PAPE, Fonds commun genre) 15h15 – 16h15: Centre Parlementaire Canadien 16h45 – 17h45 : Fondation Hirondelle Le soir Réunion entre l'équipe de mission	Directrice, CP R. Dramane et Yonaba Directeur et chef média	DIAKONIA Locaux CPC, Ouaga 2000 Studio Yafa, ZdB Hôtel
Jeu. 13.6.	7h00	Départ de Ouaga pour Poa	Equipe mission +CP	

	9h00- à 09H30	Accueil et visite commentée des boutiques de rue et travaux sur le marché de poulet Entretien avec Poa sur activités et réalisation DEPAC	Maire Mairie, membres panel, OSC OSP action Vitale et jeunes du noon Suré	Mairie de Poa Poa
	09h30 - 10h30	Visite piste rurale Poa-Ralo-Mougounoussi (5km) y compris entretien avec CVP Mougounoussi		KDG
	10h30 - 12h00	Déplacement sur Koudougou Pause déjeuner et Entretien avec autorités locales (profiter échanger avec le maire de KDG sur les Activités du projet PTDIU)	Mairie, CVP, CVD, DRI	Kdg
	12h00 à 13h00	Visite d'une radio et échange avec les OSC et les OSP	PCR, Maires Koudougou, Kordié, DRI OSP	Kdg
	13h30 à 16h		OSC, Radios	Kdg
	16h- 17h00			
Ven. 14.6.		Visite activités de CIDEM dans le territoire visité	Coordonnateurs	Centre Ouest Hotel XXX
Sa, 15.6.		retour à Ouagadougou		

Domaine Développement économique local (BQV, MR) – voir programme adjoint en bas

Mer. 12.6.	8:30 10:00 14:00 15:30 16:30 Le soir	Visites aux exécuteurs et partenaires à Ouagadougou: Mandataires - VALPAPE: consortium ACCORD-Acadé- Corade Entité gouvernementale : - ministère de l'Environnement - ministère de l'Agriculture Mandataires - PFNL2: ONG Tree-Aid - PAPEA: (Consortium Helvetas et SNV) - Réunion entre l'équipe de la mission	Consultant/Pee rs ACCORD (Christophe) DDC (Salifou, Abel) DGPER (Dr. Abdel Aziz Ouéd, Souleymane Paré) Env. (Ouéd Pamoussa,Soro) PFNL2 (Désiré Ouéd, Bazongo) PAPEA (Niko, Bernard)	Ouaga Buco Locaux DGPER locaux DGEVCC Buco
Jeu. 13.6.	7:00 15:00	Visite PAMEFA (site production de riz et transformation/étuvage du riz de Mogtedo) Déplacement à Koudougou	Consultant/Pee r Oxfam (Maxime Ouédraogo) DDC (Abel)	Hôtel Koudougou
Ven. 14.6.	7:00	Visite PAMEFA (site maraicher de Dassan, Commerçants Oignon)	Consultant/Pee rs, DDC (Abel), (PAMEFA)	

	11:00	Visite PNFL2 (Jardins nutritifs, Kiosque PFNL, unité de transformation PFNL)	Kanazoé, PFNL 2 (Désiré, Moussa)	Hôtel Koudougou
Sa. 15.6.	7:00	Visite PAMEFA (quai embarquement Ouessa et biodigesteur)	Consultant/Peer, DDC (Abel), PAMEFA(Ouattara)	
	16:30	Retour à Ouagadougou		Hôtel Ouaga

(BQV, WID, MR)

Dim. 16.6.		Échange entre équipe d'évaluation A disposition		
------------	--	--	--	--

Domaine Éducation de base et formation professionnelle (**BQV**) – voir programme adjoint en bas

Lu. 17.6. après midi	9h-10h30 11h-12h30 15h-17h 19h	MENAPLN (PAEB) / CAST-FDSEB / UNICEF (Ecole résiliente) FONAENF Diner chefs de coopération: thème éducation et FP inviter PTF CAST et APOSE	DGESS (Sawadogo F), DGENF (Bako M, SP/PDSEB (kaboré I) Panoussa Section Education (Geert P., Traoré A) Panoussa DG, DGA, DAF, Coordonnateur PRCJ Bayala Panoussa Equipe mission, PDE, Unicef, Canada, AFD, Luxembourg, Monaco, Autriche, Panoussa, Damase	Bureau SP/PDSEB Unicef, immeuble Nations unies Siège FONAENF à Ouaga 2000 Gondwana, zone du Bois
Ma. 18.6.	8h-12h 15h-17h	Visite école FDC + centre formation professionnel agricole Nakobgo dans la province du Bazèga Secrétaire General du MENAPLN	Equipe mission DG/FONAENF, Responsable FDC, Panoussa Equipe mission Panoussa	CFP de Nakobgo, Province du Bazega MENAPLN, Avenue Indép.
Me. 19.6.	8h-10h 10-12h 12h30 - 14h30 15h-16h30	Conseil Nal. du Patronat burk (CNPB) + Unité de gestion PAFPA MJPEJ (DGFP-DGEES-FAFPA) Déjeuner avec PTF. (Lux Dev, AFD, Autriche, Monaco) Visite activités PAFPA (AO-BTP)	BQV+ZOM+4 pers CNPB & PAFPA BQV+ZOM+3 structures MJPEJ BQV+ZOM+4 PTF BQV+ZOM+AO-BTP	Ouaga 2000 Dapoya siège DGFP Restaurant Coq bleu Wayalghin

Domaine Appui budgétaire (WID, MR, Léné Sebgo) et culture

Lu. 17.6.	8h-9h30 10h-13h 13h30 - 15h30 19:00	Réunion préparatoire avec Alexis Bance Visite aux partenaires appui budgétaire général (DGCOOP/DSPF, DGAT, DGESS, PNDES) Déjeuner avec PTF. CGAB (BM, BAD, FMI, UE; France, Allemagne, Suède) Diner – voir en haut	DSPF, DGAT, DGESS, SP/PNDES PTF/CGA B	Buco DGCOOP Princesse Yennega
Ma. 18.6.	8h30- 10h30 13h-15h 16h-18h	Visites aux responsables - DGI Visite site exploitation SINTAX : DGE échanges avec agents Et/ou visite salle de formation DGI (DRI Centre)) Partenaires culture, y.c Directeur FDCT	DGI, DI Utilisa- teurs SINTAX (ou Centre de form.)	DGI(DGE) DGE (ou DRI Centre)
<i>Visite partenaires CIDEM à Ouaga (en lien avec le genre et la redevabilité)</i>				
Me. 19.6.	8h30– 10h00 10h30 – 11h30 12h00 - 14h00	Startup soutenue par FCG, en présence du SP-CONAP Genre, ministère Femme PROCAB: Député (nom à préciser) Déjeuner Echange nouveaux partenaires société civile (CIDEM) sur veille et contrôle de l'exécutif + promotion égalité hommes-femmes + gouvernance ressources extractives: - REN-LAC - SEMFILMS tbc - CIDHA tbc - ORCADE tbc - Organisation de jeunesse partenaire studio yafa tbc		Préciser lieu Préciser lieu Princess Yenenga Avec SALJE (9 personnes)

(BQV, WID, MR)

Me. 19.6.	14:30 18h00	Atelier interne: Mise en oeuvre de la stratégie - Coordination et efficacité des modalités de l'aide suisse dans le dispositif du pays - Complémentarités avec d'autres acteurs - Qualité du système de monitorage Réunion avec journalistes - Journaliste SALOUKA (notes Présimètre) - Boureima (membre du Labo Citoyenneté)		BuCo, salle de réunion Sika Loundge (5 personnes)
Jeu. 20.6.	08:30	Réunion avec la Direction BuCo (questions posé sous section 3 du rapport initial. en haut, pas répondu encore) Réunion additionnelle, selon besoin Préparation restitution, rapport par domaine		PDE, KEL
Ven. 21.6.	10:00- 12:00 Après- midi 22:50	Restitution avec le Buco Wrap-up Vol à Paris		

Programme détaillé éducation de base-formation professionnelle

Date	Heure	Objet/Partenaires visités	Lieu
Lundi 17.06.2019	9:00-10 :30	Echanges avec le MENAPLN (PAEB) / CAST-FDSEB, DGESS (Sawadogo F), DGENF (Bako M, SP/PDSEB (kaboré I), Panoussa	SP/PDESEB
	10 :30 – 11 :00	Trajet MENAPLN-UNICEF	
	11 :00-12 :30	Echanges avec UNICEF sur Ecole résiliente - Section Education (Geert P., Traoré A) Panoussa	Immeuble Nations Unies
	15 :00-17:00	Echanges avec FONAENF (DG, DGA, DAF, Coordonnateur PRCJ Bayala, Panoussa	Siège FONAENF à Ouaga 2000
	19 :00	Diner chefs de coopération: thème éducation et FP, Equipe mission, PTF CAST et APOSE : PDE, Unicef, Canada, AFD, Luxembourg, Monaco, Autriche, ZOM et COP	Restaurant Gondwana, zone du Bois
Mardi 18.06.2019	7h30	Départ du Buco pour FONAENF	Equipe mission et Panoussa
	8 :00-9 :00	Trajet Ouaga Nakobgo Equipe mission, DG FONAENF et Panoussa	
	9h-12h	Visite école FDC + centre formation professionnel agricole Nakobgo dans la province du Bazèga Equipe mission, DG FONAENF, responsable FDC et Panoussa	Province du Bazega
	12 :00 -13:00	Retour sur Ouaga	
	15 :00-17 :00	Echanges avec le Secrétaire General du MENAPLN Equipe mission, Panoussa	Cabinet SG MENAPLN
Mercredi 19.06.2019	7 :30 Départ Bureau	Trajet Buco – Siège du programme PAFPA à Ouaga 2000	
	8h-10h	Echanges avec CNPB et Unité de gestion du programme PAFPA	Ouaga 2000
	10h-10h30	Siège du programme PAFPA à Ouaga 2000 – Bureau DGFP	
	10h30 – 12h30	Echanges avec DGFP-DGESS-FAFPA	Dapoya
	13h-14h30	Déjeuner de travail (Lux Dev, AFD, Autriche, Monaco)	Restaurant COQ Bleu Koulouba
	14h30-15h15	Trajet restaurant – Siège AO-BTP	
	15h15-16h30	Echanges avec AO-BTP	Wayalghin
	16h30-17h	Trajet siège AO-BTP - Buco	

Programme Visite de terrain DEL

Date	Heure	Objet/Partenaires visités	Lieu
12.06.2019	8:30-09 :30	- Consortium ACCORD (VALPAPE)	BUCO
	09 :30 – 10 :00	- Trajet DDC- DGEVCC	DGEVCC
	10 :00-11 :00	- Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) du ministère de l'Environnement	DGEVCC
	14 :00-15:00	- Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du ministère de l'Agriculture. - Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du ministère de l'Agriculture	DGPER
	15 :30-16 :30	- ONG Tree Aid (PNFL)	BUCO
	16 :30-17 :15	- Consortium Helvetas et SNV (PAPEA) ? (Programme en démarrage en juin)	BUCO
13.06.2019	7 :00 Départ voyage pour Mogtedo	Trajet Ouaga - Mogtedo	
	8 :30-11 :30	Visite de la plaine rizicole et canaux d'irrigation réhabilités Visite du centre étuvage	Mogtedo
	11 :30 Départ pour Ouaga	Trajet Mogtedo - Ouaga	
	13 :00 -14 :00	Déjeuner	
	14 :30 Départ pour Koudougou	Trajet Ouaga- Koudougou	
	16 :30	Installation hôtel	Hôtel Koudougou
14.06.2019	7 :00 Départ pour Dassan	Trajet Koudougou - Dassan	
	7 :00-10 :00	Visite site maraicher de Dassan	Dassan
	11 :00-12 :00	Jardins nutritifs	A identifier
	12 :00 – 13 :00	Trajet retour à Koudougou	
	13 :00 – 14 :00	Déjeuner	
	14 00-15 :00	Visite Kiosque PFNL	Koudougou
	15 :00-16 :30	Unité transformation PFNL	Koudougou
	16 :30-17 :30	Commerçants Oignon	Koudougou
	17 :30	Fin de journée	Nuit à Koudougou
15.06.2019	7 :00 Départ pour Ouessa	Trajet Koudougou - Ouessa	
	9 :00-11 :30	Visite Quai embarquement et Biodigesteurs des ménages	Ouessa
	11 :45 départ de Ouessa	Arrivé à Ouaga vers 16 :30	Ouaga

Imprint

Editeurs:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
3003 Berne
www.eda.admin.ch/sdc

Photos:

Couverture :

© DDC, Thomas Knobel
© DDC, Thomas Knobel
© DDC, Alexandre Widmer

Rapport :

© DDC, Alexandre Widmer

Commande:

Courriel: deza@eda.admin.ch

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC
Section Evaluation et Contrôle de Gestion
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
sektion.evaluation-controlling@eda.admin.ch

Cette publication est disponible sur les sites de la DDC :
[Evaluations de la DDC](#)

Berne, Avril 2020